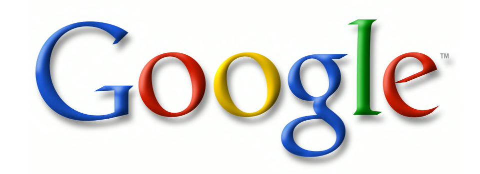
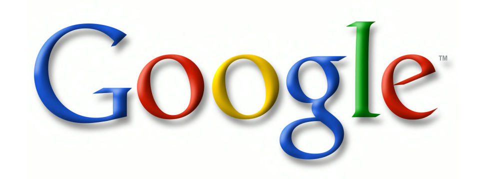
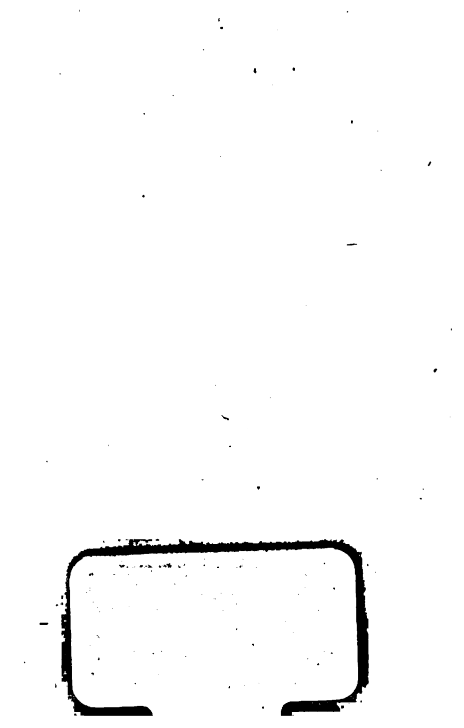
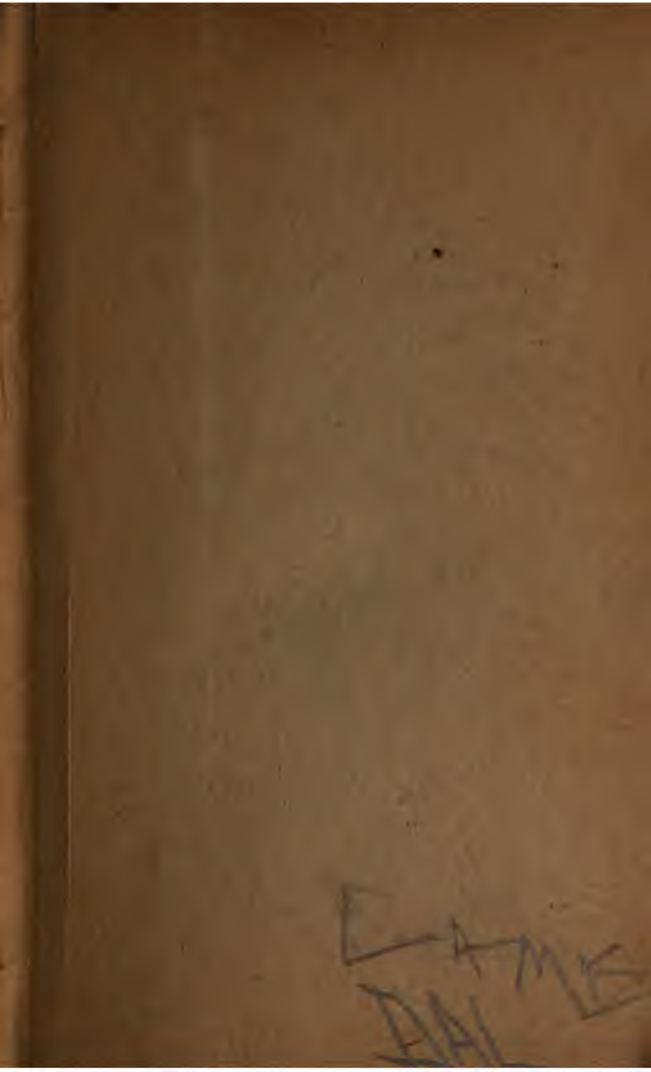








[illegible] Fleury (Jules Raymond)

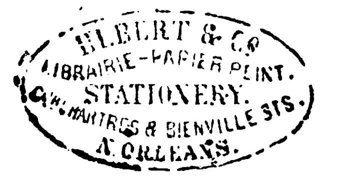
# COURS D'HISTOIRE

RACONTÉE

AUX ENFANTS ET A LA JEUNESSE

ADOPTÉ

POUR LA MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE DE M. LÉVI



Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

# L'HISTOIRE

# DE FRANCE

## RACONTÉE A LA JEUNESSE

PAR

**M. LAMÉ FLEURY**

PREMIÈRE PARTIE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'AVÉNEMENT DES VALOIS

---

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

C. BORRANI, LIBRAIRE-EDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 9

1875

# AVERTISSEMENT

## DÈS PRÉCÉDENTES ÉDITIONS.

---

En adoptant, pour l'enseignement élémentaire, le Cours d'Histoire racontée aux enfants et à la jeunesse, dont les divers volumes ont paru successivement depuis plus de trente ans, le public nous a imposé l'obligation de redoubler d'efforts pour nous rendre digne de sa bienveillance.

Déjà l'on a pu remarquer les nombreux changements qui, sans porter atteinte au plan général de notre collection, ont été apportés successivement aux différents ouvrages qui lui appartiennent. Nous aurions manqué évidemment au but d'utilité que nous nous étions proposé, si nous n'eussions donné tous nos soins à simplifier autant que possible l'étude de l'histoire nationale, avec laquelle il est si important que les élèves puissent se familiariser de bonne heure.

Mais, en même temps, nous avons jugé que s'il était nécessaire que nos jeunes lecteurs eussent la mémoire meublée de notions historiques, qui les disposassent à recevoir par la suite un enseignement plus complet, il n'importait pas moins de leur inculquer sur notre histoire, dès leurs premiers pas, les idées saines et judicieuses dont nous sommes redevables aux travaux persévérants des écrivains modernes.

C'est à marcher vers ce but que nous nous sommes attaché en publiant successivement les nombreuses éditions de notre Histoire de France, persuadé que c'était là surtout qu'il devenait indispensable de s'arracher à l'ornière de la routine, pour rentrer dans les voies larges et rationnelles que nous ont tracées depuis un demi-siècle les réformateurs du système historique.

C'est ici le lieu d'appuyer ce mode d'enseignement de l'autorité des résultats obtenus par l'excellente méthode de M. le professeur Lévi sur de tout jeunes auditeurs, chez lesquels il parvient à développer simultanément l'intelligence, la raison, les sentiments, et la mémoire des lieux et des faits. La supériorité de cette méthode, à la fois logique et mnémonique, est depuis trop longtemps reconnue et constatée par l'expérience, pour que l'on puisse mettre en

balance l'instruction acquise chaque année par les élèves de cet habile professeur, dans le cours de quelques mois d'études, avec celle que les jeunes gens n'obtenaient le plus souvent dans les écoles publiques ou particulières qu'après avoir parcouru toutes les phases d'un enseignement trop souvent aride et sans intérêt pour leur âge[1].

La nouvelle édition de l'Histoire de France que nous publions aujourd'hui diffère en plusieurs points vraiment essentiels de toutes celles qui l'ont précédée. Sans parler ici de la révision presque générale du style à laquelle nous soumettons notre texte à chaque réimpression, nous avons eu soin de compléter, par des aperçus nouveaux ou des faits mieux caractérisés, quelques récits qui n'avaient pas reçu précédemment une étendue suffisante, particulièrement en ce qui touche les périodes les plus rapprochées de notre temps. La table analytique, disposée dans un ordre chronologique, présente un résumé clair et substantiel des faits, propre à servir tout à la fois de mémento et de sommaire. Enfin, nous avons

1. Nous recommandons particulièrement aux professeurs et aux mères de familles les ingénieux tableaux que M. Lévi a bien voulu dresser pour suivre avec fruit notre collection d'Histoires racontées.

placé à la suite de cette table un extrait des sommaires de notre *Histoire des Mœurs et Coutumes des Français*, mis en rapport avec les divisions historiques. Les matières ainsi présentées pourront être consultées et étudiées avec fruit, comme complément de l'histoire de France.

En reprenant ainsi avec une nouvelle persévérance des travaux que le suffrage du public a si constamment encouragés, nous avons tâché de répondre au vœu exprimé depuis longtemps par un grand nombre de parents et de professeurs, qui désiraient que cet ouvrage, d'abord destiné aux classes élémentaires, pût également convenir aux jeunes personnes dont le goût est déjà formé par des études plus approfondies, et l'intelligence historique complétement développée.

---

# L'HISTOIRE
# DE FRANCE
## RACONTÉE A LA JEUNESSE.

## LA GAULE ET LES GAULOIS.

Depuis l'an 50 avant J. C. jusqu'à l'an 406 de l'ère chrétienne.

---

Parmi les événements importants que vous a fait connaître l'histoire romaine, mes jeunes amis, vous aurez remarqué, sans doute, la conquête des Gaules par Jules César, conquête qui plaça sous la domination de Rome les vastes provinces dont se compose aujourd'hui la FRANCE.

Cette circonstance mémorable, qui ne fut, pour nos aïeux, que le prélude d'une longue et glorieuse période de résistance, me conduit à vous commencer aujourd'hui le récit aussi intéressant que varié des faits qui composent notre histoire nationale.

Cependant, avant de faire passer sous vos yeux les personnages célèbres auxquels cette belle contrée a donné naissance, il devient indispensable que vous appreniez à distinguer sur une carte géographique les fleuves principaux, les chaînes de montagnes, les villes importantes de ce grand État, afin d'être mieux à même de comprendre les événements dont il a été le théâtre.

Je dois d'abord vous faire observer que les anciens donnaient le nom de Gaule à tout le vaste territoire compris entre le Rhin, l'Océan, la Méditerranée, les Alpes et les Pyrénées; qu'elle renfermait plusieurs provinces qui ne font plus partie de la France actuelle, et qu'elle est arrosée par un grand nombre de fleuves

et de rivières dont plusieurs méritent une attention particulière.

Parmi ces fleuves, remarquez surtout le RHIN, qui coule au nord-est de la Gaule, et la sépare de la GERMANIE, que l'on nomme aujourd'hui l'ALLEMAGNE. Ce fleuve, l'un des plus rapides de l'Europe, est souvent mentionné dans les premiers temps de notre histoire, et vous ne sauriez trop vous appliquer à connaître son cours.

A peu de distance du Rhin, vous apercevrez sur la carte la MEUSE, grande rivière qui coule du sud au nord, et va se jeter comme ce fleuve dans l'Océan. Autrefois le cours de cette rivière était entièrement compris dans l'intérieur de la Gaule, et sous plus d'un rapport elle mérite de fixer votre attention; mais aujourd'hui une partie des provinces que traverse la Meuse appartient au royaume de Belgique.

En descendant du nord au midi, vous rencontrerez la SEINE, cette rivière remarquable qui traverse Paris, et dont les

bords sont à présent couverts d'une multitude de villes, de villages et de maisons de campagne.

Il en est de même de la Loire, autre fleuve dont le cours a beaucoup plus d'étendue que celui de la Seine, puisqu'il traverse la majeure partie des provinces gauloises, et les divise presque entièrement en deux parties à peu près égales. Les Romains donnaient le nom d'Aquitaine à toute la partie de la Gaule comprise entre la Loire, l'Océan et les Pyrénées, et cette province conserva longtemps cette dénomination, qu'il est à propos de ne point oublier.

La Loire, qui prend naissance dans de hautes montagnes situées vers le midi de la Gaule, n'offre d'abord qu'un simple ruisseau, qu'un homme peut aisément franchir; mais en s'éloignant de sa source, elle reçoit successivement un grand nombre de cours d'eau, et se trouve ainsi transformée en une large rivière, qui porte même de grands vaisseaux lorsqu'elle approche des côtes

de l'ouest, où elle se jette dans l'Océan.

Il me serait impossible de vous nommer ici tous les fleuves qui traversent la Gaule en différents sens; mais je vous prie de distinguer le RHÔNE et la SAÔNE, qui, après avoir pris leur source dans les montagnes que vous voyez à l'est de ce pays, se réunissent en un seul lit pour suivre vers la Méditerranée leur cours rapide et majestueux. C'est à l'embranchement de ces deux fleuves que se trouve située la ville de LYON, l'une des plus anciennes et des plus commerçantes de notre pays.

La plupart de ces montagnes, situées dans cette région de la Gaule, ne font plus aujourd'hui partie de la France; l'une des chaînes qu'elles forment entre elles porte le nom de JURA, et elles appartiennent à la confédération suisse, que le Rhin sépare de l'Allemagne actuelle.

L'ancienne Gaule, que les Romains divisèrent en dix-sept provinces, renfer-

mait un grand nombre de villes riches et populeuses, qui portaient le titre de CITÉS, parce que leurs habitants se gouvernaient eux-mêmes, à l'exemple des citoyens de Rome, qui, comme vous savez, se réunissaient fréquemment dans le Forum pour élire leurs magistrats et délibérer en commun sur les affaires publiques.

Ces cités, à l'imitation de cette antique capitale du monde, étaient ornées de somptueux monuments, tels que des bains publics, des aqueducs, des palais, des temples, des théâtres et des cirques, où se célébraient des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces et des jeux de différentes espèces. C'étaient les Romains qui avaient introduit chez les Gaulois l'usage de ces monuments et le goût de ces spectacles, auxquels ils se portaient avec autant de passion que les peuples de l'Italie.

Vers le même temps à peu près, il arriva que des prêtres chrétiens se répandirent dans les Gaules, et propagèrent la connaissance de l'Évangile parmi la po-

pulation de ces provinces, jusqu'alors adonnée au culte des faux dieux. Malgré les persécutions que plusieurs empereurs romains dirigèrent avec acharnement contre ceux qui embrassaient le christianisme, comme vous l'avez vu dans d'autres livres, cette sainte religion fit de rapides progrès dans les Gaules, et son premier effet fut de changer totalement les mœurs et le caractère des peuples de cette contrée. De sauvages et guerriers qu'ils avaient été jusqu'alors, les Gaulois se montrèrent en peu d'années doux et humains. Dans cette nation, récemment régénérée par le baptême, on eût difficilement reconnu les descendants de ces terribles dévastateurs qui avaient autrefois mis Rome elle-même à deux doigts de sa perte, et dont une armée formidable, sous la conduite de leur BRENN ou chef, avait péri exterminée par la foudre et les tempêtes au moment où elle se préparait à saccager le temple de Delphes.

Avant leur conversion au christianisme, les anciens peuples de la Gaule, à qui

on donnait originairement le nom de CELTES, professaient une grande vénération pour les prêtres de leurs faux dieux, auxquels ils donnaient le titre de DRUIDES. Ces druides, qui habitaient de préférence les vastes forêts dont la Gaule était alors couverte, sacrifiaient à leurs divinités des victimes humaines, et surtout de pauvres petits enfants, dont ils s'imaginaient que le sang devait être plus agréable à ces dieux, qu'ils supposaient féroces comme leurs adorateurs.

L'usage de ce culte affreux avait entretenu chez la nation celtique une humeur farouche et cruelle que la religion chrétienne seule put faire disparaître. Il ne resta de ces mœurs barbares des Celtes que leur langage, qui ne fit place qu'après plusieurs siècles à la langue latine, alors fort répandue parmi les peuples soumis à l'empire romain, et dont un grand nombre de mots, en se mêlant successivement à d'autres idiomes, ont contribué à former notre langue française.



# L'INVASION DES BARBARES.

Depuis l'an 406 jusqu'à l'an 481.

---

Il y avait déjà plusieurs centaines d'années que les Romains s'étaient rendus maîtres de la Gaule, et ils avaient couvert ce pays d'une multitude de monuments, dont les débris excitent encore aujourd'hui notre admiration, lorsque des nations barbares, presque toutes originaires des contrées orientales de l'Europe, franchirent le Rhin et se répandirent de 406
proche en proche sur toute la surface des provinces gauloises, où elles exercèrent de terribles ravages.

Quoique ces barbares ne fussent pas tous sortis du même pays, on croit qu'ils appartenaient pour la plupart à la même

race que les TEUTONS, ces nations sauvages que Marius vainquit autrefois en Italie, ainsi que vous avez pu le voir dans l'histoire romaine, et leur aspect répandit la terreur au milieu de la population des Gaules.

Parmi ces barbares, on remarquait les VISIGOTHS, dont je vous ai déjà parlé dans un autre livre, les BURGUNDES, dont les ancêtres étaient originaires des bords de la Vistule, et enfin les FRANCS, peuple qui avait quitté par troupes les forêts de la Germanie, pour venir, de l'autre côté du Rhin, chercher un climat plus doux, et surtout du butin à enlever. Ces derniers n'avaient point de demeures fixes, et ils se plaisaient à parcourir tantôt un pays, tantôt un autre, comme le font encore aujourd'hui dans l'empire de Russie quelques tribus tartares, ou en Afrique certaines peuplades arabes qui ne vivent qu'à l'état nomade.

Maintenant, il faut que je vous dise quel était le butin qui attirait ainsi cette multitude de barbares dans les Gaules.

C'étaient des esclaves, des troupeaux, des étoffes et des meubles d'or et d'argent, dont ils dépouillaient les Gaulois pour les transporter dans leurs déserts; car il était bien rare alors de voir un Franc rester en arrière, lorsque ses compagnons regagnaient leurs solitudes, et préférer les douceurs d'une vie sédentaire à cette existence guerrière et périlleuse.

Si je vous expliquais quels étaient la figure et le costume de ces aventuriers terribles, lorsqu'ils parurent pour la première fois dans les Gaules, vous comprendriez aisément l'effroi que leur apparition répandit dans toute cette contrée. De longs cheveux retroussés sur le sommet de leur tête et d'énormes moustaches couvrant leurs lèvres épaisses leur donnaient une physionomie étrange; ils portaient sur leur épaule une espèce de pique garnie de fer et armée de crochets, dont ils se servaient comme d'un grappin pour entraîner les hommes et enlever les choses qu'ils jugeaient à leur convenance;

enfin, ils étaient armés d'une FRANCISQUE, sorte de hache à double tranchant, qu'ils maniaient dans les batailles avec autant de force que d'adresse.

Le reste de leur accoutrement répondait à cette figure sauvage. Vêtus d'un habit de grosse toile serré autour du corps et sur les membres, les jambes chaussées d'une espèce de guêtres de peau de cheval, le plus souvent ils combattaient la tête nue; et une longue chevelure graissée de beurre rance était à leurs yeux la plus belle de toutes les coiffures.

Je vous laisse à penser ce que devinrent les malheureux Gaulois lorsqu'ils se virent assaillis par des bandes d'hommes d'un aspect aussi étrange. Leur terreur fut si grande qu'ils ne cherchèrent même pas à se défendre, et se laissèrent emmener en esclavage pêle-mêle avec leurs troupeaux, à la suite des chariots sur lesquels les barbares chargeaient tout ce qu'ils enlevaient dans les campagnes.

Dans ce temps-là, les empereurs ro-

mains étaient si faibles et si découragés, qu'ils n'avaient point de soldats à opposer à ces hordes sauvages, dont les courses se renouvelaient à tout moment dans les provinces gauloises; aussi furent-ils obligés de souffrir que des troupes de Francs, après avoir dévasté une partie de ce beau pays, s'établissent enfin entre le Rhin et la Meuse, d'où ils se livrèrent plus facilement encore à des incursions dans le reste des Gaules. Les premiers Francs qui s'arrêtèrent ainsi dans cette contrée reçurent le nom de SALIENS, parce qu'ils se fixèrent à peu de distance de l'Océan et sur les bords d'une rivière que l'on nommait alors SALA, et qui arrose aujourd'hui, sous le nom d'Yssel, une partie de la Hollande; les autres Francs qui se fixèrent après eux à peu de distance du Rhin furent désignés sous le nom de RIPUAIRES, ce qui voulait dire alors HOMMES DE LA RIVE, dans leur langue teutonique.

Nous retrouverons bientôt dans cette histoire ces tribus de Francs Saliens et de Francs Ripuaires, avec lesquels il fau-

dra que nous fassions plus ample connaissance, puisqu'ils devinrent par la suite les maîtres de toute la Gaule, et furent les aïeux de la nation française. Mais il s'écoula bien des années avant qu'ils se décidassent à s'établir définitivement de l'autre côté de la Meuse, parce que la plupart d'entre eux préféraient ne pas s'éloigner de la Germanie, où ils avaient conservé des rapports fréquents avec un grand nombre de tribus de la même nation.

Quant aux autres barbares qui traî-
413. naient après eux leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possédaient, ils s'avancèrent à travers les Gaules, où les Visigoths formèrent de l'autre côté de la Loire un puissant État, dont Toulouse devint la capitale, tandis que les Burgundes, s'approchant des montagnes de l'est, fondèrent aussi un royaume qui reçut d'abord le nom latin de Burgundia, et plus tard celui de Bourgogne.

Les Visigoths, moins sauvages que les

Francs, et qui d'ailleurs étaient déjà chrétiens lorsque ceux-ci adoraient encore les divinités scandinaves dont parle la mythologie, n'éprouvèrent aucune difficulté à s'établir dans les cités du midi de la Gaule. Quant aux Burgundes, qui dans leur pays étaient presque tous forgerons ou charpentiers, ils se mirent à exercer leur profession dans les contrées où ils demeurèrent ; c'est ce qui explique sans doute pourquoi l'on trouve encore aujourd'hui, dans les départements qui faisaient alors partie de cet ancien royaume de Bourgogne, un grand nombre d'ouvriers habiles à toutes sortes d'ouvrages en fer et en bois.

---



# LE BAPTÊME DE CLOVIS.

**Depuis l'an 481 jusqu'à l'an 511.**

---

Près de cent ans s'étaient écoulés, avant que chacun de ces peuples barbares eût occupé dans les Gaules la place qu'il devait y conserver. Les Visigoths et les Burgundes, ainsi que nous venons de le voir, furent les premiers à fonder des établissements durables, et ce fut un grand bonheur pour les pays où ils s'établirent ; mais les Francs, d'humeur plus turbulente, ne renoncèrent qu'avec peine à l'existence vagabonde qu'ils avaient menée jusqu'alors. Toujours stationnés sur la rive occidentale de la Meuse, ils continuèrent à lancer de petites troupes de pillards sur les provinces voisines, d'où

ils se retiraient, suivant leur coutume, aussitôt qu'ils avaient ramassé autant de butin qu'ils pouvaient en emporter.

Telle était la situation des provinces gauloises, plus d'un siècle après l'invasion des barbares, lorsque, parmi les Saliens, il se trouva un chef renommé par ses exploits de guerre, qui, réunissant une partie de sa tribu, s'avança sur les bords de la Meuse jusqu'à TOURNAI, l'une des principales villes de ce pays, dont il fit sa demeure habituelle. Cet audacieux aventu- 481.
rier, qui se nommait CLOVIS, appartenait à la famille des MÉROVINGS ou MÉROVINGIENS, la plus illustre de la tribu salienne, parce qu'elle descendait d'un ancien roi franc appelé Mérovig, ce qui, dans la langue des barbares, voulait dire : « Éminent guerrier. »

Or ce serait une erreur de croire que les rois de ce temps-là fussent, comme les princes que l'on a vus depuis en Europe, de très-grands personnages, auxquels chacun se soumît sans résistance, et qui gouvernassent tout un royaume par le seul pou-

voir de leur volonté. Les rois francs étaient tout simplement des guerriers plus braves ou plus heureux que leurs compagnons d'armes, que ceux-ci choisissaient pour chefs dans les courses qu'ils voulaient entreprendre. Il fallait donc aussi qu'ils fussent plus habiles, plus audacieux, et quelquefois aussi plus féroces que leurs soldats eux-mêmes, afin de s'en faire craindre et respecter. Leur seule distinction était de porter leurs longs cheveux graissés d'huile parfumée, au lieu du beurre rance dont se servaient les autres Francs, et cette chevelure était la principale marque de leur dignité, car, dès qu'elle était coupée, ils perdaient toute autorité sur leurs sujets. C'est pour cela que vous verrez souvent ces premiers chefs des Francs désignés par le nom de « Rois chevelus. »

Ces princes étaient habituellement accompagnés d'un certain nombre de guerriers qu'ils attachaient à leur personne moyennant quelques présents, tels qu'un cheval de bataille, une francisque, ou une

autre arme de guerre ; ces guerriers portaient le nom de LEUDES, ce qui veut dire fidèles, et ils formaient autour du maître qu'ils avaient choisi une garde nombreuse et déterminée.

Clovis donc était le chef, ou, si vous l'aimez mieux, le roi des Saliens stationnés à Tournai. C'était de là qu'il se mettait en marche avec son armée, qui ne comptait guère plus de cinq à six mille combattants, pour aller enlever, soit aux Gaulois qui habitaient entre la Meuse et la Loire, soit aux autres barbares eux-mêmes, leurs esclaves et leur butin. Mais comme il n'était pas moins rusé qu'entreprenant, et que d'ailleurs il trouvait bons tous les moyens qui lui étaient utiles, il finit par devenir le plus puissant de tous les princes francs qui, comme lui, faisaient métier de dévaster la Gaule. Après avoir en quelques années, tantôt par la ruse, tantôt par la force, surmonté tous les obstacles qu'il rencontra sur son passage, il transporta sa demeure de Tournai à PARIS, autrefois nommé LUTÈCE par

les Romains, et qui n'était alors qu'une toute petite ville, comprise entre les deux bras de la Seine. Il parvint même à faire périr, par une trahison, le roi des Francs Ripuaires qui lui portait ombrage, et se trouva ainsi, en peu d'années, le seul chef de tous les Francs répandus depuis le Rhin jusqu'à la Loire.

Il ne faut pas vous étonner si à propos de ce prince fameux, qui passe ordinairement pour le premier roi des Francs et le fondateur de leur monarchie, je vous parle de la ruse et de la trahison qu'il employait assez fréquemment contre ses ennemis. De tels moyens sont sans doute peu honorables pour un prince qui devrait toujours se montrer vaillant et magnanime, et ne s'élever que par de glorieuses conquêtes. Mais ce sont là les habitudes des peuples barbares ; et encore aujourd'hui, la ruse est si familière aux sauvages de l'Amérique, qu'on en a vu quelquefois demeurer pendant plusieurs jours et plusieurs nuits blottis sous un buisson, ou immobiles sur une branche d'arbre,

pour y guetter l'ennemi qu'ils voulaient frapper.

C'était l'usage parmi les Francs, même lorsqu'ils habitaient encore leurs forêts de Germanie, de se disperser sur toute la surface du pays qu'ils occupaient, pour y passer l'hiver et se reposer de leurs fatigues. Alors les chefs ne conservaient autour d'eux que leurs fidèles, c'est-à-dire ceux qui s'étaient particulièrement attachés à leur service. Mais lorsqu'ils se furent répandus dans les Gaules, au lieu de donner à leurs leudes, comme auparavant, des chevaux de bataille et des francisques, ils leur distribuèrent, autour de la demeure qu'ils avaient choisie, des champs avec des esclaves pour les cultiver. Ces champs ainsi partagés reçurent le nom de TERRES SALIQUES, parce que les Saliens furent les premiers qui en firent usage ; et Clovis eut soin d'en accorder un grand nombre à ses compagnons, afin qu'ils se tinssent sans cesse réunis autour de sa personne, et fussent toujours disposés à former son armée.

Mais lorsque les premiers jours du printemps avaient reparu, on voyait les Francs, accourant de toutes les parties de la Gaule, se montrer en armes autour de leur roi, et former une assemblée que l'on nommait un CHAMP DE MARS, où ils décidaient de quel côté ils recommenceraient à guerroyer, et surtout à exercer de nouveaux pillages; le roi était alors obligé de les conduire où ils voulaient aller, et vous n'aurez pas de peine à croire qu'avec de pareils sujets, Clovis n'était pas toujours sûr d'être obéi. Je vais même à cette occasion vous raconter une histoire, qui vous fera voir que le roi des Francs n'était certainement pas leur maître.

Avant que Clovis se fût rendu plus puissant que tous les autres chefs de la même origine, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il arriva un jour qu'à la
486. suite d'un combat meurtrier, il s'empara de la ville de SOISSONS, qui appartenait à l'un de ses ennemis. Cette malheureuse ville fut pillée et saccagée de fond en

comble, et chacun des vainqueurs rapporta au camp le butin qu'il avait fait, pour être partagé en commun selon la coutume des barbares.

Il y avait là, parmi une multitude de choses précieuses de toute espèce, un magnifique vase d'or orné de ciselures que Clovis trouva si beau, qu'il proposa au soldat qui l'avait enlevé dans une église de le lui abandonner pour sa part de butin; mais cet homme grossier, au lieu de céder au roi le vase qu'il convoitait, aima mieux le briser en mille pièces, en le frappant de toutes ses forces avec sa masse d'armes.

Il n'en fallait pas tant pour exciter la colère de ce prince, dont le naturel violent et emporté souffrait impatiemment la moindre résistance à ses volontés ; cependant, dans cette circonstance, il dissimula son ressentiment, et n'osa pas, à la face de toute l'armée, punir le soldat qui lui avait désobéi d'une manière aussi grave.

Maintenant, il faut que vous sachiez

qu'une masse d'armes était une sorte de massue de fer garnie de pointes, dont on se servait à la guerre à cette époque, et bien longtemps encore après, pour assommer ses ennemis; et comme cette massue était fort pesante, il n'appartenait qu'aux hommes les plus robustes de la manier avec facilité.

A quelque temps de là, le roi, qui n'avait point oublié la désobéissance de son soldat, ayant passé une revue de ses troupes, fit sortir cet homme du rang pour le réprimander de quelque faute légère qu'il venait de commettre; mais celui-ci s'étant baissé dans ce moment pour ramasser quelque chose, le roi, qui portait aussi une masse d'armes, lui fendit la tête d'un seul coup, en le frappant, dit-il, comme il avait frappé le vase à Soissons.

Clovis, par son habileté et son astuce, plus encore que par son courage, étant
493. donc devenu le seul roi des Francs, prit pour femme une belle princesse nommée Clotilde, qui était fille d'un roi de Bour-

gogne. Cette princesse était chrétienne, et elle n'avait pas moins de vertu que de beauté ; aussi lorsqu'elle fut mariée et qu'elle vit Clovis, comme tous les hommes de sa nation, adorer les fausses divinités de son pays, elle s'en affligea sincèrement, et pria Dieu de toute son âme pour que Clovis se fît baptiser et embrassât la religion chrétienne, qui rend les hommes plus doux et plus humains en leur apprenant à modérer leurs mauvais penchants.

Dans ce temps-là, il arriva précisément que Clovis se vit forcé de marcher avec son armée à la rencontre d'un nouveau peuple germanique, qui, ayant passé le Rhin, prétendait à son tour chasser les Francs de la Gaule. Les ALLEMANDS, c'était ainsi que l'on nommait ce peuple, étaient aussi braves et beaucoup plus nombreux que les soldats de Clovis, et ils devaient être suivis de plusieurs autres tribus barbares qui auraient bientôt exterminé toute la nation franque.

Clovis, s'étant avancé au-devant d'eux,

les rencontra dans un endroit appelé
496. Tolbiac, où s'engagea une terrible bataille qui coûta la vie à un grand nombre de guerriers de part et d'autre. Le roi des Francs, malgré son habileté et son courage, faillit être pris ou tué dans la mêlée, et pendant un instant la victoire parut près de lui échapper.

Mais, en ce moment, Clovis se souvint que la reine lui avait souvent parlé de la bonté de Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent dans leur détresse, et, au plus fort de la bataille, il s'écria qu'il se ferait chrétien avec toute son armée si le Dieu de Clotilde lui accordait la victoire.

Le roi n'eut pas plutôt prononcé ces paroles que ses soldats reprirent courage. Les Allemands, au contraire, frappés d'épouvante, s'enfuirent de toutes parts, et la fortune se déclara pour l'armée des Francs.

Alors Clovis, reconnaissant que c'était au Dieu de Clotilde qu'il devait la défaite de ses ennemis, fit savoir à cette

princesse qu'il avait résolu de recevoir le baptême, et la joie qu'elle en ressentit fut si grande, que peu s'en fallut que cette bonne nouvelle ne la fît mourir de plaisir.

En effet, peu de temps après, le roi pria un saint évêque, nommé REMI, de le baptiser, avec trois mille de ses soldats, dans l'église de la ville de REIMS, où s'accomplit cette cérémonie, à la vue d'une multitude de peuple frappée de respect et d'admiration.

C'est en mémoire de cet événement remarquable que l'usage s'établit, plusieurs siècles après, d'amener en grande pompe les rois de France dans la même cathédrale de Reims, non pour y recevoir le baptême, parce qu'ils étaient toujours baptisés en naissant, mais pour que l'archevêque de Reims, successeur de saint Remi, après les avoir consàcrés par une onction sainte, posât sur leur front la couronne, dans une solennité religieuse à laquelle on donnait le nom de SACRE DU ROI.

Un grand nombre de Francs, suivant l'exemple de Clovis, reçurent le baptême peu de mois après lui ; mais beaucoup d'autres de ces barbares continuèrent d'adorer les faux dieux. Ce fut seulement par la suite des temps que toute leur nation se convertit au christianisme, qui, depuis cette époque, a toujours été la seule religion pratiquée dans les Gaules.

Vous trouverez dans plusieurs livres, mes jeunes amis, et surtout au bas des portraits ou des médaillons qu'ils renferment, Clovis désigné comme le premier roi de France. C'est une erreur dont il faut vous défendre, parce que, du temps de Clovis, il n'y avait encore ni royaume de France ni peuple français. Les Gaules, dont vous savez que ce prince n'occupait que la partie comprise entre le Rhin et la Loire, étaient alors habitées par des Gaulois, des Burgundes et une multitude d'autres barbares, parmi lesquels les Francs n'étaient que des étrangers. C'était de ces derniers seulement

que Clovis était le roi ; mais il parvint successivement à étendre sa domination sur les contrées méridionales situées de l'autre côté de la Loire, et dont les Visigoths s'étaient d'abord emparés. Il défit même et tua de sa propre main, dans une bataille livrée auprès d'un lieu nommé
VOUGLÉ, le roi de ces peuples guerriers 507.
appelé ALARIC II, qui était un prince aimable et vaillant ; et ceux-ci, pour ne point se soumettre à la domination des Francs, repassèrent les Pyrénées, et s'établirent en Espagne où ils avaient fondé une puissante monarchie.

Clovis ne jouit pas longtemps du fruit
de ses conquêtes. Il mourut presque 511.
soudainement à Paris, à peine âgé de quarante-cinq ans. Quoique, parmi les Francs Saliens, il ait le premier embrassé le christianisme, plusieurs chefs de sa famille, et entre autres son aïeul MÉROVIG et son père CHILDÉRIC Ier, avaient conduit avant lui des bandes de Francs dans l'intérieur des Gaules; et c'est à cause du premier de ces princes, que le

nom de Mérovings, ou Mérovingiens, est devenu celui de tous les rois de la même dynastie qui régnèrent successivement sur la nation franque.

---



# LES ENFANTS DE CLODOMIR.

**Depuis l'an 511 jusqu'à l'an 534.**

---

Après la mort de Clovis, les quatre fils de ce roi divisèrent entre eux, à peu près selon leur convenance, les vastes États que leur père avait conquis. Chacun de ces princes, que suivaient un bon nombre de leudes, et autour desquels les guerriers francs dispersés dans les Gaules venaient volontiers se rallier, s'établit sur une partie séparée du territoire ; et ils formèrent ainsi quatre royaumes, auxquels ils donnèrent le nom de la ville qui en était la capitale. De sorte qu'il y eut à la fois, dans le seul pays que les Francs avaient occupé sous Clovis, un roi de PARIS, un roi de

Soissons, un roi de Reims, et un roi d'Orléans.

Aucun de ces princes, à la vérité, n'était bien recommandable par ses qualités, parce que, dans ce temps-là, tous les hommes étaient plus ou moins sauvages et grossiers; mais les deux plus cruels furent sans contredit Clotaire, roi de Soissons, et Childebert, roi de Paris, qui, apprenant bientôt après que
524. leur frère Clodomir, roi d'Orléans, venait de périr dans une bataille contre les Burgundes, convoitèrent aussitôt les États de ce prince, qu'ils se proposèrent de diviser entre eux.

Or le roi Clodomir, en mourant, avait laissé trois petits garçons, que la reine Clotilde, leur grand'mère, avait amenés à Paris pour les faire élever sous ses yeux, et qu'elle affectionnait particulièrement, parce qu'ils lui rappelaient le fils qu'elle avait perdu.

Childebert était d'un naturel envieux et jaloux. Il ne pouvait souffrir que la reine, en sa présence, témoignât à ses

petits-fils la tendresse qu'elle leur portait. Ce méchant homme ayant fait aisément partager ses mauvais sentiments à son frère Clotaire, dont il soupçonnait les secrets penchants, tous deux résolurent d'un commun accord de faire périr ces pauvres enfants, afin de s'approprier l'héritage dont ils devaient être un jour les légitimes possesseurs.

Clotaire se rendit donc à Paris comme 526.
pour visiter son frère, et tous deux annoncèrent hautement qu'ils allaient conduire leurs petits-neveux dans les États qui leur étaient destinés, pour les mettre en possession des trésors que leur père avait laissés.

La reine Clotilde était loin de soupçonner les intentions de ces hommes cruels; et lorsqu'ils lui proposèrent de leur confier ces enfants pour les mener dans leur royaume, elle fut transportée de joie, ordonna qu'on mît aux jeunes princes leurs plus beaux habits, s'assura par elle-même qu'ils ne manqueraient de rien pendant leur voyage, et les embras-

sant avec tendresse, avant de les quitter, elle leur recommanda de travailler sans cesse à devenir des rois sages et vaillants, comme leur père Clodomir l'avait été.

Les trois enfants partirent donc bien joyeux, et ne doutant pas qu'ils allaient jouir de tout le bonheur imaginable ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs oncles les avaient trompés, car, au lieu d'être conduits dans les palais qu'on leur avait promis, ils furent jetés séparément dans des prisons obscures, où la consolation de gémir ensemble leur fut même refusée.

Je ne saurais vous dire quel fut le désespoir de ces petits princes lorsqu'ils se virent traités avec tant de barbarie; chacun d'eux se prit à pleurer amèrement dans son cachot, et ils ne pouvaient s'empêcher de verser des torrents de larmes, en pensant au temps où ils étaient comblés de caresses et de présents par leur aïeule. Cet affreux traitement n'était pourtant encore que le prélude du triste sort qui les attendait.

C'était, en effet, par l'ordre de Clotaire et de Childebert qu'ils avaient été ainsi jetés dans des cachots ; mais ce n'était point encore assez pour ces hommes féroces, qui ne pouvaient plus demeurer en repos tant que leurs neveux seraient vivants, parce qu'ils appréhendaient que les leudes de Clodomir ne vinssent arracher ses enfants de leur prison, ou peut-être que la reine Clotilde, instruite de leurs mauvais desseins, ne leur ordonnât de lui renvoyer ses petits-fils.

Un jour donc que cette princesse se trouvait seule dans son appartement du palais des THERMES, autrefois bâti près de Lutèce par l'empereur Julien, et dont les restes existent encore dans l'intérieur de Paris, elle vit tout à coup paraître devant elle un des officiers de Childebert, tenant d'une main une paire de ciseaux et de l'autre un poignard. Je vous laisse à penser quel fut l'effroi de la vénérable reine à l'aspect de cet homme, dont la figure n'était pas moins sinistre que le message dont il était chargé ; mais elle fut bien

autrement épouvantée, lorsqu'elle entendit ce misérable lui annoncer que Clotaire et Childebert l'avaient envoyé pour qu'elle prononçât elle-même sur le sort de ses petits-fils : ne lui laissant d'ailleurs d'autre alternative que de les voir mis à mort immédiatement, ou dépouillés de leur longue chevelure, caractère distinctif de la race mérovingienne, et dont la privation entraînait leur exclusion du trône en les condamnant de plus à une prison perpétuelle.

A ce langage terrible, et surtout à la vue des ciseaux et du poignard dont cet homme était armé, la reine fut si troublée qu'elle faillit perdre la raison. Dans son désespoir, elle s'écria qu'elle préférait cent fois que ses enfants cessassent de vivre, plutôt que de les voir privés de cette chevelure, sans laquelle il leur serait désormais impossible de régner sur les Francs.

C'était sans doute la douleur qui faisait parler ainsi la bonne Clotilde, qui d'ailleurs ne pouvait imaginer que ses fils

fussent assez cruels pour faire périr de pauvres enfants, dont la naissance royale était le seul tort envers leurs injustes parents.

Le barbare officier alla reporter à Clotaire la réponse de la reine ; et ce prince, envoyant aussitôt chercher deux des petits princes dans les cachots où ils étaient enfermés, les fit conduire secrètement dans son appartement, où Childebert était également venu les attendre.

En entendant ouvrir les verrous de leur prison, et surtout en apprenant qu'ils allaient être conduits devant leurs oncles, les deux enfants ne doutèrent pas qu'ils ne touchassent enfin au moment d'être heureux, et quittèrent avec joie ce triste séjour où ils avaient déjà versé tant de larmes. Mais ces pauvres petits ne savaient pas à quel sort ils étaient réservés.

Dès qu'ils furent arrivés dans le palais, l'impitoyable Clotaire saisit par un bras l'aîné de ses neveux, et, le renversant à terre, lui plongea son poignard dans le

cœur : le malheureux petit prince expira sur-le-champ en poussant un grand cri.

Témoin de cet affreux spectacle, le second des enfants se jeta aux genoux de son oncle Childebert, et le supplia avec tant d'instances de ne pas le faire périr comme son frère, que ce prince, tout cruel qu'il était, ne put se défendre d'un mouvement de pitié, et voulut empêcher Clotaire de commettre ce nouveau crime.

Mais ce dernier prince avait le cœur plus dur qu'un rocher. Indigné que Childebert voulût épargner ce sang innocent qu'ils avaient juré de répandre ensemble, il le menaça lui-même du poignard qu'il tenait encore ; et celui-ci, redoutant la vengeance de son complice, détourna la tête avec horreur pour ne pas être témoin de ce second assassinat, que Clotaire accomplit alors sans oppo sition.

Après ce double meurtre, il ne restait plus de cette famille infortunée que le plus jeune des fils de Clodomir, qui se nommait Clodoald ; mais lorsque Clo-

taire voulut aussi le mettre à mort, on ne le trouva plus dans sa prison, d'où, pendant la nuit précédente, les leudes de son père étaient parvenus à l'enlever.

Cette nouvelle adoucit le chagrin de la reine Clotilde ; mais elle demeura inconsolable de la mort funeste de ses deux petits-fils qu'elle avait tant aimés.

Le prince Clodoald, lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, était si bon et si charitable, qu'il passa toute sa vie à secourir les pauvres et les affligés. Au lieu de réclamer cette couronne royale qui avait été si fatale à ses frères, il se coupa lui-même les cheveux, pour consacrer à Dieu le reste de son existence, et se retira près de Paris, dans une solitude, où il mourut en grande réputation de sainteté, et à laquelle on donna depuis le nom de Saint-Clodoald ou de Saint-Cloud.

---



# LE REPENTIR.

**Depuis l'an 534 jusqu'à l'an 561.**

---

Lorsque les enfants de Clodomir eurent ainsi cessé d'exister, Clotaire et Childebert partagèrent avec leur frère THIERRY, roi de Reims, les domaines de ce prince, et entreprirent ensemble de grandes guerres contre les Visigoths, auxquels ils enlevèrent le reste des provinces gau-
534. loises qu'ils possédaient encore de l'autre côté de la Loire ; de sorte que ces peuples, qui avaient autrefois occupé une grande partie de la Gaule, ne possédèrent bientôt plus de ce côté des Pyrénées qu'une seule province appelée la SEPTIMANIE. Vers le même temps, les rois francs détruisirent le royaume de

Bourgogne, et jamais encore la puissance de cette nation n'avait paru aussi formidable.

Après cela, les Francs, qui venaient de remporter de si grands avantages sur les autres barbares en chassant ceux-ci des Gaules, et en soumettant ceux-là par la force des armes, se trouvèrent maîtres absolus de ce vaste pays. Mais ils ne firent encore pendant bien longtemps que parcourir en troupes, sans s'y établir, les provinces situées de l'autre côté de la Loire; et si quelquefois, à l'exemple des anciens empereurs romains, on vit les rois chevelus, couverts d'un manteau de pourpre, s'asseoir dans les cirques de Nîmes et de Toulouse, il s'écoula beaucoup d'années avant que leur domination sur ces contrées méridionales devînt stable et régulière. Ils préféraient à tout autre séjour celui des provinces plus rapprochées de la Germanie, où des nations nombreuses, restées de l'autre côté du Rhin, demeuraient encore associées à leur puissance.

N'allez pas croire pourtant que Clotaire et Childebert, qui venaient de se couvrir du sang de leurs neveux, ne furent pas punis de leur scélératesse, et qu'une prospérité toujours croissante devint leur partage. Après la mort de leur frère Thierry et de son fils Théodebert, l'un des plus vaillants princes de son temps, dont ils s'approprièrent aussi l'héritage,
555. ces deux méchants se brouillèrent, sans doute parce qu'ils avaient horreur l'un de l'autre, et le reste de leur vie ne fut plus qu'une suite de crimes et de traverses de toute espèce.

D'abord leur mère, la sainte reine Clotilde, à qui leur présence ne rappelait plus que d'amers souvenirs, se retira dans une ville éloignée, où elle consacra ses derniers jours à prier Dieu de toucher leurs cœurs et de leur inspirer le repentir de leurs fautes, et où elle termina saintement une vie dont elle avait fait, en ce siècle barbare, le modèle de toutes les vertus chrétiennes. Ensuite Chramme, fils de Clotaire, à l'instigation de son

oncle Childebert, oublia le respect qu'il devait à son père et se révolta contre lui, ce qui était certainement un grand crime; mais Dieu permit sans doute que Clotaire trouvât ainsi des ennemis parmi ses propres enfants, pour le punir de sa cruauté envers les fils de son frère Clodomir.

A quelque temps de là, Childebert 558.
mourut sans que personne le regrettât, parce qu'il avait passé sa vie entière à faire du mal. Clotaire, devenu par cet événement le seul roi, non-seulement des Francs établis dans les Gaules, mais aussi des tribus de la même origine qui habitaient encore la Germanie, prit le nom de Clotaire I$^{er}$; mais quoiqu'il se trouvât ainsi plus puissant que jamais prince des Francs ne l'avait été, il ne fut pour cela ni meilleur, ni plus heureux.

Cependant la révolte de Chramme n'était point encore apaisée; et Clotaire, profondément irrité, se décida à marcher en personne avec une armée nombreuse contre ce fils rebelle, qui s'était retiré en

Bretagne, l'une des provinces gauloises que baigne l'Océan. Là, Chramme, ayant été complétement défait dans une bataille qu'il osa livrer à son père, tomba au pouvoir des soldats du roi, au moment où il cherchait à s'embarquer sur un vaisseau avec sa femme et ses enfants. Clotaire fut bientôt informé de cet événement, qui mettait ainsi à sa disposition le sort de ces infortunés.

Vous connaissez déjà ce prince pour un homme si impitoyable, mes jeunes amis, que vous ne serez point surpris, sans doute, du nouvel acte de barbarie auquel il se livra. Dans sa colère, il demanda d'abord dans quel lieu se trouvait son fils; et lorsqu'on lui eut répondu qu'il était gardé à vue avec sa famille, dans une chaumière qui lui servait de prison, il ordonna qu'on le liât à des poteaux, ainsi que sa femme et ses petites filles, avec des chaînes de fer, et qu'ensuite on mît le feu aux quatre coins de
560. cette masure. Cet ordre cruel fut exécuté; et ces malheureux périrent tous dans les

flammes, sans que personne osât les secourir, tant on redoutait la vengeance du roi.

Aussitôt que ce crime affreux fut consommé, le barbare Clotaire sentit s'élever dans son âme des remords déchirants, car c'était son propre sang qu'il venait de répandre; et, quelque méchant qu'il fût, il ne put songer sans horreur que son malheureux fils venait d'être sacrifié à un moment de colère.

De ce moment, son palais lui devint insupportable; on le voyait errer dans les campagnes, le visage pâle, et le front souillé de cendres en signe de deuil et de désespoir. Chacun fuyait son approche avec effroi, craignant qu'il ne se livrât à quelque nouvelle furie.

Tantôt il se prosternait sur le pavé des églises, priant Dieu de lui accorder le pardon de ses crimes; tantôt il allait visiter les savants et les saints personnages de son temps, en les suppliant de lui indiquer quelque remède contre ses souffrances; mais personne ne pouvait les

soulager, parce que ses remords étaient la juste punition de tous les maux qu'il avait causés.

Une pareille existence n'était pas supportable, et bientôt en effet, il mourut
561. consumé de chagrin et de repentir; mais son désespoir dura autant que sa vie, et dans ses derniers moments encore, il s'écriait qu'il voyait bien que Dieu était plus puissant que tous les rois de la terre.

Cette effrayante histoire doit vous apprendre, mes jeunes amis, que jamais une mauvaise action ne demeure impunie. Clotaire, parvenu au comble de la puissance, succomba ainsi sous le poids de ses remords, quoiqu'il eût réuni en lui seul toute la grandeur de sa race, et fait périr sans miséricorde tous ceux qui lui portaient ombrage.



# LES FRANCS D'AUSTRASIE.

Depuis l'an 561 jusqu'à l'an 575.

---

Aussitôt que le roi Clotaire I$^{er}$ eut terminé sa déplorable existence, ainsi que je viens de vous le raconter, quatre de ses fils, qui lui survécurent, partagèrent entre eux son vaste royaume, comme l'avaient fait ceux de Clovis. Or vous savez que ce royaume s'était bien accru depuis le temps de ce dernier roi, car non-seulement il comprenait tout le pays desSaliens et des Ripuaires, ainsi que celui des Visigoths et des Burgundes, mais encore beaucoup de peuples barbares, restés de l'autre côté du Rhin, consentaient à obéir au roi des Francs, parce qu'il était de la race chevelue des Mérovingiens.

561. Tout ce vaste empire fut donc divisé entre les fils de Clotaire, et chacun d'eux s'en alla demeurer dans une grande ville dont il fit sa capitale. Mais CARIBERT, l'un de ces princes, roi de Paris et d'Aquitaine, étant mort peu de temps après, les trois autres s'emparèrent de ses États, et il n'y eut plus dans tout l'empire des Francs que trois rois : CHILPÉRIC, roi de Neustrie, SIGEBERT, roi d'Austrasie, et enfin GONTRAN, roi de Bourgogne.

Maintenant il faut que je vous dise quelles étaient les parties de la Gaule auxquelles on donnait alors les noms d'AUSTRASIE et de NEUSTRIE, et dont je viens de vous parler pour la première fois. L'Austrasie, mes jeunes amis, était le pays compris entre la Meuse et le Rhin, que les Francs Ripuaires occupaient autrefois, et ils lui donnaient ce nom parce qu'elle était située du côté de l'Orient, que l'on nommait l'OSTER en langue teutonique.

La Neustrie, au contraire, était la

contrée resserrée entre la Meuse et la Loire, sans y comprendre le pays des Bretons; on la nommait ainsi parce qu'elle était située vers l'Occident, que les Francs, dans leur langage, appelaient NÉOSTER. La seule vue d'une carte géographique de la domination franque à cette époque suffira pour vous apprendre à distinguer ces divers États l'un de l'autre.

Quoique les fils de Clotaire fussent ainsi devenus de grands princes, Sigebert, roi d'Austrasie, dont la capitale était COLOGNE, se trouvait encore plus puissant que ses frères, parce que c'était à lui qu'étaient échues en partage les tribus germaniques que le Rhin séparait des Gaules. Ces peuples étaient sauvages autant qu'intrépides, et ils n'attendaient qu'une occasion pour se répandre à leur tour sur ces provinces où les Francs avaient acquis tant de richesses.

Or Sigebert avait pris pour femme 566.
une belle princesse, nommé BRUNEHAUT, qui était fille d'un roi des Visigoths d'Es-

pagne, et pour laquelle il avait un grand attachement.

De son côté, Chilpéric, roi de Neustrie, avait épousé une sœur de Brunehaut, qui était une bonne et vertueuse princesse,
568. et que l'on nommait GALSUINTHE; mais peu de jours après ses noces, cette malheureuse femme fut trouvée étranglée dans son lit, sans que personne pût soupçonner quelle main avait osé commettre ce crime effroyable.

Il y avait alors à la cour de Chilpéric une jeune fille appelée FRÉDÉGONDE, douée, dit-on, d'une merveilleuse beauté, mais dont les charmes extérieurs cachaient une âme aussi ambitieuse que scélérate. Frédégonde n'était qu'une simple paysanne, lorsqu'on la fit venir à la cour de Neustrie pour y être suivante de la reine; mais Chilpéric, l'ayant aperçue, fut tellement frappé de sa beauté, qu'il résolut de l'élever au trône en la prenant pour épouse; et, cédant bientôt après aux instigations de cette femme perverse, il eut l'indignité de consentir à ce qu'un lâche

assassinat rompît les liens qui l'unissaient à l'infortunée Galsuinthe.

En apprenant la mort de cette princesse, Brunehaut, qui aimait tendrement sa sœur, se livra à un violent désespoir; mais bientôt, sachant que Frédégonde avait osé s'emparer de la couronne de Galsuinthe et se faire proclamer reine, elle ne fut plus maîtresse de son ressentiment, et décida Sigebert à déclarer la guerre à son frère. Le roi d'Austrasie marcha donc contre Chilpéric avec une armée, qu'il rendit encore plus formidable en appelant à son aide un grand nombre de chefs barbares qui accoururent de Germanie, suivis d'une multitude de soldats farouches et impitoyables, pour ravager le royaume de Neustrie.

Les Neustriens, à la vérité, n'étaient pas moins braves que les Austrasiens; mais ceux-ci faisaient plus souvent la guerre entre eux; et tandis que les Francs de Neustrie étaient devenus doux et pacifiques depuis leur séjour dans les Gaules, ceux d'Austrasie, au contraire, étaient

demeurés rudes et belliqueux par leur contact continuel avec les nations germaniques. Aussi le roi Sigebert remporta-t-il la victoire sur son frère, qu'il chassa même de Paris ; et peut-être allait-il lui ôter la couronne avec la vie, lorsque Frédégonde, à qui ce moyen était familier, envoya secrètement contre Sigebert deux
575. lâches assassins, qui, l'ayant surpris dans son sommeil, le frappèrent d'un poignard empoisonné et le laissèrent mort sur la place.

Ce meurtre arrêta les progrès des Austrasiens ; mais il ne désarma point la haine mortelle que Frédégonde portait à Brunehaut et qui devait être si fatale à la dynastie mérovingienne. Bien loin de là, profitant du premier moment de trouble et de consternation causé par cet événement, l'implacable Frédégonde, ayant surpris la reine d'Austrasie lorsqu'elle n'avait plus autour d'elle que quelques serviteurs sans défense, la fit saisir par des gardes et plonger dans une étroite prison avec son fils CHILDEBERT II,

qui n'avait que cinq ans, défendant, sous peine de la vie, que personne visitât la reine prisonnière.

---



# LA REINE FRÉDÉGONDE.

Depuis l'an 575 jusqu'à l'an 584.

---

Cependant Brunehaut captive ne vivait plus que dans des transes affreuses; chaque fois qu'on ouvrait la porte de sa prison, il lui semblait voir entrer de farouches soldats qui venaient lui arracher son fils ou l'égorger sous ses yeux. Cette terreur devint un si effroyable supplice pour elle, que les leudes d'Austrasie lui ayant fait offrir secrètement d'enlever le jeune prince et de le transporter dans son royaume, elle préféra se séparer de son cher enfant et consentit à le confier à leur dévouement.

Malheureusement, il n'était point facile de faire sortir le petit roi de la prison,

ni de tromper la vigilance des gardes qui l'entouraient, et la reine ne trouva d'autre moyen de salut pour son fils, que de le mettre dans une corbeille qu'elle descendit pendant la nuit du haut des murailles avec une corde, sans que personne s'en aperçût. Un homme dévoué reçut ce précieux dépôt, et en peu d'instants le jeune Childèbert se trouva au milieu des fidèles Austrasiens qui s'empressèrent de le reconnaître pour roi. Mais comme cet enfant était trop jeune pour régner par lui-même, ils placèrent près de sa personne un de leurs principaux chefs, qui, sous le titre de Maire du palais, fut chargé de veiller à la sûreté du jeune monarque, et de gouverner l'Austrasie en son nom.

C'est pour la première fois, sans doute, mes jeunes amis, que vous rencontrez dans vos lectures ce titre de maire du palais, qu'il est nécessaire de bien comprendre. Ces officiers étaient de très-grands seigneurs, auxquels obéissaient tous les gouverneurs du royaume. De

simples intendants des premiers Mérovingiens, ils étaient devenus chefs des leudes de leurs successeurs, et par suite les suprêmes magistrats du royaume.

Quoique la reine Brunehaut déplorât chaque jour davantage la cruelle nécessité qui la séparait de son fils, et que sa physionomie demeurât empreinte d'une profonde tristesse, elle était encore si belle et surtout si intéressante par ses malheurs, que le prince Mérovée, fils de Chilpéric, l'ayant visitée dans sa prison malgré la défense de Frédégonde, ne put s'empêcher de l'aimer, et lui proposa de la prendre pour femme.

Brunehaut, toujours inconsolable de la mort funeste de Sigebert, repoussa d'abord cette offre bienveillante; mais Mérovée lui ayant juré de protéger le petit roi d'Austrasie, et de le préserver des dangers qui environnaient son enfance, cette tendre mère, cédant à ses instances, consentit à ce qu'un pieux évêque, nommé
576. Prétextat, les mariât secrètement, quoique le prince n'eût point demandé le

consentement du roi son père, dont il craignait le ressentiment contre la veuve de son frère.

Frédégonde n'avait jamais pu souffrir Mérovée, parce qu'il était le fils d'une autre femme de Chilpéric. Aussi à peine eut-elle découvert que ce jeune prince avait osé épousé la reine captive, sans avoir même demandé l'assentiment de son père, qu'elle courut en avertir ce monarque, dont elle excita la fureur contre ce fils imprudent, en lui représentant sous les plus odieuses couleurs les conséquences de ce mariage contracté avec une princesse qu'il aurait dû regarder comme l'ennemie de sa famille.

Cependant Mérovée, informé de la colère de son père, et ne sachant comment se dérober à son indignation, avait eu le temps de se réfugier dans une église avec sa femme, espérant que le roi, qui le poursuivait, respecterait cet asile ouvert même aux plus grands criminels. Chilpéric n'osa donc pas arracher son fils du pied des autels; mais il lui fit

savoir secrètement qu'une prompte soumission pouvait lui mériter sa grâce, et ce prince trop confiant vint se jeter à ses genoux et solliciter son pardon.

En effet, le roi, touché de compassion à la vue de son fils repentant, allait peut-être lui ouvrir ses bras en lui pardonnant sa faute, lorsque la cruelle Frédégonde, qui ne le quittait pas d'un instant, faisant saisir le jeune prince par ses gardes, avant même que son père eût pris la parole, ordonnât qu'on lui coupât les cheveux sur-le-champ, et qu'on le conduisît dans un monastère, d'où il ne devait plus sortir.

Maintenant il faut que je vous dise qu'un monastère, à cette époque, était un vaste édifice consacré par la religion, où se réunissaient volontairement un certain nombre d'hommes pieux, qui s'engageaient par un vœu à y passer leur vie dans la prière et dans d'autres devoirs de religion ; on donnait le nom de MOINES à ceux qui embrassaient cette existence, dont ils ne pouvaient plus s'affranchir

tant qu'ils vivaient. Il y avait alors dans les Gaules un grand nombre de ces établissements, la plupart environnés de fortes murailles qui les défendaient contre les courses des barbares, et quelquefois plus semblables à des forteresses qu'à des lieux de retraite. Aussi Frédégonde, en faisant enfermer Mérovée dans un de ces cloîtres, prétendait-elle l'obliger à embrasser la vie monastique, et à renoncer ainsi au trône dont elle avait voulu le rendre indigne en le privant de sa longue chevelure.

Cette femme implacable, qui nourrissait un profond ressentiment contre l'évêque Prétextat de ce qu'il avait marié Mérovée avec Brunehaut, poursuivit ce saint personnage avec le dernier acharnement, et sa vengeance ne fut satisfaite que lorsqu'elle l'eut fait poignarder par 577.
un assassin, au pied même de l'autel où il venait de célébrer la messe.

Quant à Brunehaut, les leudes d'Austrasie ayant exigé qu'elle fût rendue à son fils, il lui fut enfin permis de rentrer

dans son royaume; mais, de ce moment, sa vie entière ne fut plus qu'une suite de malheurs. Pendant son absence, les maires du palais, profitant du jeune âge de Childebert II, étaient devenus les véritables rois d'Austrasie, et ce n'était plus que d'eux seuls que les chefs des Francs consentaient à recevoir des ordres.

L'infortuné Mérovée ne survécut que quelques mois à la disgrâce dont il avait été frappé. Parvenu à s'échapper du cloître qni semblait devoir lui servir de tombeau, il était sur le point de passer en Austrasie où il espérait enfin rejoindre Brunehaut, lorsque des soldats de son père se mirent à sa poursuite; et le prince, se voyant au moment de tomber entre leurs mains, préféra la mort au sort qui l'attendait s'il était repris. Il supplia un ami qui l'accompagnait de le percer de son épée, et les gardes de Chilpéric n'arrivèrent que lorsqu'il avait cessé de vivre.

Ces crimes multipliés étaient l'ouvrage

de la terrible Frédégonde, qui semblait ainsi l'emporter sur tous ceux qu'elle haïssait, lorsqu'au milieu de tant de prospérités, elle fut elle-même frappée d'une affliction qu'elle avait certainement bien méritée.

Cette reine avait deux petits garçons qu'elle aimait bien vivement, si toutefois un être aussi méchant peut aimer quelque chose. En une seule nuit, ces deux jeunes princes moururent de la même maladie, et Frédégonde, au désespoir, au lieu de reconnaître dans ce coup du ciel la juste punition de ses crimes, n'eut d'autre pensée que de trouver de nouvelles victimes.

Dans ce temps-là, rien n'était plus ordinaire, même aux classes les plus élevées de la nation franque, que de croire aux sorciers et aux sortiléges; croyance ridicule, s'il en fut jamais, et dont vous comprenez aisément l'absurdité, car il n'y a jamais eu personne qui ait pu faire ce que Dieu a rendu impossible.

Cependant Frédégonde, ne sachant à

qui s'en prendre du double malheur qu'elle venait d'éprouver, fit amener en sa présence quelques vieilles femmes de Paris qui prétendaient par des maléfices découvrir les secrets les plus cachés, et leur ordonna de lui faire connaître à quelle cause inattendue devait être attribuée la mort subite de ses deux fils. Mais lorsque la reine comprit, par leur langage, que ces misérables créatures, dont la crédulité publique faisait toute la science, ne pouvaient lui donner aucune explication raisonnable de ce cruel événement, elle les fit soumettre à toutes sortes de tortures, jusqu'à ce qu'elles confessassent qu'elles-mêmes avaient causé la mort des petits princes, en faisant usage de certains secrets de leur art, à l'instigation de quelques personnes que haïssait Frédégonde, et dont cette furie avait résolu la perte.

Ces prétendues révélations étaient complétement fausses; mais ces odieuses femmes aimèrent mieux accuser des innocents pour obéir à la reine, que de souffrir plus

longtemps les tourments auxquels elles avaient été soumises.

Tous ceux qu'elles eurent ainsi la faiblesse de nommer, au nombre desquels se trouvaient plusieurs des plus grands seigneurs de Neustrie, ne tardèrent pas à périr dans les supplices; et la douleur de Frédégonde devint ainsi le prétexte qui causa la perte de plusieurs hommes honnêtes, entièrement étrangers au prétendu crime dont elle les accusait.

Il ne restait plus qu'un pas à faire à cette femme atroce pour mettre le comble à ses scélératesses, c'était de porter la main sur le vieillard imbécile dont elle avait rempli le règne de tant de maux et d'horreurs. Elle ne recula pas devant ce nouveau crime.

Un soir que le roi Chilpéric revenait
de la chasse, où il avait passé presque 584.
toute la journée, il tomba frappé d'un coup de poignard par un homme que l'on ne reconnut pas d'abord, et qui disparut aussitôt dans l'obscurité. Le monarque, renversé de son cheval, expira peu d'in-

stants après; et, dès le lendemain, on apprit avec horreur que le meurtrier du roi n'était autre qu'un jeune homme appelé LANDRY, que chacun connaissait pour le favori de la reine.

Alors, personne ne douta que Frédégonde ne fût encore l'auteur de ce lâche attentat, dont elle accusa hautement Brunehaut et les Austrasiens. Connaissant mieux que personne les soupçons qui planaient sur Landry, elle affecta de le garder auprès de sa personne, et lui conféra même la dignité de maire du palais du jeune Clotaire, son dernier fils, qui venait de succéder au malheureux Chilpéric sur le trône de Neustrie.

Quoique le sort de Chilpéric eût été bien affreux, puisqu'il périt victime de l'odieuse ingratitude de celle dont il avait cru être aimé, personne parmi les Francs ne le regretta, parce qu'en accordant sa confiance à la plus scélérate des femmes, il avait mis entre ses mains la puissance dont elle abusait si cruellement. Complice justement abhorré des meurtres successifs

de sa femme Galsuinthe, de son frère Sigebert et de son fils Mérovée, il avait ainsi préparé la ruine de sa propre maison, et armé lui-même en quelque sorte, par ses lâches complaisances envers Frédégonde, le bras qui devait le frapper.

---



# LA MORT DE BRUNEHAUT.

Depuis l'an 584 jusqu'à l'an 613.

---

CLOTAIRE, fils de Chilpéric I^er et de Frédégonde, n'était âgé que de six mois,
584. lorsque, par la mort de son père, il se trouva appelé au trône de Neustrie. Sa mère s'était flattée de régner à sa place, jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner par lui-même; mais les seigneurs neustriens refusèrent d'obéir à cette femme cruelle, et ce fut GONTRAN, oncle du jeune monarque et roi de Bourgogne, qui devint son tuteur et celui de son royaume.

Gontran n'était pas un mauvais prince; mais les Francs d'Austrasie, auxquels il refusa de livrer Frédégonde qu'ils réclamaient pour la punir de tous ses crimes

lui suscitèrent mille embarras qui rendirent son règne bien pénible. Par un reste de pitié pour cette femme scélérate, il voulut bien cependant ne pas l'abandonner à ses ennemis; mais, ne pouvant lui-même supporter sa présence, il la relégua dans cette même ville de Rouen où naguère Brunehaut, par ordre de cette princesse, avait subi une dure captivité.

A cette époque, il était si ordinaire de voir des princes égorgés par leurs parents ou leurs sujets, que Gontran, quoiqu'il n'eût aucun ennemi personnel, ne pouvait s'empêcher de trembler pour sa propre vie. Un jour donc que le peuple en foule se trouvait réuni dans une vaste église, il éleva la voix au moment où le prêtre allait célébrer la messe, et supplia les assistants de le laisser vivre encore trois ans, afin, leur dit-il, qu'après ce délai Childebert II, roi d'Austrasie, qui commençait à grandir, pût à son tour protéger son petit cousin Clotaire.

Pendant ce temps, Frédégonde, se

voyant abandonnée de tout le monde (car un pareil monstre avait trouvé des complices, mais n'avait jamais eu d'amis), ne pouvait se consoler d'avoir perdu cette puissance royale qu'elle avait achetée par tant de crimes. Au fond de sa retraite, elle ne pouvait pardonner à Gontran de l'avoir ainsi confinée, ni oublier la haine qu'elle nourrissait depuis tant d'années contre Brunehaut et son fils Childebert, qui lui avait échappé si heureusement lorsqu'il n'était qu'un enfant. Toute prisonnière qu'elle était, elle trouva encore le moyen de satisfaire sa soif de vengeance, et corrompit à prix d'or de misérables
596. domestiques qui empoisonnèrent ce dernier prince pendant son repas.

Le vieux Gontran avait précédé dans la tombe son neveu Childebert II, et leur mort fut le signal de nouveaux malheurs et de nouvelles guerres. Les Francs d'Austrasie et ceux de Neustrie se disputèrent les débris du royaume de Bourgogne; et Frédégonde, profitant de ce moment de trouble pour sortir de sa prison,

reparut à la cour de son fils Clotaire,
qui n'avait encore que treize ans. Elle y
redevint souveraine maîtresse comme par
le passé, et Dieu sait toutes les méchan-
cetés qu'elle aurait encore accomplies, si
la mort n'était venue la surprendre, au
moment peut-être qu'elle y pensait le
moins ; car la Providence permet quel- 597.
quefois que les grands coupables tombent
ainsi tont à coup dans ses mains redou-
tables, sans avoir eu le temps de se re-
pentir.

Cependant le jeune roi de Neustrie, que l'on appela Clotaire II pour le distinguer de son aïeul Clotaire dont je vous ai raconté l'histoire, grandissait sous les yeux de Landry, ce maire du palais qui avait assassiné Chilpéric, et cet homme lui avait appris de bonne heure à détester Brunehaut, qu'il ne cessait pas de lui représenter comme l'irréconciliable ennemie de sa famille.

Depuis la mort de son fils Childebert, la reine d'Austrasie s'était chargée d'élever ses petits-fils, dont l'aîné, tout jeune

encore, se nommait THIERRY II; mais au lieu de s'efforcer d'en faire des princes généreux et vaillants, elle avait conçu la coupable pensée de leur donner une si mauvaise éducation, qu'ils seraient tout à fait incapables de gouverner un royaume, et surtout de se faire respecter des chefs austrasiens, qui, pour la plupart, étaient des hommes turbulents et difficiles à contenir. Cette princesse, chez qui, dans sa vieillesse, l'ambition remplaçait les passions violentes qui avaient autrefois troublé sa vie, agissait ainsi afin qu'ils ne lui redemandassent pas un jour la régence du royaume, dont elle prétendait jouir tant qu'elle vivrait. En même temps, comme elle se méfiait beaucoup des seigneurs mêmes qui avaient été autrefois les leudes du roi son mari et ses plus fidèles amis, elle fit périr plusieurs d'entre eux dans des embûches secrètes, et excita ainsi contre elle la défiance de tous les autres. Dès ce moment, ces seigneurs indignés, de concert avec les principaux chefs barbares que Sigebert avait appelés

autrefois de Germanie, n'attendirent plus qu'une occasion favorable pour se venger d'une manière terrible de cette princesse, avec laquelle ils résolurent de perdre toute la race royale des Mérovings d'Austrasie.

Sur ces entrefaites, le roi Thierry II, étant venu à mourir, laissa quatre petits 613.
garçons que son aïeule prétendit encore faire élever à sa manière; mais cette fois sa tyrannie devint si insupportable, que ses ennemis prirent la résolution de ne pas différer davantage l'instant de s'en affranchir.

Il y avait alors parmi les seigneurs austrasiens un chef nommé VARNACHAIRE, qui jouissait à juste titre d'une haute réputation de courage et d'habileté. C'était ce capitaine qui conduisait les soldats de Brunehaut contre les Neustriens ou les Bourguignons dans ses fréquentes querelles avec ces deux peuples, et jamais il ne paraissait sur un champ de bataille qu'il ne remportât la victoire.

Or, il faut que vous sachiez que lorsque

les rois sont défiants et injustes, il se trouve toujours autour d'eux des hommes toujours prêts à leur faire des faux rapports, dans le but de flatter leurs mauvaises passions, et d'obtenir ainsi pour récompense les emplois ou les richesses de ceux qu'ils ont perdus par leurs calomnies.

Ce fut par un de ces dangereux courtisans que Brunehaut fut un jour officieusement avertie que Varnachaire, dans un instant d'impatience, avait laissé échapper quelques paroles de mécontentement contre sa royale maîtresse, qui semblait méconnaître ses services ; il n'en fallut pas davantage pour que cette princesse, sur une aussi vague accusation, écrivît sur-le-champ à un officier qui lui était entièrement dévoué pour lui ordonner de faire périr le chef austrasien.

Lorsque sa lettre fut achevée, elle voulut la relire avant de l'expédier ; mais comme il arrive souvent à ceux qui s'abandonnent à un premier mouvement de colère, elle regretta d'avoir écrit des

choses qui devaient causer la mort d'un si vaillant capitaine, et déchira sa lettre en mille morceaux, qu'elle jeta sous la table.

Brunehaut croyait sans doute que personne au monde ne connaîtrait la mauvaise pensée qu'elle avait eue contre Varnachaire; mais un domestique, qui était peut-être gagné par ses ennemis, ayant ramassé soigneusement les débris du parchemin qu'elle avait déchiré, alla les porter à ce seigneur lui-même, qui, après les avoir rapprochés pour les lire, comprit que peu s'en était fallu que, sur un simple soupçon, la reine ne le fît mettre à mort. Il craignit qu'une autre fois elle ne se ravisât pas assez tôt, et, pour mettre désormais sa propre vie hors de danger, il fit offrir secrètement au roi de Neustrie de lui livrer sa grand'tante et tous ses jeunes cousins, pour qu'il disposât à son gré de leur liberté ou de leur vie.

Or, le roi Clotaire II avait hérité de la haine mortelle que sa mère Frédégonde portait à cette princesse; aussi accepta-

t-il cette proposition avec empressement, et il promit même à Varnachaire de le faire maire du palais de Bourgogne, s'il consentait à lui amener la reine pieds et poings liés. Presque tous les seigneurs austrasiens et bourguignons entrèrent dans ce complot, et Brunehaut, ne trouvant plus un seul défenseur, fut livrée au roi de Neustrie avec ses petits-fils.

Ce fut un terrible spectacle que celui de cette Brunehaut, qui avait été fille, femme, sœur, mère et aïeule de tant de rois, traînée par des soldats devant son implacable neveu, qui ordonna aussitôt qu'on la dépouillât du manteau royal dont elle était enveloppée, et lui fit arracher la couronne d'or qui brillait encore sur son front.

On la revêtit ensuite de misérables haillons sous lesquels elle fut promenée pendant trois jours sur un chameau, à la vue des soldats et de la populace qui l'accablèrent de boue et d'injures; car, la plupart du temps, c'est une satisfaction pour les gens grossiers de maltraiter ainsi

ceux qui ont été leurs maîtres, et dont ils n'ont plus rien à craindre ni à espérer.

Après ce premier supplice, Clotaire fit amener un cheval sauvage que jamais aucun cavalier n'avait pu dompter; et ayant fait lier à l'instant même par les cheveux sa malheureuse parente à la queue de ce fougueux animal, il ordonna aux hommes qui le contenaient avec peine de l'abandonner à toute la rapidité de sa course, que l'on eut soin d'exciter encore en lui enfonçant dans les flancs des éperons aigus.

Le corps de l'infortunée Brunehaut, ainsi emporté avec une effrayante impétuosité à travers les épines et les ronces dont les champs voisins étaient couverts, se trouva bientôt mis en pièces. L'on sait aujourd'hui que cette terrible exécution eut lieu alors auprès de Paris, à la place même où aboutit à présent, dans la rue Saint-Honoré, la rue Croix-des-Petits-Champs.

Longtemps après la mort de cette princesse, on trouva dans un tombeau les

restes de son corps mutilé; et parmi des lambeaux de vêtements, on crut reconnaître l'un des éperons de fer qui avaient été fixés aux flancs du cheval pour l'exciter dans sa course.

Quant aux petits-fils de Brunehaut, ils furent tous mis à mort par l'ordre de Clotaire II, qui, comme vous le voyez, n'était pas moins cruel que son grand-père, et avec eux finit cette famille de rois austrasiens que tant de crimes et de désastres avaient frappée.

---

# LES MONASTÈRES.

Depuis l'an 613 jusqu'à l'an 638.

De tous les rois de la première race, aucun n'a conservé en France un nom aussi populaire que DAGOBERT Ier, fils et successeur de Clotaire II. L'histoire fait remonter à ce prince diverses fondations remarquables, auxquelles se rattache l'origine de plusieurs traditions nationales.

Clotaire II, devenu maître de l'Aus- 613.
trasie par l'extermination de la famille de Brunehaut, que la trahison venait de lui livrer, eut d'abord l'intention de réunir ce pays aux royaumes de Neustrie et de Bourgogne, qu'il gouvernait déjà au moyen de ses maires du palais ; mais il

s'aperçut bientôt que les seigneurs austrasiens qui s'étaient donnés à lui murmuraient d'être comptés pour si peu dans l'empire des Francs, et il résolut de leur donner pour roi son fils Dagobert, qui était un prince aimable et vaillant. Il
622. céda donc à ce jeune prince cette couronne d'Austrasie achetée par tant de meurtres ; et lorsque Clotaire mourut après un long règne, Dagobert se trouva
628. roi de toute la Gaule, et même de plusieurs provinces germaniques, comme son père l'avait été.

A cette époque, les Francs se montraient bien différents de ce qu'ils avaient été du temps de Clovis et de ses fils. Au lieu de se tenir constamment prêts à reprendre les armes pour marcher à de nouvelles expéditions, ils vivaient dispersés sur toute la surface du territoire des Gaules, où chacun d'eux avait commencé à cultiver un coin de terre ou à le faire labourer par des esclaves; mais selon leur ancienne coutume, ils avaient soin de ne pas s'éloigner de la demeure

où s'étaient fixés les chefs dont leurs pères avaient suivi la bonne et la mauvaise fortune.

Chaque année, lorsque la saison du Champ de Mars était arrivée, on ne les voyait plus accourant de toutes parts, armés de leurs redoutables francisques, presser leurs rois de les conduire à quelque guerre où ils pussent exercer de nouvelles rapines. Le goût de ces courses périlleuses s'était éteint chez la nation franque ainsi disséminée ; et il ne se trouvait plus dans ces assemblées, autrefois si tumultueuses, que les capitaines des guerriers barbares, auxquels on donnait les noms de DUCS et de COMTES, les évêques des cités, décorés du titre de PRÉLATS, et enfin les leudes des rois, enrichis de la possession des terres saliques, ou des BÉNÉFICES, qu'ils tenaient de la munificence royale. Ce mot de bénéfice, mes jeunes amis, signifiait une terre donnée en présent, comme les chevaux et les armures que les rois francs distribuaient autrefois à leurs compagnons, pour les attacher plus forte-

ment à leur service et s'assurer leur fidélité.

Au milieu de ces assemblées, les maires de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie occupaient le premier rang parmi les seigneurs de ces royaumes. Celui qui était alors revêtu de cette dignité chez les Austrasiens portait le nom de PÉPIN, et on l'a surnommé le VIEUX, pour le distinguer de deux autres Pépin, dont je vous parlerai par la suite.

Mais Dagobert, qui reconnut bientôt dans ce seigneur un esprit supérieur et un caractère ambitieux, craignit qu'il ne se mît à la tête des mécontents, et le dépouilla de sa dignité pour en revêtir un duc neustrien, nommé EGA, dont la fidélité lui était connue.

De plus, comme les Austrasiens se plaignaient de n'avoir point un roi qui habitât parmi eux, il leur envoya son fils aîné âgé de trois ans seulement, et le
632. fit roi d'Austrasie sous le nom de Sigebert II, parce qu'il était le second prince

de ce nom qui régnât sur ce royaume. Un autre de ces fils, qui se nommait Clovis II, reçut pour son lot la Neustrie et la Bourgogne, et une assemblée des seigneurs francs et bourguignons approuva ce partage ; mais cette précaution n'empêcha pas que de nouveaux malheurs ne vinssent fondre sur la famille des Mérovings.

Puisque vous connaissez maintenant une partie de l'histoire du roi Dagobert, je dois aussi vous parler de son ministre, saint Éloi, que ses talents et ses vertus ont rendu célèbre.

Éloi était le plus habile orfévre de cette époque, où l'art de la ciselure sur métaux paraît avoir atteint déjà un assez haut degré de perfectionnement. Par son travail et son économie, il enrichit le trésor royal d'un grand nombre d'objets précieux, et mérita ainsi que Dagobert lui confiât non-seulement la garde de ses richesses personnelles, mais encore l'administration des finances du royaume. Il devint évêque de Noyon, et ses occupa-

tions comme artiste et comme ministre du roi ne l'empêchèrent pas de remplir toutes ses fonctions pastorales, et de devenir un des saints les plus populaires de ce temps-là.

Lorsque je vous ai raconté les infortunes de Mérovée, que Frédégonde fit enfermer dans un monastère après l'avoir dépouillé de sa longue chevelure, signe distinctif de la race mérovingienne, je n'ai pas eu le temps de vous faire connaître quels étaient le sort et les occupations des moines qui se réfugiaient volontairement dans ces saintes retraites.

La plupart de ces hommes pieux, en renonçant ainsi à la vie du monde, n'avaient eu d'abord d'autre but que de consacrer leur existence à Dieu par la prière et la méditation. Mais il se trouva parmi eux un grand nombre de saints personnages que le zèle de la religion conduisit à l'étude des sciences humaines, presque entièrement oubliées alors des autres hommes, que la rudesse des mœurs franques éloignait à cette époque de toute

occupation sédentaire ou pacifique. L'Église seule, dans ces temps reculés, entretenait dans les âmes l'amour de l'étude, et permettait aux esprits studieux, par la sécurité qu'elle leur offrait, de se livrer aux recherches qu'exige la science. C'est à la paix profonde qu'ils trouvaient alors dans l'enceinte des cloîtres, que nous sommes redevables de la conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité et d'un grand nombre de connaissances utiles, qui, sans leurs travaux persévérants, ne seraient sans doute point parvenus jusqu'à nous.

Du temps de Dagobert I[er], très-peu d'hommes, a l'exception des moines, apprenaient à lire et à écrire; et l'on était bien loin encore de soupçonner l'usage de l'imprimerie, avec laquelle il est si facile aujourd'hui de multiplier les livres. Aussi, après leurs devoirs de piété, la principale occupation des religieux assez instruits pour se livrer à ce travail, était-elle de reproduire, en les copiant, les ouvrages précieux que renfermaient les bi-

bliothèques des monastères, où ils avaient souvent rassemblé la plupart des manuscrits de l'antiquité grecque et latine, échappés par leurs soins aux dévastations des barbares qui avaient renversé l'empire romain. C'était à la fois un travail utile à ces moines eux-mêmes, parce qu'ils y puisaient des connaissances qu'ils ne pouvaient se procurer ailleurs, et profitable à la société tout entière, qui devait un jour retrouver dans les cloîtres les éléments de toutes les sciences qui pouvaient l'arracher à la barbarie. L'oisiveté était d'ailleurs sévèrement interdite aux religieux des monastères, et ceux même à qui leur ignorance ou leur âge ne permettait pas de cultiver leur intelligence se livraient avec une égale ardeur à des travaux manuels qui exigeaient autant d'industrie que de persévérance.

Les uns entreprenaient d'abattre une partie des vastes forêts qui couvraient encore plusieurs contrées de la Gaule, pour en labourer le sol, et y cultiver le blé et les autres végétaux dont l'homme

se nourrit. Les autres pratiquaient des routes qui ouvraient des communications entre leurs monastères et les villes voisines, ou construisaient des remparts en terre, appelés aujourd'hui digues, destinés à préserver les campagnes du débordement des torrents ou des rivières qui les traversaient.

Quelques provinces furent également redevables aux moines du creusement de larges fossés, où s'écoulaient les eaux stagnantes de certains marécages, dont les exhalaisons fétides répandaient annuellement sur toute la contrée environnante des épidémies meurtrières qui l'eussent bientôt changée en une vaste solitude; de sorte qu'il arriva fréquemment que des marais infects, ainsi desséchés, non sans périls, par ces hommes laborieux, se trouvèrent en peu d'années transformés en belles prairies, dont la fertilité devint une source inépuisable de richesses pour toute la population riveraine.

Il ne vous sera pas difficile maintenant de comprendre quels services éminents

rendit à la plus grande partie du royaume la prodigieuse activité des moines de cette époque, et combien ils durent inspirer de vénération à leurs contemporains, qui, la plupart du temps, se fussent trouvés dans l'impossibilité absolue d'entreprendre des travaux considérables, dénués comme ils l'étaient des moyens et des connaissances nécessaires à leur exécution. Aussi le roi Dagobert, qui pensait être agréable à Dieu en favorisant ses serviteurs, se plut-il à protéger ces infatigables travailleurs. Il leur distribua un grand nombre de terres à titre de bénéfices, comme les premiers rois francs en avaient distribué à leurs capitaines et à leurs soldats, et les combla de toutes sortes de richesses, afin d'encourager leurs généreux efforts.

Ce fut également pour honorer les moines de Saint-Denis, petite ville des environs de Paris, que Dagobert bâtit dans ce lieu une vaste et belle église, qu'il orna d'un grand nombre de magnifiques ouvrages d'orfévrerie que saint Éloi fabriqua par son ordre, et dont les colon-

nes, les voûtes et les murailles furent décorées d'étoffes tissées d'or et d'argent, et brodées de perles ou de pierres précieuses. Il fit en outre creuser sous cet édifice d'immenses souterrains, dont il fit choix pour son propre tombeau, et pour celui des princes qui régneraient après lui; et en effet, depuis cette époque, ces caveaux ont servi de sépulture à la plupart des rois de France.

Dagobert Ier rendit donc un service éclatant à son siècle en protégeant les hommes instruits, qui étaient fort rares à cette époque; et cela était d'autant plus louable de sa part que lui-même ne savait point lire, et passerait certainement aujourd'hui pour un ignorant; mais il savait au moins apprécier le mérite de la science, et faisait grand cas de ceux qui la cultivaient.

Plusieurs de ses successeurs l'imitèrent, en fondant comme lui un nombre considérable de monastères d'hommes et de femmes, qu'ils enrichirent de leurs dons, pour se concilier la faveur du ciel et se

faire pardonner leurs péchés : c'était multiplier les sanctuaires de la piété, les asiles de la science, les foyers de la sainteté, les refuges de toutes les misères. Mais malheureusement, dans le cours des siècles, l'opulence, suite nécessaire des dons qui leur étaient faits et des travaux auxquels ils se livraient, devint une tentation pour des religieux qui avaient fait vœu de pauvreté, et les exposa quelquefois à perdre l'ardeur et les vertus qui avaient animé leurs devanciers.

---

# LES ROIS FAINÉANTS.

Depuis l'an 638 jusqu'à l'an 656.

---

Les rois dont je vais maintenant vous raconter l'histoire sont ordinairement désignés sous le nom de ROIS FAINÉANTS, parce qu'abandonnant aux mains de leurs ministres le soin de régir leur royaume, le pouvoir suprême ne fut pour eux qu'une occasion de se livrer aux douceurs de la mollesse et de l'oisiveté.

Cependant il ne faut pas croire que tous les Mérovingiens à qui l'histoire a infligé ce surnom aient mérité cette honte par leur paresse et leur indolence. La plupart d'entre eux ne furent que de pauvres orphelins, à qui des am-

bitieux ne laissèrent que l'apparence de la royauté, dont ils exercèrent la puissance en leur nom et souvent à leur préjudice; car le plus grand malheur que puisse éprouver un jeune homme, dans quelque condition que la Providence l'ait fait naître, c'est de se voir privé, dès son bas âge, de l'exemple et des conseils de ses parents.

Les fils de Dagobert, SIGEBERT II, roi d'Austrasie, et CLOVIS II, roi de Neustrie, furent les premiers monarques francs flétris du titre de Fainéants. A peine âgés, l'un de huit ans, l'autre de quatre, lors-
638. que leur père mourut, tous deux se trouvèrent réduits à un vain simulacre de royauté, le premier sous la domination de Pépin le Vieux, que les Austrasiens avaient rappelé, le second sous l'empire d'Ega, ce seigneur neustrien à qui Dagobert avait autrefois confié la jeunesse de son fils aîné. Dans chacun de ces royaumes, ces hommes puissants exerçaient le pouvoir souverain, auprès des jeunes rois, sous le titre de maires du pa-

lais, et c'était à eux qu'obéissaient les seigneurs francs et bourguignons, et même une partie des chefs barbares qui commandaient aux nations germaniques restées de l'autre côté du Rhin. Les ducs du midi de la Gaule reconnaissaient aussi leur autorité, quoique la plupart n'attendissent qu'une occasion favorable pour s'affranchir d'une monarchie qu'ils voyaient à la veille d'échoir en partage à celui qui serait assez habile pour s'en emparer.

Sigebert II ne régna que peu d'années en Austrasie, et sa mort réunit encore une fois ce royaume à celui de Neustrie 656.
dans les mains de Clovis II, le plus indolent des rois francs que l'on eût vus jusqu'alors, mais dont la mollesse et la nonchalance furent encore surpassées par ses successeurs.

De temps à autre, et lorsqu'il ne faisait ni pluie, ni vent, ni soleil, tant il redoutait la moindre variation de température, ce prince, qui vivait retiré dans un château où il ne songeait qu'à s'amu-

ser, boire, manger et dormir, montait sur un chariot attelé de quatre bœufs blancs dont les cornes étaient dorées, et parcourait lentement les rues de Paris, alors étroites et boueuses, où il eût été difficile d'ailleurs qu'un char traîné par des chevaux vifs et fringants eût pu se frayer un passage.

Pendant ce temps, c'était le maire du palais qui gouvernait le royaume à la place du monarque; et comme l'autorité de ce seigneur était sans bornes, personne n'osait contredire ses volontés, pas même le pauvre roi, entièrement soumis à ses moindres caprices.

Une fois chaque année, seulement, le maire du palais permettait au faible Clovis de se montrer en cérémonie à l'assemblée du Champ de Mars, où, comme je vous l'ai dit, se rendaient exactement les ducs des provinces, les évêques, et les leudes royaux, la plupart accompagnés d'un certain nombre d'hommes de leurs domaines. Alors on couvrait le monarque d'un magnifique manteau de

pourpre; on lui mettait sur la tête une couronne d'or, et autour du cou un collier tout étincelant de pierreries. Ainsi paré, le prince paraissait devant son peuple ; mais il lui était interdit de prononcer une seule parole, et surtout de rien ordonner sans l'agrément de son maire du palais.

Aussitôt après cette solennité, Clovis II était ramené dans ses appartements où l'attendaient toutes ses aises, qu'il préférait infiniment aux soucis de la royauté ; car rien n'est plus difficile que de s'arracher à la paresse, lorsqu'elle est devenue une habitude, quelque honteux que soit ce vice, puisque Dieu a voulu que chacun travaillât sur la terre, même les hommes riches et puissants.

Mais le faible monarque, par son indolence même, se trouvait menacé d'un danger qu'il lui était difficile de combattre, et que l'oisiveté traîne infailliblement après elle; je veux parler de l'ennui mortel qui l'accablait sans cesse, et auquel il ne connaissait d'autre remède

que le spectacle des exercices de quelques baladins, à qui le maire du palais permettait l'entrée du château royal, de peur que le prince ne conçût le désir de chercher ailleurs d'autres distractions.

Cependant il arriva qu'un jour, l'indolent Clovis II, étant sorti de son palais pour essayer une promenade, aperçut une jeune et belle fille que des marchands étrangers conduisaient sur un marché voisin, où ils se proposaient de la vendre comme esclave, ce qui n'avait rien d'étrange à cette époque, où l'on voyait journellement s'exercer un pareil trafic, qui nous paraît aujourd'hui si contraire aux lois de la religion et de l'humanité. La plupart des malheureux ainsi exposés comme des bêtes de somme en vente publique étaient des prisonniers de guerre, ou des enfants que des brigands avaient enlevés à leur famille, comme cela était arrivé à cette jeune fille, qui avait nom Bathilde.

Le roi voulut savoir l'histoire de cette jeune personne ; et il apprit bientôt que

c'était une princesse d'un pays lointain, qui, se promenant un jour sur le bord de la mer, avait été surprise par des pirates, et transportée, malgré ses pleurs, sur leur vaisseau, qui s'était bientôt éloigné à toutes voiles.

Le récit de cette aventure fit naître chez Clovis le désir d'entretenir cette infortunée, dont les malheurs, la sagesse et la beauté lui inspirèrent un si vif intérêt, qu'après avoir payé aux marchands étrangers une somme plus forte encore que le prix qu'ils demandaient de leur esclave, il la conduisit dans son palais, et déclara presque aussitôt qu'il ne voulait pas avoir d'autre épouse; de sorte que Bathilde, qu'un sort injuste avait un moment condamnée à l'esclavage, ne sortit de cette condition déplorable que pour prendre place sur le 649.
trône des Francs, où elle se fit chérir par ses vertus et sa charité. Elle mérita même, comme Clotilde, femme de Clovis I^er^, d'être mise au nombre des saintes que l'Église honore.

Clovis II se fût sans doute estimé heureux de passer une longue vie auprès
656. d'une femme si aimable; mais il mourut de maladie dans un âge encore peu avancé, laissant à la sage Bathilde, avec la régence du royaume, le soin d'élever trois jeunes enfants dont elle était mère, et que leur naissance appelait un jour à porter le poids de cette couronne royale, que lui-même n'avait jamais eu la force de supporter.

---



# LES MAIRES DU PALAIS.

Depuis l'an 656 jusqu'à l'an 678.

Clotaire III, roi de Neustrie, et Childéric II, roi d'Austrasie, étaient les fils aînés de Clovis et de la reine Bathilde ; mais comme ils étaient en bas âge, cette princesse elle-même, investie du titre de Régente, choisit dans chaque royaume, selon la coutume de cette époque, deux maires du palais, pour gouverner à leur place les États qui leur étaient échus en partage. Quant à Thierry, leur plus jeune frère, sa mère l'éleva soigneusement sous ses yeux ; et lorsque, dix ans plus tard, cette princesse, dégoûtée des grandeurs du monde, se retira dans un monastère de femmes qu'elle

avait fondé à CHELLES, près Paris, il l'accompagna dans cette pieuse retraite où il fut longtemps oublié.

Or, le maire du palais dont Bathilde
660. avait fait choix pour gouverner le royaume de Neustrie, auprès de son fils Clotaire III, était un homme habile, appelé ÉBROÏN, dont elle avait eu occasion d'apprécier le dévouement; mais comme il n'appartenait par sa naissance ni à la classe des seigneurs, ni à celle des évêques, ni même à celle des leudes royaux, ceux-ci virent avec mécontentement son élévation, parce qu'ils ne doutaient pas qu'Ébroïn ne tentât d'abaisser leur orgueil et de les réduire à l'obéissance.

Chez les Austrasiens, au contraire, le maire du palais était un duc nommé VULFOALD, que les grands du royaume avaient désigné au choix de la régente, pour qu'il exerçât à leur profit l'autorité royale; mais comme ce seigneur n'était que leur égal, il en résulta bientôt qu'un grand nombre de chefs des Francs et de ducs du midi de la Gaule, qui jusqu'alors

s'étaient soumis à la puissance du roi d'Austrasie, refusèrent de lui obéir davantage, ainsi qu'au maire qui le représentait.

Sur ces entrefaites, il arriva que Clo-
taire III, à peine sorti de l'enfance, 670.
mourut en Neustrie. Ébroïn, qui ne voulait pas que la mairie de ce royaume lui échappât, alla trouver dans sa retraite de Chelles le jeune Thierry, dont lui seul peut-être se souvenait encore, et déposa à ses pieds les marques de la royauté : c'étaient un diadème orné de pierreries, un riche manteau de pourpre magnifiquement brodé, et enfin un sceptre d'or, symbole du pouvoir suprême.

Le jeune fils de Bathilde, à peine âgé de seize ans à cette époque, ne put se défendre d'un mouvement de joie, en voyant cet événement inattendu changer ainsi tout à coup l'existence obscure qu'il avait menée jusqu'alors. Il se laissa donc placer par Ébroïn sur le trône de Neustrie, que son frère Clotaire avait occupé; mais le pauvre prince ne se dou-

tait pas de tous les malheurs qui l'y attendaient.

En effet, dès que les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne furent informés qu'Ébroïn avait osé proclamer le dernier fils de Clovis II, sous le nom de THIERRY III, sans avoir sollicité leur suf-
670. frage, ils appelèrent à leur aide les grands d'Austrasie; et ayant surpris Ébroïn et son jeune roi, ils leur coupèrent les cheveux à tous les deux, et les enfermèrent dans des cloîtres séparés : Ébroïn, au monastère de LUXEUIL, situé au milieu de montagnes sauvages, que l'on nomme aujourd'hui les VOSGES; Thierry III, à l'abbaye de Saint-Denis, autrefois comblée de bienfaits par son aïeul Dagobert.

Après cette révolution si promptement accomplie, ils offrirent le trône de
671. Neustrie à Childéric II, qui se trouva ainsi roi de toute la Gaule franque. Cette élection avait été puissamment favorisée par saint LÉGER, évêque d'Autun, lequel, durant la vie du jeune roi Clotaire III, avait été appelé à la cour par

la reine Bathilde, pour former avec saint Ouen, évêque de Rouen, une sorte de conseil de régence pendant la minorité de ce prince. Tant que Childéric écouta les conseils de saint Léger, il se conduisit bien, mais dès qu'il cessa de les suivre, il tomba dans le mépris. Il poussa l'ingratitude et l'aveuglement jusqu'à faire enfermer dans le monastère de Luxeuil celui auquel il devait tout à la fois sa puissance et la sagesse de son gouvernement.

Ces vicissitudes multipliées nous apprennent assez quelle puissance exerçaient alors les seigneurs francs, à qui l'autorité royale ne semblait plus qu'un joug facile à briser. Aussi Childéric II ayant eu l'imprudence, je ne sais pour quel motif, de faire lier à un poteau et frapper de verges un jeune comte austrasien, nommé Bodillon, celui-ci jura de laver dans le sang du monarque l'affront qu'il venait de recevoir.

Dès que ce honteux châtiment fut

connu des grands du royaume, il s'éleva parmi eux un cri d'indignation contre Childéric, qui n'avait pas craint d'infliger à un seigneur un supplice réservé jusqu'alors aux seuls esclaves. Tous les chefs des Francs, en écoutant le récit de Bodillon, regardèrent sa punition comme une insulte personnelle, et s'engagèrent entre eux par un serment solennel à tirer tôt ou tard de ce prince une vengeance éclatante.

A quelque temps de là, Childéric II étant allé à la campagne avec sa femme
673. et ses enfants, l'implacable Bodillon les surprit dans une forêt, et fit tuer sous ses yeux, sans miséricorde, le roi, la reine et l'aîné de leurs fils. Un seul de leurs enfants, à peine âgé de quelques mois, échappa aux coups des meurtriers, parce qu'un serviteur fidèle, étant parvenu à le cacher sous son manteau, le porta au monastère de Chelles, où il fut élevé le plus secrètement possible sous le nom supposé de FRÈRE DANIEL.

A peine Childéric eut-il rendu le der-

nier soupir, que les grands qui venaient de commettre ce crime se rendirent à l'abbaye de Saint-Denis où Thierri III avait été enfermé; et tirant de sa retraite ce prince dont la chevelure avait eu le temps de prendre de la croissance, ils le replacèrent sur ce trône dont eux-mêmes l'avaient précipité peu d'années auparavant.

Cette révolution rendit la liberté à saint Léger. Il retourna à Autun, où ses diocésains le reçurent avec les plus grandes marques d'honneur et de joie. Mais Ébroïn, étant aussi sorti de Luxeuil, le poursuivit de nouveau de toute sa haine, assiégea Autun pour se saisir de sa personne, lui fit arracher les yeux et enfin trancher la tête. Bientôt après la 678.
mort du saint martyr, Ébroïn, son meurtrier, périt lui-même sous le poignard d'un assassin.

Cependant, au milieu de tant de désastres, les Francs se lassaient de voir les forces de leur monarchie s'épuiser par des crimes et des revers qui semblaient

désormais attachés à l'existence des Mérovings ; et vous allez voir tout à l'heure quel fut le sort de cette famille de rois, autrefois si illustre, et maintenant si avilie.

---



# PÉPIN D'HÉRISTAL.

Depuis l'an 678 jusqu'à l'an 691.

---

Il y avait dans ce temps-là, en Austrasie, un jeune homme intrépide et ambitieux que l'on nommait PÉPIN D'HÉRISTAL, parce qu'il possédait sur les bords de la Meuse un château de ce nom. Il était petit-fils par sa mère de Pépin le Vieux, dont je vous ai parlé dans l'histoire des rois fainéants, et les seigneurs austrasiens, parmi lesquels il occupait un rang distingué, avaient placé en lui toute leur confiance.

Le prince qui régnait alors sur ce royaume portait le nom de DAGOBERT II, et passait pour être fils de Sigebert II, l'un des derniers rois d'Austrasie. C'é-

tait, comme tous les Mérovings de cette époque, un véritable roi fainéant, au nom duquel il eût été facile à Pépin de gouverner cette contrée; mais cet ambitieux, dédaignant ce fantôme de roi qui lui devenait inutile, l'abandonna aux seigneurs
679. révoltés, qui le firent juger par une assemblée de leurs partisans, et le mirent à mort. Après ce meurtre, Pépin eût pu aisément placer la couronne sur sa propre tête, mais il voulut bien encore se contenter du titre de duc d'Austrasie, que personne ne tenta de lui contester. Les grands du royaume consentirent à ce que cette dignité demeurât à perpétuité dans sa famille, espérant par ce moyen que chacun d'eux pourrait s'assurer les mêmes avantages dans les provinces qu'ils possédaient.

Je vous prie de remarquer que Dagobert II fut le dernier prince revêtu de la royauté d'Austrasie, et que, depuis cette époque, il n'y eut plus chez les Francs de ce pays d'autre puissance que celle de leurs ducs héréditaires.

Pendant ce temps, le faible Thierry III, qui depuis la mort d'Ébroïn n'avait pas cessé d'être le jouet des maires de son palais, eut l'imprudence de se brouiller avec Pépin, en lui reprochant d'accorder asile en Austrasie à tous les Neustriens mécontents de son gouvernement. Il n'en fallut pas davantage pour allumer entre les deux royaumes une guerre sanglante, dans laquelle les Francs des deux partis entrèrent avec fureur. Ce n'était plus alors une simple querelle entre des seigneurs turbulents, c'était la puissance des ducs d'Austrasie achevant d'accabler la royauté neustrienne. Les deux armées s'étant rencontrées près du bourg de 687.
Testry, non loin de la ville de Péronne, ce lieu devint le théâtre d'une terrible bataille où la victoire demeura au redoutable Pépin, que les seigneurs austrasiens secondèrent de tout leur pouvoir.

De ce moment, l'autorité de Pépin sur la Neustrie fut aussi solidement établie qu'elle l'était depuis longtemps sur l'au-

tre royaume. Thierry III, après avoir assisté à la journée de Testry, s'enfuit précipitamment jusqu'à Paris, où le vainqueur, entrant en même temps que lui, l'obligea de le recevoir comme maire du palais.

Cette bataille du Testry, mes jeunes amis, est un événement d'autant plus remarquable, qu'elle établit d'une manière définitive la prépondérance des ducs d'Austrasie sur la monarchie neustrienne. Il s'éleva bien encore parfois entre ces deux États de nouvelles dissensions et de nouveaux troubles, mais ils furent plutôt occasionnés par l'ambition de quelques seigneurs mécontents, que par l'animosité des deux nations, qui désormais ne formèrent plus qu'un seul et même peuple.

Depuis cette époque, Pépin d'Héristal gouverna seul toute la monarchie des Francs, tandis que Thierry III, renfermé dans son palais, se contentait de porter les insignes de la souveraineté et de se montrer de temps à autre aux yeux de

son peuple, couvert du manteau royal, la tête ceinte du diadème, et portant en main le sceptre que sa famille avait si chèrement payé. Il régna ainsi pendant plusieurs années, comme avait régné son père Clovis II, et méritant comme lui le surnom de fainéant.

Quant à Pépin, comme les ducs des nations germaniques et les autres seigneurs francs, après lui avoir prêté main-forte pour abattre la Neustrie, prétendaient s'attribuer la même indépendance que lui-même s'était appropriée, il se trouva bientôt réduit à ses propres leudes dont il avait augmenté le nombre, en multipliant ses dons, soit en richesses, soit en bénéfices. Seulement, pour satisfaire à l'exigence de ses anciens compagnons d'armes, il rétablit formellement les assemblées du Champ de Mars, où ils aimaient à venir délibérer, comme autrefois leurs ancêtres, sur les expéditions qu'ils projetaient; car il s'écoula bien des années avant qu'une paix véritable existât entre tous ces guerriers barbares. Pépin se vit

même forcé, pour être plus à portée de contenir les nations teutoniques qui s'agitaient sans cesse de l'autre côté du Rhin, et parmi lesquelles on distinguait les FRISONS, les SUÈVES, les BAVAROIS et les SAXONS, de placer le siége de son gouvernement à COLOGNE, sur les bords de ce fleuve, d'où il pouvait à la fois surveiller les peuples de Germanie, et contenir la Gaule franque dans l'obéissance.

---



# LA DÉFAITE DES SARRASINS.

Depuis l'an 691 jusqu'à l'an 741.

---

Puisque je vous ai parlé des Frisons, des Suèves, des Bavarois et des Saxons, ces peuples germaniques dont le voisinage était une menace continuelle pour la monarchie des Francs, il est à propos de vous faire connaître en peu de mots quel pays habitaient ces nations sauvages, formées de diverses tribus idolâtres, c'est-à-dire adonnées au culte des faux dieux, comme les Francs avant la bataille de Tolbiac.

Ces peuples s'étendaient en Germanie, depuis l'embouchure du Rhin dans l'Océan jusqu'à un autre grand fleuve de cette contrée que l'on nomme l'Elbe;

et il était souvent arrivé que leurs ducs s'avançassent sur les bords de la Meuse, comme s'ils eussent voulu prendre dans les Gaules la place que la grande tribu salienne occupait autrefois auprès de l'Yssel.

A présent, mes jeunes amis, si vous apprenez à distinguer sur une carte géographique les pays que je viens de vous indiquer, rien ne vous sera plus aisé que de retenir dans votre mémoire quelle était en Germanie la position de ces peuples barbares, dont j'aurai plus d'une occasion de vous parler dans le cours de cette histoire. Ce fut à les combattre et à repousser leurs invasions que Pépin d'Héristal employa la plus grande partie de son existence; et pendant plusieurs années, ce grand capitaine fut forcé de porter la guerre dans leurs provinces pour les mettre à la raison.

691. Les fils de Thierry III avaient vécu, comme leur père, dans l'obscurité de leurs palais. Les vains honneurs de la royauté les avaient en quelque sorte dé-

dommagés de leur impuissance; et lorsque Childebert III, le dernier de ces princes, vint à mourir, Pépin consentit encore à placer sur le trône de Neustrie un simulacre de roi, qui, sous le nom de DAGOBERT III, n'avait d'autre mérite que 711.
celui d'appartenir à l'illustre famille des Mérovings.

Ce prince, à peine âgé de douze ans, n'était pas fait pour porter ombrage à Pépin, dont les moindres paroles semblaient à ses yeux des ordres souverains; et cet ambitieux, déjà parvenu à la vieillesse, se voyait assuré de trouver dans ce jeune monarque un pupille obéissant. Mais la mort n'épargne pas plus les hommes puissants que les faibles; et lorsque 714.
Pépin d'Héristal subit la loi commune, cet événement devint le signal d'une nouvelle série de troubles qui ne firent que hâter la ruine des Mérovings.

Le duc d'Austrasie avait eu successivement deux femmes, et ALPAÏDE, l'une de ces princesses, lui avait donné un fils nommé CHARLES, qui, tout jeune encore,

s'était déjà signalé par une si grande valeur à la guerre, qu'on lui avait donné le surnom de MARTEL, pour exprimer qu'il était toujours prêt à battre ses ennemis, comme le marteau d'un forgeron bat le fer sur l'enclume.

PLECTRUDE, seconde femme de Pépin, était aussi mère d'un fils qu'elle prétendait faire duc des Austrasiens et maire de Neustrie, ainsi que son père l'avait été. Mais ce fils n'était encore qu'un enfant; et comme elle craignait que les Francs ne lui préférassent Charles Martel, à cause de son âge et de son mérite, elle fit enfermer ce jeune homme dans une forteresse, où elle espérait qu'il périrait bientôt d'ennui et de chagrin.

Sur ces entrefaites, les Neustriens, indignés que Plectrude prétendît imposer à leur roi Dagobert III un maire du palais qui n'avait pas plus de six ans, se révoltèrent contre cette princesse, et coururent aux armes. Après avoir vaincu les
715. Austrasiens dans une bataille sanglante, ils choisirent pour maire un de leurs

chefs les plus vaillants, nommé Raghenfred ou Rainfroy, et ayant poursuivi les débris de l'armée ennemie jusqu'aux portes de Metz, ils portèrent le ravage dans toute l'Austrasie.

Cependant les grands de ce royaume, honteux des revers que leur attirait l'orgueil d'une femme, se souvinrent de cet intrépide fils de Pépin qu'une injuste captivité avait privé de combattre à leur tête; et, brisant les portes de la prison où il était enfermé, ils lui rendirent la liberté, en le proclamant duc d'Austrasie. Aussitôt Charles Martel, marchant contre l'ar- 717,
mée des Neustriens, leur livra une nouvelle bataille où il défit complétement leur chef Raghenfred, et se fit reconnaître maire du palais de la Neustrie soumise. L'ambitieuse Plectrude, réduite au désespoir, se vit contrainte d'abandonner au fils d'Alpaïde les trésors et les châteaux de son père, s'estimant heureuse qu'à ce prix, Charles voulût bien oublier les persécutions qu'elle lui avait fait éprouver.

Vers ce temps-là, il arriva qu'un peu-

ple nombreux, que l'on nommait les SARRASINS, passa les Pyrénées, qui, comme vous le savez, séparent la France de l'Espagne, et vint ravager une partie du midi de la Gaule, sans qu'aucun obstacle ni aucune armée pût les arrêter. Ces barbares ne se répandaient pas comme un torrent sur toutes les provinces gauloises à la fois; mais leurs bandes se montraient successivement dans une multitude d'endroits différents, où le pillage et la dévastation marquaient leur passage.

Les Sarrasins, dont il ne faudra point oublier le nom, parce vous les retrouverez fréquemment dans cette histoire et dans d'autres, étaient des peuples belliqueux qui tiraient leur origine de l'Arabie. Ils n'adoraient qu'un seul Dieu, et se croyaient appelés, sur la promesse du fondateur de leur religion, Mahomet, qu'ils appelaient leur prophète, à conquérir le monde entier par la puissance du sabre.

Plusieurs seigneurs francs du midi de

la Gaule, et entre autres un vaillant duc d'Aquitaine, nommé EUDES, essayèrent d'abord de défendre contre ces redoutables envahisseurs les provinces méridionales de cette contrée; mais ils furent tous défaits en diverses rencontres, et Eudes lui-même se vit contraint d'appeler Charles Martel à son secours, en le suppliant de sauver l'empire des Francs d'une destruction inévitable.

Charles, ayant donc assemblé autour de sa personne les comtes et les ducs d'Austrasie et de Neustrie, qui accoururent suivis d'un grand nombre de soldats, s'avança au-devant des Sarrasins jusqu'aux portes d'une ancienne ville nommée POITIERS, qui est située de l'autre côté de la 732.
Loire, et auprès de laquelle il rencontra l'armée mahométane.

Alors s'engagea dans ce lieu une si terrible bataille que la terre fut couverte au loin des cadavres des ennemis, et que l'eau des rivières fut rougie de leur sang; peu s'en fallut même qu'ABDÉRAME lui-même, général des Sarrasins, n'y pérît

avec presque toute son armée, dont les débris repassèrent les Pyrénées et rentrèrent précipitamment en Espagne.

Beaucoup de seigneurs et de soldats francs furent tués aussi dans cette bataille ; mais il n'y avait pas un seul homme, dans l'armée de Charles, qui ne préférât la mort au malheur de voir ces farouches ennemis brûler les villes, ravager les campagnes, saccager les églises, et emmener en esclavage des populations entières.

Il ne faudra pas confondre, mes jeunes amis, cette éclatante victoire de Charles Martel avec cette multitude de batailles sans résultats dont toutes les histoires sont remplies. Celle de Poitiers sauva véritablement la Gaule, et peut-être l'Europe, du joug des Sarrasins, qui venaient de conquérir l'Espagne sur les Visigoths, et de renverser leur puissante monarchie. Sans le triomphe de ce grand homme, le croissant du prophète arabe eût partout remplacé la croix de Jésus-Christ, et nous serions nés mahométans au lieu de naître

chrétiens. Charles fut donc appelé avec juste raison le sauveur de la France, et lorsqu'il traversait les villes après sa victoire, le peuple se pressait en foule sur son passage pour contempler cet illustre guerrier.

Mais tandis que Charles Martel accomplissait ces grandes choses, deux rois fainéants vivaient et mouraient obscurément dans leur palais, sans que personne prît intérêt à leur sort. Le vaillant duc d'Austrasie régnait sans partage sur toute la monarchie franque, et à peine si les noms de ces princes inutiles étaient connus de leurs contemporains. Charles aimait mieux d'ailleurs faire des rois que de l'être lui même; et le trône de Neustrie étant encore devenu vacant par la mort
de Dagobert III, il y plaça ce fils du roi 715.
Childéric II, qu'nn serviteur fidèle avait fait élever dans l'abbaye de Chelles sous le nom de frère Daniel, après le meurtre de ses parents par Bodillon.

Ce prince, alors âgé de quarante-trois ans, mais plus propre à la vie monasti-

que qu'il avait menée jusqu'à ce moment qu'à porter le poids d'une couronne, était le seul en âge de régner qui restât encore de la famille de Clovis, et on l'appela CHILPÉRIC II.

720. Ce Chilpéric, et son successeur THIERRY IV, fils de Dagobert III, sur lequel je n'aurai point d'histoire à vous raconter, sont encore mis au nombre des rois fai-
741. néants. Charles Martel, avant de mourir, ordonna que ses propres fils, PÉPIN et CARLOMAN, continueraient après lui de régner, l'un sur la Neustrie, l'autre sur l'Austrasie, comme il avait régné lui-même sur ces deux États.

---



# LE COMBAT DU LION.

**Depuis l'an 741 jusqu'à l'an 768.**

---

Pépin fut surnommé LE BREF à cause de sa petite taille; mais, tout petit qu'il était, il avait tant de force et de courage, que les hommes les plus robustes de son temps auraient craint de se mesurer avec lui.

A cette époque reculée, l'un des spectacles les plus ordinaires que se donnassent les princes et les seigneurs francs était les combats d'animaux, dont le goût avait sans doute été introduit dans les Gaules par les Romains, à qui nous devons la construction de plusieurs cirques ou arènes destinés à la célébration de ces jeux sanguinaires.

Un jour, Pépin assistait avec plusieurs seigneurs de sa cour au combat d'un lion énorme contre un taureau d'une force remarquable, et la lutte de ces animaux lui causait un plaisir inexprimable, bien digne en effet de ce siècle barbare, lorsque le premier de ces terribles combattants, saisissant son adversaire à la gorge, lui enfonça profondément ses griffes dans les flancs, avant que celui-ci pût tourner contre lui ses cornes longues et recourbées.

Cet effroyable combat semblait toucher à sa fin, lorsque Pépin, ému tout à coup d'une sorte de pitié pour le taureau qui allait succomber, s'élança légèrement dans l'arène, quoique ceux qui l'entouraient cherchassent à le retenir, et, tirant son sabre, abattit d'un seul coup la tête du lion.

Tant de vigueur et de témérité, dans un homme de petite taille, frappa tous les assistants d'étonnement. Pépin, se tournant vers les témoins de cette scène, leur demanda à haute voix s'ils ne croyaient

pas qu'il fût assez courageux pour être roi. Personne, comme vous le croirez aisément, ne s'avisa de dire le contraire, et Pépin, dont cette force de corps prodigieuse n'était que le moindre mérite, parut à chacun le digne successeur de Charles Martel.

Cependant l'ambitieux Pépin, qui n'avait plus qu'un mot à dire pour porter à son tour le titre de roi, voyait avec dédain la couronne de Neustrie placée sur la tête d'un prince enfant, nommé CHILDÉRIC III, qui était alors le seul rejeton 742.
de la race des Mérovings; mais comme il aimait tendrement son frère Carloman, il ne voulut pas s'emparer du trône avant d'être certain que son élévation ne lui causerait aucune peine.

Carloman était, ainsi que Pépin, un vaillant guerrier qui avait souvent conduit les Francs de l'autre côté du Rhin, pour y combattre les Bavarois, les Saxons et les autres peuples germaniques; mais, en même temps, rien n'égalait la piété de ce prince et sa profonde vénération pour

la religion dans laquelle il avait été élevé.

Tout à coup Carloman, qui jusqu'alors avait régné sur l'Austrasie, dont Charles Martel en mourant lui avait conféré la souveraineté, résolut de se retirer dans un monastère pour y consacrer sa vie entière
747. à prier Dieu. Il se rendit donc en Italie auprès du PAPE, qui n'avait pas encore à cette époque la puissance d'un prince temporel, bien que, comme successeur de saint Pierre, il n'en fût pas moins le chef visible de l'Église universelle, et obtint de ce pontife l'autorisation de fonder sur le mont SORACTE, à peu de distance de Rome, un monastère, où il renonça sans regret à toutes les grandeurs du monde. Il se coupa les cheveux de sa propre main, et embrassa librement et de sa propre volonté la vie humble et laborieuse du cloître.

Puisque je viens de vous parler du pape, il faut que je vous raconte par quelle circonstance, au temps de Charles Martel, les évêques de Rome avaient

formé des relations d'amitié avec les Francs d'Austrasie, dont la conversion au christianisme remontait au règne de Clovis.

Vous savez que les nations de Germanie étaient idolâtres, et il était arrivé bien des fois que des prêtres chrétiens avaient traversé l'Austrasie pour aller porter la parole divine parmi ces peuples barbares, comme autrefois de pieux évêques étaient parvenus à convertir les Gaules.

La plupart du temps, ces prêtres courageux, auxquels on donnait le nom de MISSIONNAIRES, parce qu'ils avaient reçu du pape la mission de répandre l'Évangile par toute la terre, étaient de vénérables personnages qui prêchaient partout la paix et la concorde, et invitaient les peuples à recevoir le baptême pour se laver de leurs péchés. Les seigneurs austrasiens, et particulièrement Charles Martel, avaient bien accueilli ces envoyés du pape, qui, depuis cette époque, par reconnaissance, se montra constamment l'ami des ducs d'Austrasie.

Lorsque Pépin se trouva seul maître
752. de l'empire des Francs, il se décida enfin, avec le consentement assuré de la nation, à prendre le titre de roi; mais auparavant il envoya consulter l'évêque de Rome sur ce dessein, et le pape lui répondit: « que celui-là seul devait être roi, qui exerçait la puissance royale. »

Or vous savez que, depuis les princes fainéants, les maires du palais gouvernaient seuls le royaume, et qu'aucun des derniers Mérovings n'avait exercé la royauté. Pépin interpréta donc en sa faveur la réponse du pontife. Ayant assemblé autour de sa personne, dans la ville de Soissons, les seigneurs de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, il fit déposer le jeune Childéric III, qui fut rasé, et condamné à passer dans un cloître le reste de sa vie; après quoi, il se fit reconnaître pour roi des Francs, par les principaux ducs et comtes du royaume et les évêques des cités gauloises.

C'était l'usage chez les barbares, lors-

qu'ils faisaient choix d'un nouveau monarque, de le faire monter sur un PAVOIS, sorte de bouclier que les seigneurs élevaient sur leurs épaules, pour que tout le monde pût l'apercevoir et le contempler. Pépin voulut que cette cérémonie s'accomplît à son égard dans la ville de Soissons, comme elle s'était effectuée à l'égard des premiers Mérovings; et, pour donner encore plus de solennité à cette inauguration, il pria saint BONIFACE, le plus courageux et le plus vénérable des missionnaires de Germanie, de lui poser la couronne sur la tête, afin de consacrer par la religion cette royauté nouvelle que la nation venait de lui décerner, en l'élevant sur le pavois.

Il y avait déjà quelque temps que Pépin était ainsi devenu roi, lorsqu'il vit arriver dans les Gaules l'évêque de 754.
Rome lui-même, qui, couvert de cendres et vêtu d'habits de deuil, venait implorer sa protection, et le supplier de délivrer le peuple romain de la domination des LOMBARDS, nation d'origine germa-

nique comme les Francs, qui s'étaient rendus maîtres de l'Italie, et menaçaient le pape lui-même de lui enlever la ville de Rome.

Ce vieillard respectable, nommé ÉTIENNE II, fut reçu avec les honneurs qui lui étaient dus. Pépin lui tendit la main en signe d'amitié, et lui demanda, en retour de sa protection qu'il lui accorda à l'instant même, de le couronner de nouveau avec ses deux fils, dans une cérémonie religieuse qui consistait à répandre sur la tête du monarque une huile consacrée, contenue dans un reliquaire que l'on nommait la SAINTE AMPOULE. Ce fut à cette cérémonie que l'on donna depuis le nom de sacre du roi.

755. L'année suivante, après avoir passé avec une armée les Alpes, qui sont ces mêmes montagnes couvertes de neige qu'Annibal avait eu tant de peine à franchir lorsqu'il marchait contre les Romains, ainsi que je vous l'ai raconté dans une autre histoire, Pépin défit com-

plétement le roi des Lombards; mais, au lieu de s'approprier les provinces d'Italie qu'il avait conquises sur les barbares, il en fit présent au pape pour en former le patrimoine de l'Église.

Le bruit des grandes actions que Pépin le Bref avait accomplies se répandit bientôt par toute l'Europe. Plusieurs princes, parmi lesquels on comptait l'empereur d'Orient, qui dans ce temps-là était un des plus puissants rois du monde, lui envoyèrent des ambassadeurs chargés de lui 757.
remettre des présents magnifiques, tels que des parfums délicieux, des étoffes d'or et d'argent, et un grand nombre de bijoux précieux. A ces présents était joint un orgue comme vous en voyez aujourd'hui dans nos églises, sorte d'instrument que l'on ne connaissait point en France avant cette époque, et qui frappa d'admiration tous ceux qui l'entendirent.

Vous voyez, mes jeunes amis, que Pépin le Bref, quoiqu'il fût d'une stature peu imposante, n'en devint pas moins un roi puissant et formidable; ce qui doit

vous apprendre que ce n'est ni la taille ni la figure qui distinguent les grands hommes, mais le caractère énergique et les talents remarquables qui les élèvent au-dessus de leurs égaux.



# CHARLEMAGNE.

Depuis l'an 768 jusqu'à l'an 814.

---

Si l'on vous disait, mes jeunes amis, qu'il y eut autrefois un roi qui portait habituellement une épée si longue et si pesante qu'aucun homme aujourd'hui ne serait assez fort pour la soulever ; que ce prince, qui n'avait pas moins de courage et de vertu que Pépin le Bref, dont il était le fils, avait une stature si élevée que la longueur de son pied est la mesure que l'on a nommée depuis le PIED DE ROI ; si l'on ajoutait qu'il réunit sur sa tête plusieurs couronnes aussi puissantes que celle de France, vous croiriez peut-être que tout cela n'est qu'un récit imaginaire, et cependant rien n'est plus vrai que cette

histoire, qui est celle de CHARLEMAGNE, c'est-à-dire de Charles le Grand, et l'une des plus intéressantes que je puisse vous raconter.

768. Lorsque Charlemagne parvint au trône après la mort de Pépin, il se vit environné des ennemis que son aïeul et son père avaient eu tant de peine à contenir. Les barbares de Germanie, devenus plus hardis, s'étaient rapprochés des bords du Rhin qu'ils s'apprêtaient à franchir. Les ducs des Frisons, des Bavarois et des Saxons, menaçaient encore une fois d'envahir les Gaules, pour en chasser les Francs ou les soumettre à leur obéissance. En même temps les Sarrasins, restés maîtres de l'Espagne depuis que Charles Martel les avait chassés du midi de la Gaule, se préparaient de nouveau à passer les Pyrénées, et les Lombards, vaincus en Italie par Pépin le Bref, étaient prêts à reprendre les armes, pour déposséder le pape des provinces que ce prince de l'Église tenait de la munificence des rois francs.

Entouré de tant d'ennemis, le vaillant Charlemagne sut les combattre et les vaincre tous successivement. Ce fut d'abord contre les Saxons, ses ennemis les plus redoutables, qu'il tourna ses armes. WITIKIND, leur duc, lui suscita de longues guerres; et, quoique sans cesse vaincu, il renouvela vingt fois cette lutte sanglante. Ce peuple germanique était le seul dont les missionnaires chrétiens n'eussent pu encore achever la conversion; et saint Boniface, ce pieux évêque qui avait couronné Pépin le Bref à Soissons, étant retourné au milieu d'eux, à un âge très-avancé, fut égorgé par ces barbares, 755.
que tant de courage et de vertus n'avaient pu toucher de respect.

Vous vous étonnerez peut-être que de saints vieillards s'exposassent ainsi à une mort presque certaine, pour répandre la religion chrétienne parmi les nations idolâtres. Mais si vous avez appris l'histoire du Nouveau Testament, vous devez vous souvenir que Jésus-Christ envoya ainsi ses apôtres dans les divers pays de la

terre, pour y propager sa parole au péril de leur vie, et leur faire connaître le vrai Dieu, au prix de tous les sacrifices. Les missionnaires qui s'avançaient ainsi en Germanie et dans les autres contrées barbares, comme tous ceux qui leur ont succédé dans les pays infidèles, étaient animés du même esprit de patience et de charité que les apôtres du Christ, dont ils étaient les successeurs; et ce sont eux qui, sans autre appui que leur ferme confiance en Dieu et le secours de sa grâce, ont fini par convertir successivement au christianisme tous les peuples de l'Europe.

Charlemagne, lassé de combattre les Saxons et de lutter sans cesse contre les nations germaines qui reprenaient les armes aussitôt qu'il s'en éloignait, s'empara de leur pays, et fit transporter un grand nombre de barbares dans l'intérieur des Gaules, où il les força de s'établir avec leurs femmes et leurs enfants. En même temps, pour être mieux à portée de les contenir dans l'obéissance, il

bâtit à peu de distance du Rhin, dans un lieu où existait une source d'eaux chaudes, autrefois connue des Romains, une ville qu'il appela Aix-la-Chapelle. Ce fut là qu'il établit la capitale de son vaste empire, et qu'il passa tout le temps que lui laissèrent les guerres lointaines qu'il fut obligé d'entreprendre.

Je vous prie de remarquer, à propos de la fondation d'Aix-la-Chapelle, que jusqu'alors les capitales des rois francs avaient été Metz, Paris, Reims, Soissons, Orléans, toutes situées entre la Meuse et la Loire, et que Charlemagne fut le premier qui abandonna la Gaule centrale pour se rapprocher de l'Allemagne.

Après cela, Charles passa comme son père en Italie, où les Lombards ne se soumirent à lui qu'après plusieurs années de combats et de défaites; mais au lieu de disposer, à l'exemple de Pépin, des provinces qu'il conquérait sur les bar- 774.
bares, ce fut sur sa propre tête qu'il plaça la couronne de Lombardie, qui était toute de fer et armée de pointes aiguës.

Quant aux Sarrasins, il les chassa en-
778. tièrement des Gaules; et, franchissant les Pyrénées, il s'empara même de l'une des provinces d'Espagne qu'ils occupaient, et que l'on nomme aujourd'hui la CATALOGNE.

800. Charles se trouvait donc déjà le plus puissant roi du monde, puisqu'il régnait à la fois sur la Gaule, sur la plus grande partie de l'Italie, sur toute la Germanie jusqu'à l'Elbe, et enfin sur une province d'Espagne que la rivière d'EBRE sépare du reste de cette péninsule, lorsque, le jour de Noël de l'an 800, pendant un séjour à Rome, le pape LÉON III, profitant d'un des moments où le monarque s'était mis à genoux pour faire sa prière, lui couvrit les épaules d'un riche manteau de pourpre, en lui décernant le titre d'EMPEREUR d'OCCIDENT, que les successeurs des Césars avaient porté depuis le partage de l'empire de Constantin le Grand, ainsi que vous avez dû le lire dans l'histoire romaine.

Cependant, au milieu de tant de gran-

deurs et de prospérités, Charles n'oubliait pas que Dieu ne l'avait placé si haut que pour assurer le bonheur de ses peuples. Au printemps et à l'automne de chaque année, il convoquait des assemblées d'évêques, de seigneurs francs, et de chefs des nations qu'il avait réunies à son empire, et, de concert avec ces personnages qu'il se plaisait à consulter, il publiait des lois, qui, sous le nom de CAPITULAIRES, demeurèrent observées en France pendant une longue suite de siècles. En même temps, pour s'assurer que les ducs et les comtes exécutaient fidèlement ses ordres, il chargeait des officiers, que l'on nommait ENVOYÉS DU MAÎTRE, de lui rendre compte de tout ce qui viendrait à leur connaissance en parcourant les provinces.

Aussi, comme les jours eussent été trop courts pour accomplir tant de choses à la fois, il employait une partie des nuits à travailler sans relâche avec ses secrétaires, et souvent il lui arriva de voir l'aurore reparaître, avant

qu'il eût encore songé à prendre du repos.

Du temps de ce grand monarque, comme au siècle de Dagobert I[er], très-peu de personnes encore apprenaient à lire et à écrire. Les seigneurs francs, pour la plupart, ne savaient que manier une épée ou un cheval de bataille, et ne faisaient aucun cas des autres connaissances qu'ils ne croyaient bonnes au plus que pour des vaincus. Peu d'entre eux se doutaient alors que la force brutale dût céder le pas aux moindres efforts de l'intelligence; et Charlemagne, dont le génie avait devancé son siècle, entreprit de dissiper leur ignorance, en appelant à sa cour des savants de divers pays, qu'il chargea de propager parmi les Francs les sciences qui leur étaient familières. L'empereur ordonna même que ces savants eussent leur demeure dans son propre palais, où il se plaisait à prendre part à leurs travaux. L'accueil honorable qu'il fit à ces doctes personnages devint même, dit-on, l'origine de

l'Université de France, ce corps illustre qui depuis tant de siècles s'est entièrement voué à l'instruction de la jeunesse, et dont ce grand prince doit, par conséquent, être regardé comme le premier fondateur.

Ainsi, ce n'était pas seulement par des exploits militaires et par de glorieuses conquêtes sur les barbares, que Charlemagne avait prétendu fonder sa vaste puissance ; il voulait en même temps rendre ses peuples heureux, en répandant parmi eux les connaissances dont les Francs jusqu'à lui n'avaient eu aucune idée. Aussi le monde entier était-il rempli de la gloire de son nom, et l'un des plus grands princes de l'Asie, nommé Haroun-al-Raschid, qui portait le titre de Calife de Bagdad, ainsi que vous le verrez dans l'histoire du moyen âge, lui envoya-t-il des ambassadeurs chargés 801.
de mettre à ses pieds, comme autrefois l'empereur d'Orient à Pépin le Bref, une multitude de présents magnifiques, consistant en pierres précieuses, en étoffes

de soie brodées d'or ou d'argent, et en parfums exquis de l'Arabie. Mais ce qui frappa le plus la vue de Charlemagne et de tous les seigneurs qui l'entouraient, ce fut une horloge qui sonnait les heures (chose inouïe à cette époque), et dans laquelle, lorsque le deuxième coup de midi se faisait entendre, douze cavaliers armés de toutes pièces ouvraient autant de petites portes, et défilaient aux yeux charmés des spectateurs.

814. Charles, après une existence remplie de tant de gloire, mourut à un âge avancé, dans cette même ville d'Aix-la-Chapelle dont il était le fondateur. Une basilique qu'il avait élevée en l'honneur de la sainte Vierge fut choisie pour être son tombeau. Ce fut dans un des caveaux de ce monument qu'il fut déposé, dit-on, après sa mort, assis sur un trône de marbre, vêtu de ses habits d'empereur, la tête ceinte d'une couronne, et les pieds posés sur un sceptre et un bouclier d'or que lui avait donnés le pape Léon III. Sa longue et pesante épée fut attachée à son

côté, et sur ses genoux on plaça le livre d'Évangiles dont il se servait habituellement. Enfin, pour que rien ne manquât à la pompe de cette sépulture, le caveau entier fût pavé de pièces d'or, et la porte de bronze de ce monument funèbre fut fortement scellée dans la muraille, comme pour dérober aux générations à venir la vue du néant de toutes les grandeurs de la terre.

Les princes de la famille de Charlemagne qui régnèrent après lui sont ordinairement appelés les KAROLINGS ou CARLOVINGIENS, ce qui, dans la langue des Francs, signifiait les FILS DE CHARLES; et en effet, ce grand prince, par ses vertus et ses exploits, méritait de donner son nom à toute sa postérité.

Pour bien comprendre les histoires que j'aurai à vous raconter par la suite, il faudra vous rappeler, et même apprendre à distinguer sur une carte géographique, quelle était l'immense étendue des États de Charlemagne, et quels pays en faisaient partie, depuis l'Elbe en Ger-

manie, jusqu'à l'Ebre en Espagne. Cette remarque est d'autant plus importante à saisir, que la plupart des principaux États qui existent encore à présent en Europe se sont formés, après sa mort, des débris de son vaste empire.

---

# LA VALLÉE DE RONCEVAUX.

Vers l'an 778.

---

L'empereur Charlemagne, qui se plaisait à réunir dans son palais d'Aix-la-Chapelle des savants de tous les pays, avait aussi rassemblé autour de sa personne les plus vaillants guerriers de son temps, qu'il appelait ses PREUX, ce qui voulait dire ses braves et ses fidèles, parce qu'il avait éprouvé leur courage dans les batailles autant que leur dévouement à son service.

Ces preux étaient d'intrépides capitaines toujours prêts à protéger de leur épée les veuves et les orphelins, et à défendre les pauvres et les gens d'Eglise. Jamais ils ne refusaient leur secours à

ceux qui l'imploraient dans leur détresse, et on les voyait sans cesse courir d'un pays à l'autre pour combattre les méchants ou les malfaiteurs, comme autrefois ces héros et ces demi-dieux qui, chez les anciens Grecs, se vouaient à l'extermination des monstres et des brigands, ainsi que je vous l'ai raconté dans les histoires d'Hercule et de Thésée.

Mais, parmi les preux de Charlemagne, il y en avait un qui plus souvent que tous les autres remportait des victoires sur les ennemis de la France, ou punissait les hommes puissants qui avaient commis de mauvaises actions, soit en tuant les voyageurs qui passaient sur leurs terres, pour s'approprier leurs dépouilles, soit en enlevant par trahison de pauvres jeunes filles qu'ils retenaient de force dans leurs châteaux. Celui-là se nommait ROLAND, et il était le propre neveu de Charlemagne.

Roland n'avait qu'à se montrer pour faire pâlir tous ceux à qui leur conscience reprochait quelque méfait, car chacun

savait qu'il ne tirait jamais l'épée que contre les méchants; et lorsque les Saxons, les Lombards, et les autres ennemis du grand empereur, l'apercevaient dans une bataille, ils prenaient aussitôt la fuite, en s'écriant qu'ils avaient vu Roland.

Un jour que ce vaillant capitaine retournait auprès de Charlemagne après avoir vaincu les Sarrasins dans plus de cent combats, Roland se trouva, suivi d'une petite troupe de cavaliers, dans un étroit défilé appelé la VALLÉE DE RONCEVAUX, que forment les Pyrénées entre l'Espagne et la France.

Le fier Roland ne connaissait point la peur, ce sentiment des hommes faibles et sans énergie; mais, en levant les yeux sur les rochers qui dominaient la vallée, il ne put s'empêcher d'un mouvement de surprise et d'indignation, à la vue d'une multitude de Sarrasins qui, agitant leurs armes et poussant des cris épouvantables, couvraient toutes les montagnes environnantes. C'était en effet une armée de ces

barbares, qui, n'osant plus s'exposer aux coups du paladin, l'attendaient hors de toute atteinte pour l'accabler sans péril dans cet étroit passage, où quelques hommes à peine pouvaient marcher de front.

Il me serait impossible de vous peindre la fureur de Roland, lorsqu'il reconnut le piége dans lequel il était tombé. Vingt fois, défiant à haute voix ces ennemis sans courage, il tenta d'escalader ces rocs inaccessibles qui le séparaient d'eux, vingt fois il retomba après d'incroyables efforts. Alors les Sarrasins commencèrent à précipiter de tous côtés, sur cette poignée de chrétiens intrépides, d'énormes blocs de rochers dont le choc faisait voler en éclats les plus gros arbres; de sorte que les compagnons de Roland périrent tous écrasés sous cette grêle de pierres, et le noble guerrier resta seul debout n'opposant que son bouclier à cette tempête effroyable.

Cependant, au milieu de cette lutte horrible d'un seul homme contre toute

une armée, Roland se souvint tout à coup d'un cor qu'il portait toujours sur son armure pour rallier autour de lui ses frères d'armes, et, l'appliquant à ses lèvres, il en tira un son aigu que les échos de la vallée répétèrent mille fois. Le bruit seul de cet instrument, qui avait si souvent retenti à leurs oreilles dans leurs défaites, frappa les Sarrasins de tant d'épouvante que, croyant déjà voir Roland fondre sur eux avec sa redoutable épée, ils s'enfuirent précipitamment ; mais avant de s'éloigner, ils firent rouler sur le héros une si grande quantité de rochers et de troncs d'arbres que les montagnes elles-mêmes en parurent ébranlées, et Roland tomba enseveli sous ces vastes décombres, comme s'il eût fallu que la nature fût bouleversée pour qu'un si vaillant homme pérît.

Longtemps encore après la mort du paladin, on montrait dans la vallée de Roncevaux d'énormes blocs de rochers entassés en désordre, que l'on appelait le TOMBEAU DE ROLAND; et pour rappeler

cette aventure, on fit une chanson que, pendant bien des années, les soldats français se plurent à répéter dans les batailles, pour s'exciter à imiter la valeur du neveu de Charlemagne.

---

# LOUIS LE DÉBONNAIRE.

Depuis l'an 814 jusqu'à l'an 843.

---

Beaucoup de rois de France ont porté le nom de Louis, mais la plupart de ces princes ont reçu des surnoms par lesquels on les distingue aisément ; le fils de Charlemagne est le plus ancien de tous ces rois, et on l'appelle ordinairement LOUIS I<sup>er</sup> OU LE DÉBONNAIRE, ce qui veut dire doux et pacifique.

Après la mort de Charlemagne,
Louis Ier, qui du vivant de son père avait 814.
porté le titre de roi d'Aquitaine, fut proclamé empereur d'Occident et roi des Francs, comme ce grand prince l'avait été. Le pape ÉTIENNE IV, qui régnait
alors, vint lui-même à Reims pour y cé- 816.

lébrer la cérémonie de son sacre, dans cette même cathédrale où Clovis avait autrefois reçu le baptême.

Louis avait un neveu nommé BERNARD, roi d'Italie, auquel Charlemagne, dont il était le petit-fils, avait donné, avant de mourir, la couronne de fer que ce grand homme avait autrefois conquise sur les Lombards. Ce jeune roi ayant eu l'imprudence de se brouiller avec son oncle, et
817. même de lui déclarer la guerre, son armée fut battue par celle de Louis, et ce dernier envoya des soldats qui saisirent le malheureux prince, et le jetèrent dans une étroite prison.

Quoique par la plupart des actions de sa vie, Louis Ier ait justifié son surnom de Débonnaire, cependant lorsqu'il se croyait offensé, rien ne pouvait désarmer son ressentiment. Insensible aux regrets amers que l'infortuné Bernard lui témoignait de la faute qu'il avait commise, en prenant les armes contre son oncle, l'impitoyable
818. empereur n'hésita point à faire paraître son neveu devant une assemblée de sei-

gneurs francs, qui le condamnèrent à avoir les yeux crevés.

En apprenant le sort affreux qui lui était réservé, Bernard s'écria qu'il préférait une prompte mort à l'horreur d'une pareille torture, et arrachant aussitôt une épée des mains d'un soldat, il tua à lui seul cinq de ses bourreaux; mais cette lutte désespérée ne pouvait lui offrir aucune chance de salut. Accablé par le nombre, il fut facilement désarmé, et ces hommes cruels infligèrent le plus affreux supplice à ce malheureux prince, qui mourut peu de jours après des suites de ce traitement inhumain.

A peine cette terrible vengeance fut-elle accomplie, que Louis comprit toute l'énormité du crime abominable qu'il venait de commettre, en faisant ainsi périr son neveu. Un repentir amer s'empara de son âme, et des remords, qui ne peuvent être comparés qu'à ceux que Clotaire Ier avait éprouvés du meurtre de son fils Chramnès, firent de son existence entière un véritable supplice. On le vit alors, la

tête couverte de cendres, et vêtu d'un CILICE, sorte de sac grossier que portaient les grands coupables lorsque l'Église les condamnait à une pénitence publique, se prosterner devant une assem-
822. blée d'évêques et de seigneurs francs, réunis à ATTIGNY, auprès de Soissons, et demander humblement pardon à haute voix, à Dieu et aux hommes, du meurtre de l'infortuné Bernard. Mais la Providence réservait à Louis un châtiment plus terrible encore, et ce fut dans ses propres fils qu'il trouva ses plus cruels ennemis.

A cette époque, il existait une grande diversité entre toutes les nations que la puissance de Charlemagne avait réunies sous le même sceptre. Parmi les sujets de l'empire d'Occident, on distinguait des Espagnols, des Saxons, des Bavarois, des Italiens, des Francs, des Gaulois, des Frisons, races d'hommes tout aussi différentes par leur langage et par leurs mœurs que par le climat qu'elles habitaient. Tous ces peuples, sans se haïr, éprouvaient éga-

lement le besoin de ne plus appartenir à la domination commune que la force leur avait imposée, et ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour tenter de s'en affranchir.

Or, Louis le Débonnaire avait trois fils, qui tous trois étaient déjà parvenus à l'âge d'homme. Bornant désormais son ambition à régner sur les Francs, il résolut de céder, de son vivant même, la puissance impériale à LOTHAIRE, l'aîné de ces princes ; mais ses deux autres fils, nommés LOUIS et PÉPIN, qui n'avaient reçu en partage que les petits royaumes de Bavière et d'Aquitaine, irrités de cette préférence, se révoltèrent contre leur père; et, ayant marché contre lui les armes à la main, le vieux monarque eut la douleur de voir l'ingrat Lothaire et sa propre armée se joindre aux rebelles, au pouvoir desquels il tomba lui-même 833.
avec le reste de sa famille. Le lieu où Louis le Débonnaire se vit ainsi abandonné de tous les siens, que l'on appelait auparavant le CHAMP ROUGE, reçut le

nom de CHAMP DU MENSONGE, en souvenir de cette trahison.

Ce fut pendant ces dissensions de la famille de Louis le Débonnaire que l'on vit, pour la première fois, les différents peuples dont je vous ai parlé, mes jeunes amis, se séparer violemment les uns des autres, quoiqu'ils demeurassent encore soumis à des Karolings. Chacun de ces princes gouvernait en quelque sorte une nation distincte. L'empereur Lothaire conduisait une armée d'Italiens ; Louis de Bavière commandait à des Bavarois et à des Saxons ; Pépin, en sa qualité de roi d'Aquitaine, ne comptait guère dans son armée que des Gaulois méridionaux ; et enfin Louis le Débonnaire n'était plus obéi que par les Francs établis entre le Rhin et la Loire, que quelques historiens ont nommés les GALLO-FRANCS.

Cependant les trois princes qui venaient à leur tour de commettre un grand crime, en oubliant le respect qu'ils devaient à l'auteur de leurs jours, car il n'appartient point à des fils de juger leur

père, avaient mis le comble à leur ingratitude en retenant l'infortuné monarque dans une prison, d'où ils ne lui avaient permis de sortir que pour déposer, en présence d'une grande assemblée réunie à Soissons, la ceinture militaire qui était la marque du commandement chez les Francs, et déclarer publiquement qu'il renonçait à la couronne en expiation de ses péchés.

Le royaume de Louis devait ensuite être partagé entre ses fils, comme si leur père eût déjà cessé de vivre. Mais la plupart des témoins de cette humiliante dégradation furent attendris jusqu'aux larmes; et il se trouva parmi les Francs un grand nombre de seigneurs qui, après
avoir soustrait le pauvre prince à sa triste 834.
captivité, le rétablirent sur ce trône où il avait déjà tant souffert.

Louis le Débonnaire avait été marié deux fois, et sa seconde femme, qui était une belle et noble princesse de Bavière, nommée Judith, lui avait donné un fils qui fut depuis le roi Charles le Chauve,

ainsi surnommé parce qu'il perdit de bonne heure tous ses cheveux. Ce fut à ce jeune prince que Louis résolut d'assurer la plus belle partie de son empire ; et dès que cet enfant eut atteint l'âge de régner par lui-même, le vieux roi obligea ses fils aînés d'abandonner à leur frère la presque totalité du royaume de France,
838. depuis l'ancienne Neustrie jusqu'à l'Océan et aux bords de l'Èbre en Espagne. Les autres princes, malgré leur ressentiment, durent se contenter de la part qu'il voulut bien laisser à chacun d'eux. Pour lui, désabusé de toutes les grandeurs
840. de la terre, et plutôt accablé du poids des chagrins que de celui des années, il se retira dans une résidence située sur les bords du Rhin, où il espérait finir paisiblement des jours si agités.

A quelque temps de là, il parut au ciel une comète, c'est-à-dire un astre étincelant comme une étoile et suivi d'une traînée de lumière, que l'on nomme sa queue, et plus souvent sa chevelure.

A l'époque dont nous parlons, telle

était l'ignorance des peuples de l'Europe, que l'on regardait généralement l'apparition d'un pareil astre comme un signe infaillible de malheur ; ce qui est certainement dénué de fondement, puisque l'espace céleste renferme des comètes comme des étoiles et des planètes, avec cette différence pourtant que ces astres chevelus étant extrêmement éloignés de notre globe, ce n'est qu'à de très-longs intervalles qu'il nous est permis de les observer.

De la solitaire retraite où il s'était volontairement confiné, le roi Louis vit briller cette comète sur laquelle tous les regards étaient fixés avec anxiété, et il ne douta pas que l'aspect de cet astre ne fût pour lui le pronostic d'une mort prochaine, car il ne voyait partout que malheurs et mauvais présages ; et en effet, il en ressentit une si grande frayeur qu'il mourut peu de temps après.

Cette histoire doit vous apprendre, mes jeunes amis, qu'il faut se garder d'attribuer, par ignorance, une origine

surnaturelle à des événements qui n'ont d'autre cause que les lois établies par la Providence; et que le caractère le plus pacifique n'empêche pas de commettre de très-mauvaises actions, si l'on a le malheur de s'abandonner une seule fois à un mouvement de colère.

Les fils de Louis le Débonnaire, dont l'ingratitude avait causé la plupart des malheurs de leur père, trouvèrent en eux-mêmes le juste châtiment de leur crime, et se montrèrent mauvais frères comme ils avaient été mauvais fils. Pépin d'Aquitaine étant mort peu de temps avant son père, son royaume s'éteignit presque avec lui. Lothaire, toujours revêtu de la dignité impériale, ayant prétendu que les rois devaient se soumettre aux empereurs, tenta vainement par les armes de contraindre ses frères à l'obéis-
841. sance; et ceux-ci l'ayant défait complétement dans un lieu nommé FONTENAY, il se vit forcé de conclure avec eux un
843. traité célèbre, connu sous le nom de traité de VERDUN, qui le réduisit à la

seule possession de l'Italie, en y joignant une petite province de France, alors nommée LOTHARINGIE, ou part de Lothaire, qui reçut plus tard le nom de LORRAINE. Par ce même traité de Verdun, la Germanie, échue en partage à Louis de Bavière (qui pour cette raison fut nommé LE GERMANIQUE), se sépara définitivement de l'empire fondé par Charlemagne; et Charles le Chauve enfin conserva le royaume de France, tel que Louis le Débonnaire le lui avait assigné.

---

# LES CHATEAUX FORTS.

Depuis l'an 843 jusqu'à l'an 877.

---

Charles le Chauve régnait en France, et la mort de son frère Lothaire lui avait même permis de prendre le titre d'empereur d'Occident, qui lui conférait la souveraineté de l'Italie et de la Lorraine, lorsqu'il arriva que des peuples sauvages,
843. dont le nom même était à peine connu à cette époque, se présentèrent sur des vaisseaux à l'embouchure de plusieurs fleuves, tels que le Rhin et la Seine, et, ayant débarqué en grand nombre sur les côtes voisines, y exercèrent de terribles ravages. Le pays des Frisons et celui des Neustriens furent les premiers dévastés par ces barbares, qui détruisaient impi-

toyablement tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, et auxquels on donnait le nom de NORTHMANS ou NORMANDS, ce qui veut dire hommes du Nord; mais ensuite ils envahirent successivement les autres provinces des Gaules, où, favorisés par les querelles des princes, mais n'osant point encore attaquer les cités, ils portèrent le carnage et la désolation dans les campagnes.

Or, il faut que vous sachiez que depuis l'époque où Clovis avait conduit les Francs dans les Gaules, la plupart des seigneurs de cette nation, accoutumés à une vie active et aventureuse, avaient préféré s'établir dans les campagnes au milieu des serfs qui cultivaient leurs terres, plutôt que d'aller habiter les villes où ils se seraient regardés comme en prison.

Les maisons qu'ils habitaient, et où ils réunissaient souvent à un certain nombre de serviteurs quelques-uns de leurs anciens compagnons de bataille, avaient été jusqu'alors à l'abri du pillage pendant

les guerres que les Francs se faisaient entre eux. Mais lorsque les Normands se furent répandus de tous côtés, leurs portes et leurs murailles ne se trouvant plus assez fortes pour résister à de pareils ennemis, chacun se mit à environner sa demeure d'un large fossé, et bientôt après à élever d'épaisses murailles surmontées de hautes tours, d'où l'on pouvait découvrir tout ce qui paraissait à une très-grande distance. C'est à cette sorte d'habitations des seigneurs francs de cette époque, entourées de fossés profonds et de murs inébranlables, que l'on a donné le nom de CHATEAUX FORTS.

Rien n'était plus triste, à la vérité, que l'aspect de ces demeures seigneuriales, où l'on ne pouvait pénétrer que par une seule ouverture, fermée d'un pont-levis, c'est-à-dire d'un pont mobile en bois garni de fer, qui s'abattait à volonté sur le fossé pour laisser entrer et sortir les soldats, ou les paysans qui venaient chercher dans les châteaux forts un refuge contre les fureurs des Normands. A peine

si la clarté du jour parvenait aux habitants de ces sombres retraites, à travers d'étroites lucarnes pratiquées dans l'épaisseur des murailles ou dans l'élévation des tours. Partout de fortes grilles de fer comme aux croisées d'une prison ; point d'autre promenade que la plate-forme des remparts toujours garnis de machines de guerre, et pour harmonie le coassement des grenouilles dont les fossés du château ne manquaient jamais d'être peuplés.

Eh bien, cette mode de châteaux forts devint si générale en France sous le règne de Charles le Chauve, qu'en peu d'années on vit toutes les provinces se hérisser de ces sortes de demeures. Les monastères eux-mêmes furent entourés de murs et de fossés, leurs habitants ne se croyant plus à l'abri du pillage sans cette protection. Il semblait en vérité que les Francs se fussent tous condamnés à la captivité la plus rigoureuse, lorsqu'on voyait les habitations qu'ils s'étaient bâties.

Cependant ces forteresses, construites

de toutes parts pour se préserver des ravages des Normands et des autres aventuriers qui, comme au temps de l'invasion des barbares, passaient leur vie à courir les champs, au lieu d'imposer de la crainte aux brigands, n'avaient fait qu'en augmenter le nombre. Beaucoup de seigneurs francs, que la vie monotone qu'ils menaient dans leurs châteaux ne pouvait dédommager du profit qu'ils trouvaient à guerroyer dans les temps de troubles, reprenaient de temps à autre leur ancien métier, pour détrousser sur les chemins les marchands et les voyageurs. Quelquefois même, les traînant de force dans leurs forteresses, ils les plongeaient dans des cachots, jusqu'à ce qu'ils eussent payé pour se racheter une forte somme d'argent qu'on nommait une rançon ; et il n'y avait alors personne qui eût le pouvoir de prévenir de pareilles violences, parce que l'empereur Charles le Chauve lui-même était trop occupé de ses propres affaires, pour songer à défendre contre les seigneurs châtelains la vie et la

liberté de ces pauvres gens, qui ne se mettaient plus en route, pour le moindre voyage, sans recommander leur âme à Dieu.

Alors des plaintes si générales s'élevèrent dans le royaume contre la construction de ces châteaux, dont le nombre augmentait chaque jour, que ce prince fut obligé d'ordonner par un capitulaire la démolition de tous ceux qui avaient été élevés 864.
sans sa permission, et de défendre d'en bâtir de nouveaux. Mais personne ne tint compte des ordres ni de la défense d'un monarque qui n'était plus assez fort pour faire respecter ses volontés, et dont l'impuissance était telle, que tous ses efforts n'avaient pu empêcher les Normands de remonter avec leurs barques les fleuves et les rivières, dont les bords étaient devenus le théâtre habituel de leurs dévastations.

En même temps, les comtes et les ducs, qui, comme vous le savez, étaient dans l'origine de simples officiers que les rois envoyaient dans les provinces pour y com-

mander en leur nom, cessant de redouter le prince qui leur avait confié son autorité, profitèrent de la circonstance pour s'ériger à leur tour en seigneurs puissants et redoutables. Ils se construisirent également des châteaux forts; et lorsque Charles le Chauve leur envoya l'ordre de les démolir, ils méprisèrent ses capitulaires, lui répondirent qu'ils étaient les maîtres de la province qu'il leur avait confiée, et l'obligèrent même à souffrir qu'après eux, leurs fils s'emparassent de leurs seigneuries, comme d'un héritage légitime. Le faible Charles, ainsi outragé par ses sujets, ne crut pas pouvoir mieux faire que de céder à leurs prétentions; et, en peu d'années, la France se trouva partagée en une multitude de ducs, de comtes, de marquis (c'est-à-dire de comtes de frontières), qui étaient plus maîtres dans le royaume que le roi lui-même.

L'un des seigneurs les plus puissants de cette époque, mes jeunes amis, était un illustre capitaine appelé Robert, que

l'on avait surnommé LE FORT, à cause de son courage et de son habileté. Charles le Chauve, espérant se faire un appui d'un si vaillant homme, l'avait fait comte de Paris et d'ANJOU, l'une des provinces de France les plus exposées aux ravages des Normands, dont les longues barques remontaient journellement la Loire; mais, après avoir bravement défendu, pendant plusieurs années, son territoire contre ces barbares, Robert le Fort périt dans une bataille sur les bords de ce 866.
fleuve, et les hommes du Nord se répandirent alors sans obstacles sur tout le pays environnant.

Pendant ce temps, le pauvre peuple souffrait et gémissait, car les Normands, ne pouvant escalader les inabordables forteresses où les seigneurs s'étaient retranchés, s'en dédommageaient amplement sur les chaumières des paysans qu'ils incendiaient, après avoir égorgé le bétail et enlevé tout ce qu'elles contenaient. Il n'y eut pas alors jusqu'aux églises et aux monastères qui ne devinssent la proie de

ces sauvages, qui, détestant le christianisme sans le connaître, dépouillaient impitoyablement les lieux saints de tout l'or et de tout l'argent qu'ils pouvaient y découvrir.

Les monastères et les églises renfermaient alors un grand nombre de reliques précieuses, c'est-à-dire de corps de saints et de saintes, que la vénération des fidèles conservait dans de magnifiques tombeaux ornés d'or et de pierreries. Les Normands, promptement instruits de cette circonstance, ne manquaient pas de tout bouleverser pour découvrir ces reliques qu'ils brisaient ensuite en mille morceaux ; et souvent de pauvres moines, qui n'avaient pas eu le temps de prendre la fuite, furent pris et massacrés par ces barbares, qui n'épargnaient même pas les femmes et les enfants.

---

# LE SIÉGE DE PARIS.

Depuis l'an 877 jusqu'à l'an 888.

---

Je n'aurai point d'histoire à vous ra-
conter, mes jeunes amis, sur LOUIS II,
dit LE BÈGUE, ainsi nommé à cause de
l'extrême difficulté qu'il éprouvait à par-
ler : vous saurez seulement que ce prince,
qui était le fils de Charles le Chauve, monta 877.
sur le trône de France après la mort de
son père ; mais il ne régna pas comme
lui sur l'Italie, dont les fils de Louis le
Germanique s'étaient emparés. Louis le
Bègue, après un règne de deux années
seulement, mourut très-jeune encore,
laissant trois fils qui furent tous trois rois 879.
des Français, et dont je vous parlerai
successivement.

Les deux fils aînés de ce monarque se nommaient Louis III et Carloman ; une tendre affection les unissait l'un à l'autre, et la bonne comme la mauvaise fortune les trouva toujours inséparables. Ne pouvant espérer de reconquérir les provinces que les comtes et les seigneurs avaient usurpées sur leurs prédécesseurs, ces deux princes partagèrent entre eux le reste du royaume. Louis reçut pour sa part la Neustrie, tandis que Carloman prit le titre de roi d'Aquitaine.

Jamais peut-être, en aucun temps, le pauvre peuple de France n'avait été si malheureux que pendant cette période. En même temps que les Normands étendaient de tous côtés leurs ravages, dépeuplant les campagnes, et ne laissant debout sur leur passage ni châteaux, ni villages, ni monastères, les petits-fils de Charlemagne étaient contraints de marcher constamment les armes à la main, pour se faire respecter des seigneurs rebelles qui leur disputaient les lambeaux de leur héritage.

L'amitié la plus touchante régnait entre ces princes, sans que jamais la moindre jalousie la troublât un moment ; car la jalousie, qui est toujours un grand défaut, quel qu'en soit l'objet, devient un vice odieux entre deux frères, dont le devoir est de tout partager sans dispute et sans regret.

Lorsqu'il leur arrivait d'aller ensemble à la guerre, c'était à qui des deux empêcherait son frère de s'exposer aux coups des ennemis ou à de trop grandes fatigues ; et leur plus vive satisfaction était de se confier l'un à l'autre leurs plus secrètes pensées, parce qu'une confiance mutuelle est le premier besoin d'une véritable amitié.

De pareils princes semblaient faits pour un siècle meilleur, et, en effet, la Providence ne fit que les montrer à la terre.
Un accident déplorable coûta la vie au 82.
roi Louis III, qui, montant un jour un cheval fougueux, fut emporté par cet animal avec tant de violence sous une porte basse, qu'il eut la tête fracassée.

Son frère Carloman était encore tout entier à la douleur de sa perte, lorsque les seigneurs de Neustrie l'appelèrent à recueillir son héritage, en le suppliant de les secourir contre les Normands, dont les ravages dans leur pays menaçaient de ne pas laisser pierre sur pierre. Carloman se rendit à leurs prières; mais, depuis la mort de son frère, la vie lui était devenue à charge, et soit à la guerre, soit à la chasse, il affrontait indifféremment les plus grands dangers, exposant ainsi une existence qui n'avait plus aucun
884. charme à ses yeux. Un jour donc que ses chiens poussaient à outrance un sanglier furieux, le jeune roi se précipita devant ce terrible animal qui l'atteignit d'un coup de boutoir, sorte de défense naturelle dont le sanglier est armé, et le tua sur place.

Chacun regretta amèrement ces deux aimables princes, qui furent déposés ensemble dans le même tombeau, afin de ne point séparer après leur mort ceux qui

avaient été si tendrement unis pendant leur vie.

Ce fut à un oncle des jeunes rois, que les seigneurs de Neustrie et d'Aquitaine offrirent, après eux, de régner sur ces deux royaumes. Ce prince était le plus jeune fils de Louis le Germanique, dont je vous ai parlé dans l'histoire de Louis le Débonnaire. Il régnait déjà sur l'Allemagne et sur l'Italie; et, se trouvant ainsi possesseur de la presque totalité des 884.
États de Charlemagne, il prit, comme ce grand homme, le titre d'empereur d'Occident.

Charles le Gros, ainsi nommé à cause de son excessif embonpoint, qu'il entretenait, dit-on, par une voracité digne du Romain Vitellius, n'avait point l'humeur guerrière. L'exiguïté de sa taille et ses formes disgracieuses lui donnaient un extérieur peu imposant, et, malheureusement, il manquait d'énergie au moral comme au physique. Aussi, ayant rassemblé une grande armée pour combattre les Normands, il marcha au-devant d'eux;

mais, à l'approche des ennemis, le courage lui manqua, et il leur abandonna sans résistance tout le pays qu'ils voulurent ravager.

Cependant ces barbares, ne trouvant aucun obstacle sur leur passage, se diri-
885. gèrent vers Paris, où ils supposaient avec raison qu'ils trouveraient des trésors considérables et de riches églises à dépouiller.

Déjà, du haut des remparts de cette capitale, alors entièrement renfermée, comme vous savez, dans cette petite île que nous nommons aujourd'hui la Cité, on voyait au loin la fumée des villages réduits en cendres, et les eaux de la Seine roulant des cadavres que les Normands y avaient précipités. Les Parisiens consternés se préparaient à mourir, puisque Dieu et les hommes paraissaient les avoir abandonnés, lorsque leur comte, nommé EUDES, qui était le fils aîné du célèbre Robert le Fort, résolut de défendre les murs de leur ville jusqu'à la dernière extrémité.

Eudes ne se laissa donc point intimider

par les démonstrations des Normands, qui essayèrent plusieurs fois vainement d'escalader les murailles, en poussant des hurlements sauvages que l'on entendait à une grande distance. Il distribua des armes à tous les habitants, sans distinction d'âge et même de sexe, et soutint ainsi contre ces redoutables conquérants un siége qui ne dura pas moins de deux années.

Une foule de Parisiens furent tués dans ces combats, et la faim ou la misère en fit périr un plus grand nombre encore dans les rues de la ville ; mais ceux qui leur survivaient auraient mieux aimé cent fois partager leur sort, que de tomber au pouvoir des Normands, dont la barbarie ne leur laissait d'autre alternative que le plus dur esclavage, ou des tourments plus affreux que la mort elle-même.

Cependant l'empereur Charles le Gros, tout honteux de laisser aussi longtemps ce peuple intrépide exposé à tant de calamités, se mit à la tête d'une nouvelle armée que lui amenèrent les seigneurs d'Austrasie, de Neustrie et même de

Germanie, car ces divers pays avaient été également ravagés par les barbares, et se décida enfin à marcher au secours du comte Eudes.

Déjà les Normands avaient vu périr dans les combats un grand nombre de leurs meilleurs soldats, et les Parisiens, réduits aux plus cruelles angoisses, continuaient d'opposer à leurs assauts le courage du désespoir. Aussi, lorsque les barbares apprirent que l'armée de l'Empereur approchait, leur première pensée fut-elle de se disposer à la retraite, et personne ne douta que le moment ne fût venu où Charles allait enfin délivrer le royaume de ces terribles envahisseurs ; mais il n'en fut point ainsi, et la honteuse faiblesse de Charles le Gros vint démentir toutes ces prévisions.

Ce prince, dont nous savons déjà que la guerre et ses hasards n'étaient point l'élément favori, s'était flatté que son approche suffirait pour imposer aux assiégeants. Mais lorsque des hauteurs de MONTMARTRE, qui dominaient Paris, il vit

briller au soleil les lances des Normands, il ne se sentit plus assez rassuré pour risquer les chances d'une bataille que toute son armée demandait à grands cris, et il fit offrir secrètement au chef des ennemis une grosse somme d'argent, pour 887.
qu'il conduisît ses soldats dans un autre pays.

Les Normands acceptèrent avec joie cette proposition, et se retirèrent en méprisant la lâcheté de ce prince, qui avait préféré leur donner ses trésors plutôt que de se mesurer avec eux.

La vaillante nation des Francs fut indignée de voir qu'il payât ainsi des adversaires qu'il eût été glorieux d'exterminer en les combattant en bataille rangée. Les seigneurs qui avaient pris les armes déclarèrent d'une voix unanime qu'ils ne pouvaient plus obéir à un prince indigne de commander à des hommes de cœur ; et Charles ayant cherché un refuge en Allemagne, où il se flattait peut-être encore que le bruit de sa honte ne serait point parvenu, ses sujets eux-mêmes le dépouil-

lèrent du titre d'empereur, et le relé-
guèrent dans une abbaye de cette contrée,
888. où il mourut l'année suivante, étranglé,
dit-on, par ses propres domestiques.

Avec Charles le Gros finit l'empire d'Occident que Charlemagne avait fondé. Sept royaumes se formèrent des vastes débris des États que ce grand prince avait possédés; ce furent ceux d'Italie, d'Allemagne, de Lorraine, de Bourgogne, de Provence, de Navarre, et enfin celui de France, sans compter une multitude de seigneuries indépendantes qu'il serait trop long de nommer ici. Il faudra donc apprendre à connaître, sur une carte géographique, la position de ces différents royaumes, et surtout vous rappeler que c'est à cette époque que remonte, à proprement parler, l'origine de la plupart des États qui existent aujourd'hui dans cette partie de l'Europe.

Plusieurs années après le siége de Paris, un des successeurs de Charles le Gros céda aux Normands, pour mettre fin à leurs ravages, une belle province

maritime de France, où ils s'établirent, et qui prit dès lors le nom de NORMANDIE. Ces peuples devinrent donc Français comme les habitants des autres parties du royaume; mais, pendant bien longtemps encore, il y eut des personnes qui conservèrent l'habitude de dire tous les jours une prière pour demander à Dieu d'être préservées de la fureur des Normands.

---

# LA FÉODALITÉ.

Depuis l'an 888 jusqu'à l'an 923.

---

Comme ce n'est point seulement l'histoire des rois de France, mais celle de tous les Français que je veux vous raconter, il est bon que vous sachiez ce qui eut lieu dans les Gaules après la chute de l'empire d'Occident, et quelle fut à cette époque l'origine du régime FÉODAL ou de la FÉODALITÉ, dont vous aurez sans doute à vous occuper plus d'une fois dans le cours de vos études historiques.

J'ai eu occasion de vous faire connaître, il n'y a pas longtemps, par quelle circonstance les campagnes s'étaient tout à coup hérissées d'une multitude de châteaux forts, derrière lesquels les seigneurs

francs, les abbés des monastères, et même les évêques, venaient se mettre à l'abri des ravages des Normands et des autres aventuriers qui couraient le pays. Mais il n'y avait pas seulement des seigneurs dans les Gaules, et tout le monde n'était pas assez riche pour se construire un château où il pût se retirer avec sa famille. Les pauvres paysans surtout étaient exposés à toute la furie des Normands, et comme il n'y avait ni roi, ni prince, ni duc, ni comte qui prît pitié d'eux, ces malheureux se voyaient abandonnés sans secours à tous les fléaux qu'entraînent la guerre et la dévastation.

Cependant les seigneurs, retranchés derrière leurs épaisses murailles, avec un petit nombre de domestiques, se fussent bientôt trouvés dans l'embarras, s'ils eussent laissé périr au pied de leurs donjons les paysans qui les nourrissaient en cultivant leurs champs, et qui au moment du danger pouvaient leur servir de soldats. Il y avait donc péril commun, et besoin de s'entendre pour se prêter un

mutuel secours. Chacun devait donner ce qu'il pouvait, celui-ci la protection de sa puissance, celui-là le service de son travail. Heureux les uns et les autres s'il ne s'était jamais glissé d'abus dans l'exécution de cette espèce de contrat.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs dirent aux paysans : « Si vous consentez à cultiver les champs qui s'étendent autour de nos châteaux, et à nous donner chaque année une partie de vos récoltes, lorsque les Normands s'approcheront, nous vous permettrons de vous retirer derrière nos murailles avec vos femmes, vos enfants, vos bestiaux, et tout ce que vous pourrez soustraire aux barbares. Nous vous rendrons la justice lorsque vous viendrez nous la demander, et nous rebâtirons vos maisons quand elles auront été brûlées. Mais aussi, lorsque nous irons à la guerre, vous serez obligés de nous suivre avec vos armes pendant quarante jours. Il ne vous sera plus permis d'aller demeurer, ni même de prendre une femme, sur la terre d'un autre sei-

gneur sans notre autorisation. Vous serez comme notre propriété, vous, vos enfants, votre charrue, votre bétail, vos maisons; vous viendrez cuire votre pain dans un four qui nous appartiendra; nous pourrons vous vendre avec la terre que vous cultiverez, mais jamais sans elle, et l'on vous appellera du nom de SERFS, ce qui veut dire presque esclaves. »

Les pauvres paysans étaient si malheureux dans ce temps-là, mes jeunes amis, qu'ils acceptèrent avec joie les propositions de leurs puissants voisins; et comme il n'y a personne au monde qui puisse absolument se suffire à soi-même, on ne vit bientôt plus dans toutes les Gaules que des seigneurs et des serfs.

Mais parmi ces ducs, ces comtes, ces évêques, ces abbés, possesseurs de châteaux forts qui leur assuraient la domination du pays, il s'en trouvait de plus puissants les uns que les autres, parce qu'ils avaient un plus grand nombre de serfs, ou des châteaux mieux fortifiés.

Ceux donc qui étaient les plus forts dirent aux plus faibles :

« Si vous voulez nous rendre hommage pour votre terre, c'est-à-dire vous engager à nous demeurer fidèles, à ne point disposer de votre château, de vos filles, sans notre permission, et à nous suivre à la guerre avec les serfs de vos domaines, toutes les fois que nous vous appellerons, alors nous vous protégerons contre vos ennemis; nous nous opposerons formellement à la démolition de vos murailles et à la dévastation de vos terres; nous vous rendrons la justice si vous nous la demandez, et l'on dira que nous sommes vos SUZERAINS, et que vous êtes NOS HOMMES LIGES OU NOS VASSAUX. »

Or, vous comprenez aisément que parmi cette multitude de seigneurs, il ne s'en trouva guère qui ne fussent plus ou moins puissants que leurs voisins, de sorte qu'en quelques années, toute la France fut couverte de seigneuries dont les possesseurs étaient des hommes liges les uns des autres. Les terres qui se trou-

vaient soumises à ce régime reçurent le noms de FIEFS ; et l'on appela cet ordre de choses le régime féodal ou la Féodalité, dans lequel la fidélité au suzerain, ou, comme on disait alors, la FÉAUTÉ, était le premier de tous les devoirs. Pour augmenter le nombre de leurs vassaux, la plupart des seigneurs eurent l'idée de diviser leurs domaines en une multitude de petits fiefs, qui assujettissaient au devoir féodal les familles de ceux qui les acceptaient.

Quant au pauvre peuple, ce fut lui qui porta tout le poids de ce régime où il était compté pour si peu. C'était à lui de combattre lorsque les seigneurs se disputaient entre eux ; c'était à lui de bâtir ces forteresses massives qui servaient ensuite à le contenir dans l'obéissance ; c'était encore lui qui arrosait de ses sueurs le sillon dont la récolte appartenait en grande partie à son maître, et de son sang le champ de bataille où il plaisait à celui-ci de le traîner.

L'horreur de cette situation misérable

des serfs de la campagne était encore accrue par la cruauté de la plupart des seigneurs, presque tous ignorant les premiers devoirs de la religion et de l'humanité. En butte aux traitements les plus barbares de la part de ces maîtres impitoyables, la moindre faute les exposait à des châtiments atroces, tels que la mutilation d'un membre, ou la privation de la vue; trop heureux encore quelquefois s'ils ne se voyaient pas condamnés à expirer sous le bâton, ou à languir jusqu'à leur dernier soupir dans les ténèbres d'un cachot dont les portes se fermaient à jamais sur eux.

Les serfs de plusieurs provinces du royaume étaient tenus de battre l'eau des fossés du château féodal pendant la nuit, pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil du seigneur par leurs croassements; dans quelques autres, il leur était interdit de tuer un bœuf ou un porc pour leur nourriture, sans apporter aussitôt à leur maître les pieds et la langue de cet animal. Dans presque toute la

France, les prémices des moissons ou des vendanges étaient la propriété des seigneurs, qui s'attribuaient d'ailleurs le droit absolu de disposer des biens de leurs serfs comme de leurs personnes. Il ne faut pourtant point confondre, mes jeunes amis, les serfs des campagnes, à cette époque, avec les esclaves achetés autrefois sur les marchés publics, et qui étaient le plus souvent des prisonniers de guerre. Le nombre de ces esclaves avait considérablement diminué dans les Gaules depuis que les barbares s'étaient convertis au christianisme, parce que notre religion ne permet pas aux hommes de priver leurs semblables de la liberté. Ceux-ci d'ailleurs servaient comme domestiques dans l'intérieur des maisons; tandis que les serfs appartenaient à la terre sur laquelle ils étaient nés, et on les regardait vulgairement comme « attachés à la glèbe, » c'est-à-dire au champ qu'ils étaient tenus de cultiver de leurs mains.

Charles le Gros avait à peine rendu le dernier soupir, qu'un certain nombre de

seigneurs élevèrent au trône de France le vaillant comte Eudes, l'un d'entre eux,
888. et celui-là même qui avait si courageusement défendu Paris contre les Normands.

Eudes n'était point de la famille des Karolings, et, pour cette raison, beaucoup de ducs et de comtes de l'autre côté de la Loire, et même plusieurs de ceux de Neustrie, refusèrent de lui obéir ; mais comme il possédait un grand nombre de châteaux forts et de domaines fort étendus, un évêque lui posa la couronne sur la tête, et il est mis ordinairement au nombre des rois de France, pendant les dix années qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort.

Cependant les seigneurs de Neustrie qui avaient refusé de se soumettre au comte Eudes se souvinrent tout à coup qu'il existait encore un prince de la fa-
893. mille de Charlemagne, qu'ils proclamèrent roi de France sous le nom de CHARLES III.

Charles III était le plus jeune frère des rois Louis III et Carloman, et ce fut

lui qui, pour mettre un terme aux ravages des hommes du Nord, leur abandonna cette belle province à laquelle ils ont donné leur nom, et dont faisait alors partie le pays des Bretons. ROLLON, duc des Normands, après s'être fait baptiser, 912.
reconnut même le roi des Français pour son suzerain.

Or, il était d'usage, en pareil cas, d'observer certaines cérémonies auxquelles le chef barbare eut bien de la peine à se soumettre. Il fallait d'abord que le vassal mît ses deux mains dans celles de son seigneur, pour lui témoigner qu'il renonçait à user de sa force sans sa permission. Rollon fit d'abord quelques difficultés de consentir à cet arrangement; mais ce fut bien pis encore lorsqu'on lui apprit qu'il devait, en signe de soumission, fléchir un genou devant le roi franc, et même lui baiser le pied. Cette fois, le barbare se refusa absolument à ce cérémonial humiliant, et tout ce que l'on put obtenir de lui fut de charger un de ses officiers d'accomplir cette formalité. Il désigna donc

pour cet office un Normand de sa suite, dont la taille était si élevée et l'humeur si insolente, qu'au lieu de se baisser, cet homme grossier saisit rudement la jambe du monarque, et la leva si haut qu'il le fit tomber à la renverse. Cette chute, dans une occasion si solennelle, fut considérée comme un fâcheux pronostic, qui ne tarda pas à se vérifier, car le sort de Charles devint bientôt l'un des plus déplorables qu'un roi puisse encourir.

En effet, les seigneurs neustriens qui l'avaient appelé au trône, s'apercevant bientôt de la faiblesse de son caractère, se déclarèrent contre lui dans une assemblée, et rompirent en sa présence des brins de paille pour signifier qu'ils se brouillaient à jamais avec ce monarque qu'ils ne pouvaient estimer. Ce fut même à cette occasion que Charles, qui n'eut pas la force de les faire rentrer dans le devoir, reçut le surnom de SIMPLE, qui lui est resté, et qui signifie un homme faible d'esprit et de caractère.

Peu de temps après cet événement, ce

prince infortuné, réduit à la seule ville 920.
de LAON, l'une des plus fortes de France, et dont il était le seigneur (car il fallait bien que les rois eussent aussi des seigneuries), tomba au pouvoir de ses ennemis, qui lui firent passer en prison la plus grande partie de sa vie.

L'intention des seigneurs mutinés avait été aussi de saisir la reine Edgive, femme du roi captif, et son fils Louis, alors âgé de trois ans seulement; mais cette princesse, qui était fille d'un roi d'Angleterre, avertie de leurs desseins, trouva moyen de s'embarquer sur un navire qui les conduisit dans cette île, où ils se trouvèrent à l'abri des embûches de leurs ennemis.

Sur ces entrefaites, les seigneurs français, qui commençaient à prendre l'habitude de faire et de défaire leurs rois, conduisirent dans la cathédrale de Reims un frère du roi Eudes, son successeur comme duc de France, et obligèrent l'évêque de cette ville à lui conférer l'onction sainte sous le nom de ROBERT Ier. 922.
Mais ce prince ne jouit pas longtemps de

cette élevation. Il périt sous les murs de
923 Soissons, dans une bataille livrée contre les partisans de Charles le Simple, qui, délivré un moment par cet événement, ne put pourtant pas finir ses jours en liberté. Par un nouveau jeu de son inconstante fortune, il retomba bientôt après au pouvoir de ses ennemis, et mourut, l'année suivante, au château de PÉRONNE, en Picardie, où il avait trouvé sa dernière prison.

---



# LES DERNIERS KAROLINGS.

Depuis l'an 923 jusqu'à l'an 987.

---

Je ne sais, mes jeunes amis, si, dans les histoires que je viens de vous raconter, vous aurez remarqué que je me suis servi plusieurs fois du mot de France pour désigner le pays que jusqu'ici nous avions nommé la Gaule. C'est qu'en effet, pendant les troubles qui suivirent le règne désastreux de Louis le Débonnaire, les Francs, les Bourguignons, les Gaulois, les Visigoths, et tous les autres peuples qui depuis si longtemps occupaient ce territoire, avaient cessé de se distinguer entre eux par leurs noms particuliers, pour ne plus former qu'une seule et même nation, un seul et même peuple,

auquel on a donné le nom commun de FRANÇAIS, que nous avons toujours conservé depuis.

Déjà, d'une extrémité à l'autre de l'ancienne Gaule, on ne parlait plus qu'un seul langage, appelé LANGUE ROMANE, et formé du mélange du latin avec la langue teutonique des barbares. Cette circonstance est fort remarquable, parce que c'est de cette langue romane qu'est venue avec le temps celle que nous parlons aujourd'hui.

Ce fut dans la province de Neustrie, où les Francs étaient les plus nombreux, que le langage roman prit d'abord naissance; mais insensiblement il se répandit dans toutes les provinces gauloises, excepté pourtant en Bretagne, dont les habitants conservent même encore de nos jours un idiome particulier, que l'on croit être l'ancienne langue celtique.

Cependant, sous les derniers Karolings, la langue romane n'était point encore adoptée par toutes les classes de la nouvelle nation française. Les princes de

la maison royale surtout conservaient obstinément leur langage germanique; les évêques, dans leurs assemblées, n'employaient que le latin; mais les seigneurs et le peuple, en général, ne parlaient que le roman.

Dans le temps que Charles le Simple languissait au château de Péronne, les plus puissants seigneurs du royaume, parmi lesquels on distinguait HUGUES LE BLANC, comte de Paris et duc de France, fils du roi Robert I^er, et possesseur d'un grand nombre de fiefs considérables, jugèrent à propos d'appeler au trône l'un d'entre eux, nommé RAOUL, duc de Bourgogne, 923.
qui avait épousé l'une des petites-filles de Robert le Fort.

Raoul n'était point non plus de la famille des Karolings; mais ce fut précisément pour cette raison que les seigneurs français le portèrent au trône. Depuis que l'on s'était aperçu que les descendants de Charlemagne affectaient de conserver leur langue barbare, la nouvelle nation ne les voyait plus qu'avec défiance, et leur

reprochait de se regarder plutôt comme les princes des Germains que comme ceux des Français. Le roi Raoul était pieux, sage et généreux, et, satisfait d'être un des plus puissants suzerains de France, il n'ambitionnait point cette couronne qui avait causé le malheur de tant d'autres; mais il céda aux instances de Hugues le Blanc, son beau-frère, et accepta la royauté.

Vous allez me demander peut-être pour quel motif le comte Hugues était ainsi surnommé le Blanc; et je dois en effet vous faire connaître que ce surnom lui fut donné, dit-on, à cause de la couleur de l'armure qu'il portait habituellement dans les batailles, où chaque seigneur adoptait une couleur particulière, afin que ses compagnons d'armes pussent le distinguer parmi les combattants.

Raoul, qui ne régna que quelques an-
936. nées, mourut sans postérité, et la plupart des Français pensèrent alors que Hugues accepterait à son tour la royauté. Mais il s'en fallait bien que cette dignité

parût digne d'envie au comte de Paris; et ce fut lui, au contraire, qui proposa aux seigneurs assemblés d'offrir la couronne au jeune fils de Charles le Simple, que sa mère Edgive avait autrefois conduit en Angleterre.

Plusieurs seigneurs français s'embarquèrent donc pour cette contrée, qui, comme vous savez, est une île; et comme le jeune Louis était encore de l'autre côté
du détroit qui sépare les deux pays, 936.
lorsqu'il fut proclamé roi de France, on lui donna le nom de Louis IV ou d'Outre-Mer, sous lequel il est connu dans l'histoire.

Hugues le Blanc se rendit avec beaucoup d'autres seigneurs sur le rivage où le nouveau monarque devait débarquer, et l'accompagna en grande pompe jusqu'à la ville de Laon, où il fut sacré roi de France.

Or, c'était justement dans cette même ville, transformée à cette époque en capitale du royaume, parce qu'elle était la seule qui appartînt en propre à la famille

des Karolings, que Charles le Simple avait passé captif la plus grande partie de son existence, et le choix de cette résidence ne fut point heureux pour son successeur.

Louis IV, qui n'avait que seize ans lorsqu'il fut ainsi appelé au trône, consentit d'abord à suivre les conseils de Hugues; mais ensuite il eut la mauvaise pensée de se conduire par lui-même, et commit plusieurs fautes qui lui suscitèrent de nombreux ennemis. Louis d'Outre-Mer eût mieux fait, sans doute, de se confier entièrement à l'expérience et au dévouement de ceux qui l'avaient ramené en France; mais son plus grand tort fut de se brouiller avec le vaillant Hugues, et celui-ci, indigné de son ingratitude, l'abandonna au pouvoir des Normands et des autres ennemis de la race carlovingienne. Il eût même passé peut-être, comme son père, la plus grande partie de sa vie dans une étroite prison, si la reine GERBERGE, sa femme, qui était la belle-sœur de Hugues, n'eût

obtenu de ce seigneur de l'arracher au triste sort qui le menaçait.

On ne sait pourtant pas ce qui serait résulté de la rivalité de ces deux princes, entre lesquels se divisaient les seigneurs français, parce que l'un leur représentait le rejeton de l'illustre dynastie des Karolings, tandis que l'autre était à leurs yeux le chef de la nouvelle nation française,
lorsque Louis d'Outre-Mer, étant à la 954.
chasse dans une forêt des environs de Reims, fit une chute de cheval, dont il mourut peu de jours après.

Cette fois encore, personne ne douta que Hugues le Blanc ne plaçât sur sa propre tête la couronne de France ; mais ce grand homme aimait mieux faire des rois que de le devenir ; et comme Louis IV avait laissé deux fils en bas âge, nommés Lothaire et Charles, il conduisit lui-même à Reims l'aîné de ces princes, et le fit sacrer roi des Français, sous le nom de LOTHAIRE II.

Cet événement fut le dernier auquel prit part Hugues le Blanc. Ce vaillant

prince, étant tombé malade quelque temps
956. après, laissa en mourant sa puissance à ses trois fils, dont l'aîné, HUGUES, duc de France et comte de Paris comme son père, fut surnommé CAPITOU ou CAPET, ce qui voulait dire alors un homme de tête et de cœur.

Tant que Charles, ce jeune frère du roi Lothaire auquel Hugues le Blanc n'avait point songé dans le partage du royaume, ne fut qu'un enfant, il ne se montra point jaloux que la royauté eût été donnée tout entière à son aîné. Mais, lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, la vue de la grandeur de son frère excita en lui un si vif ressentiment, qu'il prit la résolution de lui disputer cette couronne royale qu'il convoitait, quoiqu'elle fût encore alors, comme celle de ses prédécesseurs, environnée de mille périls.

Quittant alors furtivement la France,
978. Charles se rendit auprès d'OTHON II, roi de Germanie, qui était un de ses cousins, et décida ce prince à déclarer la guerre à Lothaire, et à marcher sur Paris avec une

armée considérable. Parvenu même aux portes de cette capitale, Othon monta sur les hauteurs de Montmartre pour apercevoir cette grande ville, dont il s'était flatté de se rendre maître sans combat; mais il n'alla pas plus loin, et se retira, en déclarant hautement qu'il n'était venu jusqu'à cet endroit que pour faire chanter par son armée une messe que l'on pût entendre de l'église Notre-Dame, qui est la cathédrale de Paris.

Personne ne fut dupe de cette forfanterie, parce qu'il était peu vraisemblable que le roi Othon fût venu de si loin avec soixante mille soldats, uniquement pour faire chanter une messe, comme il l'affirmait; et en effet, l'on ne tarda pas à découvrir que la cause de cette retraite précipitée n'était autre que l'approche de Lothaire et de Hugues Capet, qui, ayant réuni des troupes, s'avançaient résolûment pour tenter les chances d'une bataille.

Le prince allemand eut donc à peine le temps de se retirer en toute hâte;

mais, complétement battu peu de jours après par les Français, au passage de la rivière d'Aisne, auprès de Soissons, il ne dut son salut qu'à une trêve que lui accorda le roi Lothaire, qui ne voulait point la perte de son cousin.

Cette modération de Lothaire irrita les seigneurs français, qui lui reprochèrent, comme ils l'avaient déjà reproché à son père et à son aïeul, d'être plus Germain que Français. Un certain nombre d'entre eux, qui lui étaient restés fidèles jusqu'à ce jour, tournèrent toutes leurs espérances du côté de Hugues Capet, et on put prévoir dès lors que la dynastie des Karolings touchait à sa fin.

Lothaire ne survécut que quelques années au mécontentement général de la
986. nation; et lorsqu'il mourut, empoisonné, dit-on, par la reine Emma sa femme, peu de Français le regrettèrent. Son fils, Louis V, surnommé le Fainéant, sans doute parce qu'il était infirme de corps et d'esprit, lui succéda sur le trône ; mais ce prince mourut après un règne de deux

ans seulement, et dans sa personne s'éteignit, en France, l'illustre dynastie dont Charlemagne avait été le fondateur.

---



# L'EXCOMMUNICATION.

Depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1031.

---

En parcourant l'histoire de cette période, mes jeunes amis, il semblerait que l'extinction de la famille des Karōlings en France dût produire une grande sensation parmi les seigneurs féodaux qui s'étaient partagé les provinces du royaume, sous les derniers règnes de cette maison. Eh bien, il n'en fut point ainsi. Chacun d'eux, retranché dans son château ou renfermé dans sa ville, ne prit aucun intérêt à la destinée d'une royauté dont il ne pouvait plus attendre ni bien ni mal; et quoique l'on plaignît généralement le sort de cette famille, dont les fondateurs avaient régné si glorieuse-

ment autrefois sur la nation franque, il ne se trouva pas un seigneur qui tentât de prendre les armes en faveur du prince Charles, auquel on reprochait d'ailleurs, avec juste raison, d'avoir attiré l'armée du roi de Germanie au sein du royaume.

Cette circonstance parut si favorable à Hugues Capet pour se faire décerner le titre de roi des Français, qu'après avoir convoqué à Soissons une assemblée des principaux seigneurs de l'ancienne Neustrie, et avec l'aide des ducs de Bourgogne et de Normandie qui étaient ses parents et ses amis, il se fit sacrer à Reims
par l'évêque de cette ville, avec les céré- 987.
monies observées depuis les plus anciens temps de la monarchie.

Ce fut ainsi que la postérité de Robert le Fort fut appelée à monter sur le trône de Charlemagne, à l'exclusion des derniers descendants de ce grand prince; et Hugues Capet devint le fondateur de la troisième dynastie de nos rois, auxquels on a donné le nom de CAPÉTIENS.

Cependant le titre de roi que venait de prendre le comte de Paris n'ajoutait rien à l'étendue de la puissance dont il avait joui jusqu'alors. Son royaume se bornait exactement au duché de France et aux autres domaines qu'il tenait de son père ; et si vous jetez les yeux sur la carte du pays à cette époque, vous verrez que les États du nouveau roi, entièrement compris entre la Meuse et la Loire, se trouvaient resserrés de toutes parts par les duchés de Bourgogne, de Normandie et de Bretagne, dont les titulaires avaient pourtant consenti à être les hommes liges, ou, comme on l'a dit depuis, les grands Feudataires de la couronne. Mais Hugues Capet appartenait réellement à la nouvelle race française. Il possédait de nombreux châteaux forts; une foule de seigneurs se reconnaissaient ses vassaux, et par-dessus tout personne n'ignorait quel était son caractère énergique.

Pendant ce temps, le prince Charles, prétendant que la couronne de France

devait lui appartenir après la mort de son neveu Louis le Fainéant, trouva moyen de s'introduire dans cette même ville de 988.
Laon qui paraissait destinée à servir de prison à toute sa famille ; et, ayant réuni quelques serviteurs, il se flatta un moment que les seigneurs français viendraient se rallier autour du dernier représentant de la race carlovingienne. Mais cet espoir fut cruellement déçu. Personne ne parut devant les murailles de Laon, que lui-même n'osait point perdre de vue, si ce n'est Hugues Capet, qui, à la tête d'une armée, lui livra plusieurs assauts meurtriers, où les dernières ressources de son parti s'épuisèrent.

C'est une triste vérité qui ressort à tout moment des enseignements de l'histoire, mes jeunes amis, que les princes malheureux conservent rarement des amis, et même que la plupart du temps leurs propres serviteurs, non contents de les abandonner, sont les premiers à les trahir. Ce fut précisément ce qui arriva au prince Charles, qui, ayant placé toute sa con-

fiance dans l'évêque de Laon, nommé ADALBÉRON, se vit cruellement trahi par ce prélat, qui fit offrir secrètement à Hugues Capet de lui ouvrir les portes de cette ville.

Le roi reçut avec joie cette proposition, malgré le mépris que lui inspirait sans doute une telle action ; et quoiqu'il détestât les traîtres, il ne manqua pas de profiter de la trahison. Le malheureux prince fut donc surpris dans son lit par les soldats de Hugues Capet, qui le conduisirent dans une tour à Orléans, où il mourut quelques années après de tristesse et d'ennui, ainsi que la princesse sa femme. Deux jeunes princes qui lui survécurent furent bannis de France après la mort de leurs parents, et se réfugièrent auprès du roi de Germanie leur cousin, qui leur accorda le duché de Lorraine à titre de fief, c'est-à-dire à condition qu'ils se reconnaîtraient ses hommes liges, eux et leur postérité. Ces princes devinrent par la suite la tige de l'illustre maison de Lorraine, qui a donné depuis des em-

pereurs à l'Allemagne, et dont j'aurai occasion de vous reparler dans cette histoire.

Hugues Capet, se voyant déjà avancé en âge, voulut que son fils ROBERT fût sacré à Reims, comme lui-même l'avait été, afin que personne, après sa mort, 988.
ne contestât à son successeur le titre de roi de France. Il est à remarquer que l'exemple ainsi donné par Hugues Capet de faire sacrer, de son vivant, le roi qui devait lui succéder, fut imité par tous les premiers Capétiens, tant qu'ils ne pensèrent pas que leur droit héréditaire à la couronne fût suffisamment établi par leur naissance.

Robert, second roi de ce nom qui régna en France, avait une cousine 996.
nommée BERTHE, qui était une personne si accomplie que ce prince, touché de ses vertus, résolut de l'appeler à partager son trône en la prenant pour femme.

Telles étaient cependant la douceur et la modestie de la jeune Berthe, qu'elle

refusa d'abord cette grandeur inattendue; mais elle céda enfin aux prières de son cousin, et consentit, pour l'amour de lui, à supporter cette élévation qui devait lui devenir bien funeste. Or, il faut que vous sachiez qu'il a toujours été interdit aux personnes qui seraient cousin et cousine, ou qui auraient été parrain et marraine d'un même enfant, de jamais se marier sans avoir obtenu une dispense du pape. Malheureusement, dans leur jeunesse, Berthe et Robert avaient tenu ensemble un enfant sur les fonts de baptême, parce que personne alors ne prévoyait qu'ils dussent être unis. Il y avait donc un double empêchement à leur mariage.

Cependant le roi Robert aurait pu obtenir la permission d'épouser sa cousine; mais il commit, par ignorance sans doute, la faute grave de ne pas solliciter préalablement du pontife romain l'autorisation nécessaire en pareil cas, et cette omission devint pour les deux époux une source inépuisable d'infortunes.

Le pape, qui se nommait alors GRÉGOIRE V, enjoignit au monarque français de renvoyer Berthe qui ne pouvait plus être sa femme ; mais Robert, refusant d'obéir à cette décision sévère, déclara qu'il préférait la mort au malheur de se séparer d'une princesse qui lui était si chère.

Alors le pape, voyant que ce prince 998.
résistait aussi ouvertement à ses avertissements, le frappa d'EXCOMMUNICATION, c'est-à-dire de la plus rigoureuse sentence que puisse porter l'Église contre ses enfants rebelles. L'excommunication privait le roi de la participation aux sacrements, aux prières publiques, aux bonnes œuvres, jusqu'à ce qu'il se fût soumis au jugement du souverain pontife; et, s'il ne se soumettait pas, elle l'excluait des honneurs que l'Église rend aux fidèles après leur mort.

L'effet de ce terrible châtiment fut immense; car, dès qu'on apprit en France que le roi et la reine étaient excommuniés, personne n'osa plus s'approcher

d'eux, pas même leurs parents et leurs serviteurs. Les pauvres même, auxquels Berthe se plaisait chaque jour à distribuer des aumônes de sa propre main, s'enfuyaient à son aproche, et c'était là ce qui affligeait le plus cette charitable princesse.

Il ne resta dès lors auprès des jeunes époux que deux domestiques, chargés de préparer leur nourriture ; et encore ces fidèles serviteurs étaient-ils tellement frappés de terreur, qu'ils brisaient aussitôt les vases dont le monarque s'était servi pour boire et pour manger, et jetaient au feu les aliments qui restaient de ses repas.

Pendant ce temps, le royaume était en interdit, c'est-à-dire qu'on ne disait plus la messe dans les églises ; les tableaux qui s'y trouvaient étaient couverts d'un voile noir ; les statues des saints avaient été descendues de leurs niches et revêtues d'habits de deuil ; et il était défendu de faire entendre le son des cloches, même pour les funérailles des morts.

Le peuple était plongé dans une si grande consternation, que la bonne reine se jeta aux pieds du roi pour le supplier de la renvoyer, puisqu'elle était assez malheureuse pour causer autant de tristesse ; mais Robert ne pouvait encore se résigner à la voir s'éloigner sans retour.

Tout à coup le bruit se répandit, parmi le peuple, que la reine venait de mettre au monde un monstre qui avait une queue de serpent et une tête d'oie sauvage. Les personnes raisonnables ne crurent pas à ce prétendu prodige ; mais la multitude, qui était alors très-ignorante, ne douta pas un instant qu'un pareil phénomène ne fût la punition du mariage du roi avec sa cousine.

Enfin, Robert, touché de l'affliction toujours croissante de ses sujets, consentit au départ de la triste Berthe ; et cette princesse infortunée se retira au couvent de Chelles, autrefois fondé par la reine Bathilde, où elle vécut encore plusieurs années dans la pratique de toutes les vertus. Quant au roi, il ne cessa jamais de

la regretter, quoiqu'on l'eût contraint peu de temps après de prendre pour femme une autre princesse, nommée CONSTANCE DE PROVENCE, qui le rendit père de quatre fils.

La Providence accorda au roi Robert, qui se plaisait, dit-on, à se mêler aux moines de Saint-Denis pour chanter les louanges de Dieu, la force de supporter toutes les amertumes de sa vie. Sa seule consolation était de répandre sur son peuple d'abondantes aumônes, dont la charitable Berthe lui avait inspiré la douce habitude ; et lorsque, suivant la coutume, son corps fut transporté dans cette abbaye
1031. pour y célébrer ses funérailles, on entendait de toutes parts des pauvres s'écrier en pleurant : « Nous avons perdu le meilleur des rois ! »

---



# LA TREVE DE DIEU.

Depuis l'an 1031 jusqu'à l'an 1060.

(29)

---

Quatre rois du nom de Henri ont régné à diverses époques sur la France, et comme le fils de Robert II est le plus ancien de ces princes, il a été appelé HENRI Ier.

Depuis que les seigneurs féodaux, par la construction de leurs inébranlables châteaux forts, s'étaient vus presque sans partage, sous les derniers Karolings, les dominateurs absolus des campagnes, il arrivait fréquemment, mes jeunes amis, que ces rudes batailleurs se disputassent par les armes des lambeaux de provinces ou de territoire. Aussi comprendrez-vous aisément que, du temps de Henri Ier, la

plupart des provinces de France fussent, à tout moment, le théâtre de ces guerres particulières, où des ducs, des comtes, des marquis ravageaient les terres de leurs voisins, incendiaient les chaumières des paysans, et tuaient ou enlevaient les serfs pour les transporter sur leurs propres domaines. En sorte que, dans certaines contrées, la terre demeurait sans culture, parce que personne n'osait plus se montrer dans les champs, de peur d'être pris ou tué par les hommes farouches qui les dévastaient; la famine et souvent la peste achevaient de dépeupler le pays, et il n'y avait pas de fléau que cette guerre cruelle et sans cesse renaissante ne traînât à sa suite.

Cependant, dans la plupart des provinces françaises, surtout de celles situées sur la rive gauche de la Loire, un grand nombre d'évêques, touchés de pitié en voyant la misère des populations, se réunirent en CONCILES, c'est-à-dire en assemblées ecclésiastiques, pour remédier aux malheurs de ces combats désastreux,

que l'on nommait des guerres PRIVÉES, parce qu'elles avaient lieu entre particuliers. Ces saints personnages, dans l'espoir d'imposer aux plus turbulents, menacèrent ceux qui s'engageraient désormais dans ces déplorables querelles de les excommunier ainsi que leurs soldats, et de maudire leurs chevaux, leurs armes et tout ce qui leur appartiendrait. Des prêtres, par ordre des conciles, parcoururent les campagnes, tenant en main des cierges allumés, qu'ils renversaient ensuite et éteignaient à la vue du peuple assemblé, en s'écriant : « Ainsi s'éteigne la joie de ceux qui ne veulent pas la paix et la justice !... » Les pieux efforts des évêques furent enfin couronnés de succès.

Cette suspension de désordres fut appelée la PAIX DE DIEU, parce que c'était 1041.
au nom de Dieu qu'elle était ordonnée. La terreur de l'excommunication fit rentrer les plus mutins dans le devoir ; et la plupart d'entre eux jurèrent, au pied des autels, de ne plus incendier les monastères, d'épargner les pauvres paysans, et

de respecter les charrues et les autres instruments de labourage. Mais, au bout de quelques années, comme il n'existait alors d'autre moyen que la force pour se faire rendre justice, puisque l'autorité du roi ne s'étendait pas hors de son duché de France, les seigneurs décidèrent d'un commun accord, avec l'assentiment des conciles, que si quelque querelle venait à s'élever entre eux, il leur serait permis de guerroyer pendant trois jours et deux nuits de chaque semaine. Ces jours-là, comme on peut le croire, personne n'était assez hardi pour se hasarder sur les chemins, ou pour s'exposer, en allant travailler aux champs, à tomber au pouvoir des gens de guerre, à qui rien n'était interdit en pareille circonstance.

Cette singulière convention, bien digne en effet de ce temps de barbarie, fut appelée la TRÊVE DE DIEU; mais il s'en fallut bien qu'elle fût observée dans tous les pays de l'ancienne Gaule. Le roi Henri Ier, surtout, s'opposa à ce qu'elle fût accueillie dans son duché de France, prétendant

qu'à lui seul, en qualité de roi, appartenait le droit de contenir dans l'obéissance les vassaux de ses domaines ; mais comme ceux-ci ne le craignaient guère, la tranquillité publique n'en fut pas moins compromise, et le peuple continua d'être opprimé.

Cependant il faut que je vous dise que, du temps de Henri Ier, on remarquait déjà que les seigneurs français devenaient moins grossiers et moins intraitables. Quelques-uns d'entre eux, comprenant même tout ce qu'avaient d'odieux les coutumes sauvages qu'ils avaient suivies jusqu'alors, s'engageaient par un vœu solennel à ne jamais maltraiter les pauvres, à protéger les veuves et les orphelins, et enfin à défendre, envers et contre tous, les dames et les gens d'Église qui réclameraient leurs secours. Ils prononçaient ce serment au pied des autels, avec de certaines cérémonies dont je vais tâcher de vous donner une idée, et on leur donnait le titre de CHEVALIERS, parce qu'il était d'usage qu'ils ne combattissent qu'à

cheval, et couverts d'une forte armure de fer.

Le jeune homme qui avait mérité par son courage et sa bonne conduite d'obtenir la dignité de chevalier, après avoir été revêtu d'un habit blanc, passait en prières, dans une chapelle, toute la nuit qui précédait le jour où il devait être reçu. On appelait cela la VEILLE DES ARMES, et le postulant, les mains jointes, se mettait dévotement à genoux devant une image de la sainte Vierge, pour lui demander la grâce de bien vivre et de bien mourir.

Dès que le jour paraissait, des prêtres, après lui avoir donné la communion, lui ôtaient sa robe blanche pour le revêtir d'une tunique couleur de pourpre, emblème de son propre sang qu'il devait être prêt à verser jusqu'à la dernière goutte pour le service de l'Église. Ils le conduisaient ensuite devant un ancien chevalier, à qui l'on donnait le titre de parrain, et qui, après l'avoir embrassé, lui adminis-

trait trois légers coups de plat d'épée sur les épaules, et un petit soufflet sur la joue, ce qui signifiait qu'il était obligé de tout endurer pour tenir son serment. Après cette cérémonie, que l'on nommait l'ACCOLADE, le parrain remettait au nouveau chevalier une épée bénite, et lui chaussait des éperons dorés, afin qu'il n'oubliât pas qu'il devait toujours être disposé à courir partout où ses nouveaux devoirs l'appelleraient.

La dignité de chevalier, que des rois eux-mêmes s'honorèrent de recevoir, ainsi que vous le verrez par la suite de cette histoire, conférait à celui qui en était revêtu des priviléges interdits à toute autre classe de personnes. On lui donnait le titre de « messire » ou de « monseigneur, » et sa femme recevait celui de « madame » ou de « noble dame. » Le roi même, en écrivant à un chevalier, l'appelait son « cher et fidèle ami ; » et il lui était permis de faire surmonter la maison qu'il habitait d'une girouette en forme de BANNIÈRE ou de PENNON, sorte d'enseigne

que chaque capitaine faisait porter devant lui dans les batailles.

Les chevaliers étaient habituellement suivis à la guerre, et servis dans leurs châteaux, par des jeunes gens qui aspiraient aussi à devenir chevaliers à leur tour : leurs fonctions étaient d'aider leur seigneur à revêtir et à quitter sa pesante armure; ils l'aidaient également à monter à cheval, et ne le perdaient jamais de vue dans les combats. Ces jeunes gens portaient le nom d'écuyers ou de VARLETS.

1060. Henri I$^{er}$, avant sa mort, eut soin que son fils aîné, nommé Philippe, fût sacré à Reims, comme lui-même l'avait été du vivant de son père. Ce jeune monarque, dont la puisance ne s'étendait pas encore au delà du duché de France, prit le nom de PHILIPPE I$^{er}$, et le règne de ce prince fut contemporain de l'un des événements les plus importants de l'histoire du monde.

---



# LA PREMIERE CROISADE.

Depuis l'an 1060 jusqu'à l'an 1108.

---

Du temps de Philippe Ier, on rencontrait sur les chemins un grand nombre de personnes qui, portant un large chapeau et une robe grossière sur laquelle étaient attachés des coquillages, s'en allaient, priant Dieu et un bâton blanc à la main, faire un long voyage, pour visiter le Saint-Sépulcre de Jérusalem, c'est-à-dire le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ces gens, que l'on nommait des PÈLERINS, parce que leur voyage était en effet un pèlerinage, devaient rester plusieurs mois en route avant d'arriver en Palestine, où vous savez que Jérusalem est située, et des dangers de toute espèce les atten-

daient dans les pays barbares qu'ils avaient à traverser pour y parvenir ; mais ils espéraient que Dieu les protégerait dans cette pieuse entreprise, et qu'il ne permettrait pas aux Sarrasins, qui étaient alors maîtres de la Terre Sainte, de les tuer ni de les réduire en esclavage.

Il y eut un gentilhomme picard, appelé Pierre l'Ermite, qui entreprit comme tant d'autres le pèlerinage de Jérusalem ; et lorsqu'il revint en Europe après une longue absence, il raconta d'une façon si touchante les maux que les pèlerins enduraient dans leur voyage, que les larmes venaient aux yeux de tous ceux qui écoutaient ses récits.

Pierre l'Ermite était ainsi nommé parce qu'avant d'aller visiter la Terre Sainte, il avait vécu pendant plusieurs années dans un ermitage, où il avait acquis par sa piété une grande réputation de sagesse et de vertu ; et personne ne douta que Pierre ne dît exactement la vérité.

Pierre, à son retour de Palestine, avait d'abord passé à Rome, où le pape, qui

dans ce temps-là se nommait URBAIN II, lui avait permis, après l'avoir écouté attentivement, d'engager les rois et les 1095.
seigneurs chrétiens à réunir des soldats pour chasser les Sarrasins de Jérusalem et leur arracher le tombeau de Jésus-Christ.

Il fallait voir ce nouvel apôtre, dont les yeux semblaient éclater d'une foi ardente, parcourir successivement l'Italie et la France, s'adressant tour à tour aux peuples, aux seigneurs, aux évêques, aux rois eux-mêmes, les supplier de ne point abandonner les malheureux pèlerins à la barbarie des infidèles, ni le Saint-Sépulcre à leurs profanations. Partout, sur son passage, la foule s'assemblait pour l'entendre; et les princes eux-mêmes, en l'écoutant, ne pouvaient se défendre d'être émus de ses récits.

Aussi un nombre infini de chevaliers, d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les pays chrétiens, s'étant réunis à CLERMONT en Auvergne, où le pape Urbain II avait assemblé un concile dans

lequel devait être décidée la guerre contre les Sarrasins, l'éloquence de Pierre l'Ermite entraîna cette foule tout entière à une entreprise dont on n'avait point eu d'idée jusqu'alors. Évêques et seigneurs se levèrent pour le suivre jusqu'à Jérusalem, et cette multitude se mit en marche aux cris mille fois répétés de : DIEU LE VEUT ! DIEU LE VEUT ! On leur donna le nom de CROISÉS, parce que chacun d'eux portait sur l'épaule une croix d'étoffe rouge, et leur entreprise reçut celui de CROISADE.

Je ne vous raconterai pas ici tout ce que cette foule tumultueuse de croisés, où l'on comptait plus de pèlerins que de soldats, eut à souffrir avant de parvenir jusqu'à Jérusalem. Il vous suffira de savoir qu'ils éprouvèrent toutes sortes de maux pendant plus d'une année que dura leur voyage, et que les premiers détachements périrent sans avoir atteint le but de leur dévotion ; car ceux qui ne moururent pas de misère furent presque tous pris ou égorgés par les Sarrasins, qui

eurent la barbarie de crever les yeux à beaucoup de ces malheureux.

Cependant un corps de cette armée de croisés, composé d'un grand nombre de chevaliers et de soldats, et conduit par un capitaine français nommé Godefroy de Bouillon, s'empara enfin de Jérusa- 1099.
lem; et ils oublièrent tous leurs maux dès qu'ils se furent prosternés devant le Saint-Sépulcre, dont Godefroy conserva la garde avec le titre de roi de Jérusalem.

Cette première croisade, prêchée par Pierre l'Ermite et dirigée par Godefroy de Bouillon, ne fut que le prélude d'un grand nombre d'entreprises du même genre, qui, pendant plus de deux cents ans, conduisirent plusieurs armées chrétiennes aux lieux qui furent le berceau de notre sainte religion.

Vous verrez plus tard quelle influence notable les Croisades exercèrent successivement sur l'Europe à peine encore sortie de la barbarie, et vous remarquerez en même temps que le roi Philippe I[er] ne

t aucune part personnelle à cette immense manifestation populaire, dont il se ntenta d'être le témoin.

Plusieurs années après cette expédition, rencontrait, dans la plupart des pays l'Europe, des croisés qui allaient par campagnes et les châteaux raconter chantant ce qu'ils avaient vu en Palestine, ainsi que l'histoire des nobles gneurs qui s'étaient couverts de gloire combattant les infidèles.

Ces chanteurs se nommaient des MÉNESTRELS, et ils étaient bien reçus dans tous lieux où ils se présentaient, parce que acun espérait qu'ils apportaient des uvelles de parents ou d'amis qui étaient rtis pour la Terre Sainte et qui n'en ient point revenus. On leur offrait un uper et un gîte, et personne ne doutait rs qu'un bon accueil ainsi fait aux ménestrels ne dût porter bonheur à la mai qui leur accordait l'hospitalité.

D'autres pèlerins encore, qui reveent aussi de la Palestine, ramenaient singes, des ours et divers autres ani-

maux, dont ils amusaient les passants pour gagner leur vie. Ceux-là se nommaient des JONGLEURS. Le roi Philippe Ier ordonna que lorsqu'un jongleur se présenterait à l'une des portes de Paris, où chaque personne en entrant était tenue de payer une petite pièce de monnaie, le jongleur serait dispensé de cette redevance, pourvu qu'il fît danser son singe devant le portier. Cette coutume, qui subsista pendant un grand nombre d'années, a donné lieu à un proverbe : « Payer en monnaie de singe, » que l'on applique encore aujourd'hui à ceux qui ne payent leurs dettes que par des paroles trompeuses ou des subterfuges.

---



# L'AFFRANCHISSEMENT

## DES COMMUNES.

Depuis l'an 1108 jusqu'à l'an 1137.

---

Le roi Philippe I^er avait été marié deux
fois, et sa première femme lui avait donné
un fils, qui, en succédant à son père, prit
le nom de Louis VI, et fut surnommé LE
1108. GROS, parce qu'il avait beaucoup d'em-
bonpoint.

Louis est le second roi de France que l'on ait ainsi surnommé; et vous vous rappelez sans doute encore Charles le Gros, qui aima mieux payer aux Normands des sommes considérables, que de s'exposer aux chances d'une bataille contre ces redoutables adversaires. Mais Louis VI n'avait pas d'autre ressemblance

avec le dernier empereur d'Occident, et ce fut au contraire un prince habile et courageux.

La plus grande partie de la vie et du règne de Louis le Gros se passa à batailler contre plusieurs de ses vassaux, qui, jusque dans son duché de France, osaient lui désobéir ouvertement en saccageant les monastères, et dévalisant sur les grands chemins les voyageurs et les marchands qui traversaient leurs domaines pour se rendre à Paris. Mais le roi, avec l'aide de quelques autres seigneurs fidèles, défit successivement tous ces mutins, s'empara d'un grand nombre de châteaux qu'il démolit, et fit si bien qu'en peu d'années il vit les plus turbulents se soumettre à son obéissance et lui renouveler l'hommage de leurs fiefs ; de sorte que Louis VI fut en réalité le premier roi capétien qui se fit craindre et respecter, par sa sévérité autant que par sa justice.

Si vous avez lu l'histoire d'Angleterre, vous aurez vu que Guillaume le Conquérant, qui s'empara de ce pays, était un

duc de Normandie, qui possédait en outre en France plusieurs provinces voisines de l'ancienne Neustrie. Eh bien, il arriva que Louis le Gros s'étant brouillé avec le roi d'Angleterre, fils du héros normand, qui était en même temps un des principaux vassaux de la couronne de France,
1119. chacun des deux rois se mit en campagne avec une armée, et la Normandie devint le théâtre de cette guerre, qui n'était que le prélude d'une lutte sanglante et acharnée à laquelle, pendant plusieurs siècles, devait donner lieu la rivalité des deux nations.

Dans un combat livré à cette occasion, auprès d'un village nommé BRENNEVILLE, un soldat anglais, ayant reconnu Louis dans la mêlée, saisit la bride de son cheval, et s'écria de toute la force de ses poumons : « Le roi est pris ! le roi est pris ! » Mais le prince, sans s'émouvoir : « Si tu savais jouer aux échecs, lui dit-il, tu saurais que le roi ne se prend pas ; » en achevant ces paroles, il leva sa masse d'armes, et assomma le soldat sur la place.

Ce combat de Brenneville, dans lequel Louis venait ainsi de montrer autant de sang-froid que de courage, en présence du danger le plus imminent, fut à peu près le seul fait militaire de cette guerre. Il ne coûta pourtant la vie qu'à trois chevaliers de part et d'autre ; mais on comptait alors pour rien le sang des guerriers d'un ordre inférieur, tels que les écuyers, varlets et simples soldats, qui périrent en grand nombre dans cette même rencontre.

Mais tandis que Louis le Gros s'illustrait ainsi par sa valeur personnelle, il se passait non-seulement dans son royaume, mais encore dans plusieurs autres provinces de France, des événements qu'il est très-important de vous faire connaître.

Pendant que les seigneurs féodaux, retranchés dans leurs châteaux forts, profitaient de leurs guerres privées pour rançonner le peuple des campagnes et réduire les laboureurs au désespoir, au mépris de la trêve de Dieu, la plupart de

ceux qui avaient trouvé moyen de se soustraire à leurs rapines s'étaient retirés, avec leurs familles et tout ce qu'ils possédaient, dans l'intérieur des villes, où ils n'avaient plus à redouter les violences des gens de guerre ; car presque toutes les villes, à cette époque, appartenant à des évêques ou à des comtes, étaient entourées de fossés et de hautes murailles qu'il n'était pas aisé aux soldats ennemis de franchir. De sorte qu'en peu d'années, la population de ces villes s'était augmentée d'un grand nombre d'habitants, qui y apportaient leur richesse ou leur industrie, c'est-à-dire l'art ou le métier dont ils faisaient usage pour gagner leur vie.

Ainsi l'on vit, pour la première fois, s'établir dans les principales cités de France des ouvriers de toute espèce, tels que des tisserands, des charpentiers, des tourneurs, des orfévres, des armuriers, des brasseurs, qui, par un travail assidu, devinrent de riches marchands et d'honnêtes citoyens, et supportèrent avec peine

que les seigneurs prétendissent leur faire subir une domination aussi pesante que celle dont les malheureux serfs des campagnes étaient accablés.

Mais il arriva que dans plusieurs villes françaises, presque à la même époque, les habitants se réunirent sur la place publique ou dans la plus vaste église du lieu, et jurèrent de ne plus souffrir que leur seigneur molestât aucun d'eux, ni dans sa personne ni dans sa propriété. Tous ceux qui prêtèrent ce serment reçurent le nom de BOURGEOIS ou de COMMUNIERS, et leur réunion s'appela une COMMUNE.

Après cela, pour qu'à un signal convenu, chacun pût se rendre à l'assemblée, toutes les fois que cela serait nécessaire, on plaça dans la plus haute tour de la ville une grosse cloche, qui fut nommée le BEFFROI, au son de laquelle tous les communiers, accourant avec leurs armes, étaient tenus de se réunir sous les ordres d'un magistrat choisi par eux, et auquel on donnait le titre d'ÉCHEVIN.

Ces premiers symptômes de la formation des communes en France, mes jeunes amis, se manifestèrent en quelques années dans un certain nombre de villes, qui jusqu'alors avaient appartenu à différents comtes ou évêques; et lorsque ceux-ci tentèrent de s'y opposer par la force, les communiers, réunis au son du beffroi, leur livrèrent des combats sanglants. Aussi courageux que persévérants dans le but qu'ils s'étaient proposé, ils forcèrent ces seigneurs à leur accorder, par des conventions écrites, tous les avantages d'une sage liberté; et les contrats qui furent passés alors entre les communiers et leurs comtes reçurent le nom de CHARTES. Le roi Louis VI apposa son cachet sur plusieurs de ces chartes, afin qu'à l'avenir il fût interdit aux seigneurs de troubler les bourgeois des villes où s'étaient élevées des communes, sans s'exposer au ressentiment du roi, dont chacun commençait à respecter la volonté.

Il faudra tâcher de vous rappeler que

ce fut sous Louis le Gros que les communes de France commencèrent à exister, parce que cet événement est un des plus importants de notre histoire nationale. Depuis la fin du neuvième siècle jusqu'à ce moment, il n'y avait eu dans ce pays que des seigneurs et des serfs; mais à partir de cette époque, on distingua une nouvelle classe de personnes, qui fut celle des bourgeois, ou la BOURGEOISIE.

---



# LE PARLEMENT.

Depuis l'an 1137 jusqu'à l'an 1180.

---

Vous n'avez point oublié sans doute ces assemblées tumultueuses du Champ de Mars, où je vous ai raconté que se réunissaient les Francs du temps des premiers Mérovings. Vous n'ignorez pas non plus que lorsque la race conquérante se trouva dispersée sur le territoire des Gaules, elle cessa de se rendre avec autant d'empressement à ces réunions, et que bientôt on n'y compta plus que des évêques, des comtes et des leudes royaux ; mais ce que je ne vous ai point encore dit, c'est que depuis les derniers Karolings, ces assemblées, renouvelées par Charlemagne, qui se plaisait à les

consulter sur ses capitulaires, étaient presque entièrement tombées en désuétude, et que la plupart des seigneurs féodaux, retranchés dans leurs manoirs fortifiés, ne les quittaient plus qu'avec répugnance pour assister à de semblables convocations.

Eh bien, lorsque Louis VII, dit le Jeune, eut succédé à son père Louis le Gros, il appela autour de lui les vassaux 1137.
de son duché de France, auxquels on donnait alors le titre de barons, ce qui voulait dire, dans la langue du temps, « hommes libres. » Ces barons français étaient les véritables descendants des anciens chefs francs qui avaient autrefois conquis les Gaules, et leur réunion, où venaient aussi siéger les évêques et les abbés des principaux monastères, reçut le nom de cour du roi ou parlement.

Les premières années du règne de Louis le Jeune se passèrent, comme la plus grande partie du règne de son père, à guerroyer contre ses vassaux insoumis, et à étendre la domination française. Il

fut le premier roi capétien qui passa la Loire et occupa une partie des provinces méridionales de l'ancienne Gaule, où beaucoup de seigneurs, qui jusqu'alors n'avaient point reconnu l'autorité du roi de France, furent contraints de lui rendre hommage et de se déclarer ses hommes liges.

Or, il faut que vous sachiez que, dans ce temps-là, on commençait à diviser la France en deux parties qui se distinguaient entre elles par le langage qu'on y parlait : l'une, appelée la LANGUE D'OÏL et située sur la rive droite de la Loire ; l'autre, nommée la LANGUE D'OC, située de l'autre côté de cette rivière. On les nommait ainsi à cause du différent langage de leurs habitants, qui au nord disaient OÏL, pour affirmer, tandis que ceux du midi disaient OC.

Cependant la domination de Louis VII en Languedoc ne fut pas de longue durée, et ce fut principalement sur les grands vassaux de son duché de France qu'il affermit sa puissance.

Ce prince n'avait pas de moins belles qualités que son père ; mais un seul trait de son histoire vous fera comprendre combien il est dangereux pour un roi, et même pour toute autre personne, de s'abandonner à un emportement irréfléchi.

Un jour donc que Louis le Jeune, guerroyant contre le comte de CHAMPAGNE, l'un des feudataires de la couronne 1143.
de France, était au moment de s'emparer d'une petite ville nommée VITRY, qui appartenait à ce seigneur, les habitants de cette ville lui opposèrent une résistance si opiniâtre, qu'il ne put s'en rendre maître qu'après un combat des plus meurtriers.

Une si longue défense avait tellement irrité Louis qu'il s'écria, dans un moment de colère, qu'il voudrait que toute la ville de Vitry ne fût qu'un monceau de cendres.

En proférant cette terrible menace, le roi, qui n'était pas cruel, ne pensait sans doute pas à la mettre à exécution.

Mais les courtisans qui l'entouraient, s'imaginant lui être agréables, sans attendre de nouveaux ordres, se hâtèrent de mettre le feu aux quatre coins de cette malheureuse ville, qui devint entièrement la proie des flammes, ainsi que l'église principale, où plus de huit cents personnes, hommes, femmes et enfants, avaient cherché un refuge contre la vengeance du roi ; aucun de ces infortunés n'en échappa.

Cet effroyable incendie durait encore, lorsque Louis, comprenant toute l'énormité d'un pareil crime, tomba dans un désespoir affreux. Mais ce qui augmenta encore sa douleur, c'est qu'il se vit presque aussitôt frappé d'excommunication par le pape, comme le roi Robert l'avait été ; et il n'obtint le pardon de sa faute qu'en s'engageant par serment à conduire lui-même une nouvelle croisade en Palestine, où les Sarrasins, qui menaçaient de reprendre Jérusalem, avaient déjà fait périr une multitude de chrétiens.

Un religieux illustre par sa sainteté

et par son éloquence, nommé SAINT BERNARD, prêcha cette seconde croisade 1147.
en France et en Allemagne, comme l'avait fait autrefois Pierre l'Ermite; et une nombreuse armée de croisés se mit en marche sous la conduite de Louis, que la reine, sa femme, suivit dans cette expédition lointaine. Avant de s'embarquer pour ce périlleux voyage, le roi confia, pendant son absence, le gouvernement de ses États à un vénérable abbé de Saint-Denis, appelé SUGER, l'un des hommes les plus sages et les plus savants de son siècle, dont il connaissait l'attachement à sa personne et le dévouement aux intérêts du pays. Ce fut également des mains de Suger qu'il reçut, au moment de son départ, un drapeau que l'on nommait l'ORIFLAMME, et auquel on croyait alors que le succès de la guerre était toujours attaché.

Cette oriflamme n'était autre chose que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, dont, depuis Hugues Capet, les rois de France se reconnaissaient les vassaux. On

donnait ce nom à cet étendard parce qu'il était porté sur une lance d'or, et que l'étoffe flottante en était découpée en forme de flamme.

Cette seconde croisade ne fut pourtant point couronnée de succès. L'armée chrétienne éprouva des pertes considérables, et le roi lui-même n'échappa que par son courage aux dangers effrayants dont il se vit environné; mais ce fut seulement après avoir épuisé dans vingt combats inutiles toutes les forces de son armée,
1149. qu'il se décida à retourner en France, où de nouveaux malheurs l'attendaient dans sa propre famille.

La reine Éléonore, sa femme, était une des plus belles et des plus puissantes princesses de son temps. Elle lui avait apporté en dot le duché d'Aquitaine, l'un des principaux États du midi de la Gaule; mais en même temps elle était si altière et si acariâtre, que Louis, ne pouvant s'accommoder de son humeur, aima mieux, contre l'avis du sage Suger, lui restituer son duché, que de continuer

à vivre avec une femme aussi impérieuse.

Ce fut pourtant une grande faute que commit alors ce prince; car il n'eut pas 1152.
plutôt répudié la fière Éléonore, qu'elle épousa Henri, duc de Normandie, et bientôt après roi d'Angleterre, qui ajouta ainsi une belle province à celles qu'il possédait déjà en France.

Louis VII ne tarda pas à se remarier avec une fille du roi de Castille; mais celle-ci étant morte quelque temps après, il épousa une bonne et vertueuse princesse, nommée ALIX DE CHAMPAGNE. 1160.
Cependant plusieurs années s'écoulèrent sans que le ciel parût bénir cette nouvelle union; et Louis regarda comme une suite de la colère divine, de n'avoir point de fils auquel il pût transmettre sa couronne.

Alors on fit des prières publiques et des processions auxquelles le roi et la reine assistèrent, ainsi qu'un grand nombre de barons français; et au bout de quelques mois, il leur naquit un fils, que 1165.

l'on nomma d'abord Dieudonné, parce que Dieu l'avait donné en effet aux prières de la France, et ensuite PHILIPPE AUGUSTE, parce qu'il était né dans le mois d'août, que l'on nommait alors le mois d'Auguste.

Le jeune prince grandit sous les yeux de ses parents, et sa sagesse, sa grâce, sa bonté le faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient. Le roi surtout l'adorait; et Philippe, par ses belles qualités, se montrait digne de toute la tendresse de son père, lorsque celui-ci tomba malade, et mourut quelques mois après dans un âge encore peu avancé.

---



# LA BATAILLE DE BOUVINES.

Depuis l'an 1180 jusqu'à l'an 1214.

---

Un des personnages les plus remarquables de l'histoire d'Angleterre est sans contredit Richard Cœur de Lion, qui fut retrouvé par son ménestrel, dans une forteresse où le duc d'Autriche l'avait enfermé par trahison. Ce prince héroïque vivait dans le même temps que Philippe Auguste, et tous deux réunirent leurs armées pour tenter une troisième croi- 1190.
sade, et aller combattre les Sarrasins.

A cette époque, la ville de Jérusalem venait de retomber au pouvoir des infidèles; et les deux rois livrèrent plusieurs combats sanglants sans pouvoir se rapprocher de la cité sainte. Richard et Phi-

lippe s'illustrèrent à l'envi l'un de l'autre par des prodiges de valeur, ainsi que les soldats qui les accompagnaient; mais tous leurs efforts réunis n'aboutirent qu'à s'emparer d'une ville forte nommée SAINT-JEAN-D'ACRE, après un siége long et meurtrier.

Pendant longtemps la plus parfaite union régna entre ces deux princes, qui ne connaissaient d'autre rivalité que celle de la gloire; mais, malheureusement, une sorte de défiance mutuelle étant venue les diviser, on put, dès ce moment, regarder la cause des chrétiens en Palestine comme entièrement désespérée. Le mauvais succès de cette entreprise et son animosité contre Richard déterminèrent même Philippe à se retirer, et ce prince, après avoir vaillamment combattu, se rembar-
1191. qua pour la France, où l'attendaient d'autres travaux.

Lorsque je vous ai parlé à diverses reprises des ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine, je vous ai dit que, depuis Hugues Capet, ils s'étaient recon-

nus les hommes liges des rois de France. Ces seigneurs, à la vérité, étaient pour la plupart aussi puissants que leur suzerain. Chacun d'eux pouvait aisément mettre sur pied des armées plus nombreuses que celle des Capétiens; mais ils n'en étaient pas moins soumis, envers ces princes, à l'obéissance que les vassaux devaient à leur seigneur.

Or, depuis que Guillaume le Conquérant avait envahi l'Angleterre, les rois de ce pays, à raison de leur duché de Normandie, se trouvaient devenus les hommes liges des rois français, et cette dépendance alluma bien des guerres entre ces deux nations, qui n'étaient pourtant pas faites pour se haïr; vous verrez même, par la suite, combien de malheurs en résultèrent pour les deux royaumes.

Richard Cœur de Lion était mort peu
de temps après son retour de Palestine; 1199.
et Jean sans Terre, son frère, qui lui avait succédé, vous est sans doute trop connu par le meurtre de son neveu Arthur, pour qu'il soit nécessaire que je vous rappelle

son histoire. Mais il faut que vous sachiez que sous la féodalité, lorsqu'un vassal commettait quelque mauvaise action, ou manquait à l'obéissance qu'il devait à son seigneur, celui-ci avait le droit de faire comparaître le coupable devant un tribunal composé de vassaux du même rang que l'accusé, que l'on nommait ses PAIRS, ou ses égaux, et par lesquels il devait être jugé ; de plus, si le coupable refusait de se présenter, le suzerain pouvait s'emparer de ses terres et seigneuries et le dépouiller de tout ce qu'il possédait.

Ce fut précisément ce qui arriva à Jean
203. sans Terre, après la mort de son neveu, Arthur de Bretagne. Le roi, comme son suzerain, le cita devant le parlement pour se justifier de ce crime, mais le roi d'Angleterre se garda bien d'obéir; et Philippe Auguste profita de l'occasion pour s'emparer du duché de Normandie et de plusieurs autres provinces qui appartenaient à son vassal. L'Aquitaine se trouva dès lors la seule province que les Anglais conservassent dans les Gaules; et

plus de cent années s'écoulèrent encore avant qu'elle fût réunie au royaume de France, comme vous le verrez par la suite.

Cependant Jean sans Terre, refusant de se soumettre à la condamnation qui l'avait frappé, parcourait l'Europe pour susciter des ennemis à Philippe Auguste, qu'il accusait de l'avoir dépouillé injustement. Plusieurs princes, qui ne voyaient pas sans inquiétude l'agrandissement du roi de France, s'associèrent à son ressentiment, et parmi eux le comte de Flandre, appelé FERRAND, auquel se joignit l'empereur d'Allemagne, qui se nommait OTHON, comme celui qui vint aux portes de Paris du temps des derniers Karolings.

Ces princes, ayant réuni des armées, 1214
marchèrent à la fois de divers côtés contre Philippe Auguste, qui se hâta de s'avancer à leur rencontre; mais, auparavant, ce monarque avait eu le temps de prendre l'oriflamme, autour de laquelle accoururent un grand nombre de barons fidèles, et

surtout une troupe considérable de soldats des communes de France, qui se distinguaient entre eux par la couleur des bannières de leurs villes.

Un jour qu'après une marche longue et pénible, accomplie sous une chaleur accablante, le roi, vers l'heure de midi, prenait quelques instants de repos au pied d'un arbre, on vint lui apprendre en toute hâte que des tourbillons de poussière, s'élevant au loin dans la campagne, annonçaient l'approche de l'ennemi.

Philippe fit aussitôt sonner les trompettes, afin que chaque Français reprît ses armes. Lui-même, après avoir fait à genoux une courte et fervente prière pour demander à Dieu de bénir ses drapeaux, posa sa couronne et son sceptre sur un autel de gazon qu'il avait fait dresser à la vue de toutes ses troupes; et, élevant la voix assez haut pour être entendu le plus loin possible, il s'écria que si quelqu'un, dans cette armée, leur paraissait plus digne que lui de porter

cette couronne, il était prêt à la lui abandonner.

A ces paroles, vivement répétées dans tous les rangs, l'armée tout entière répondit par un cri unanime : « Vive le roi Philippe ! vive le roi Auguste ! Nous voulons tous mourir pour lui. » En même temps, les barons et les soldats qui se trouvaient les plus rapprochés de sa personne se jetèrent à ses pieds pour le prier de leur donner sa bénédiction, et ils ne se relevèrent que lorsque Philippe, montant à cheval, eut donné le signal du combat.

Il y avait entre les deux armées un petit pont de bois que les Français traversèrent pour aller à la rencontre des ennemis. Ce pont fut confié aux sergents d'armes qui formaient la garde ordinaire du roi, et chacun se disposa à bien recevoir les coalisés, qui étaient au moins trois fois plus nombreux que les Français ; mais un noble patriotisme et un dévouement absolu pour leur roi animaient ces derniers, qui virent sans effroi se déployer

devant eux les bataillons de leurs adversaires.

Ce fut dans une vaste plaine située auprès du village de BOUVINES, en Flandre, que s'engagea bientôt un terrible combat, dans lequel une multitude de soldats périrent de part et d'autre. Philippe Auguste lui-même courut un grand danger, car il fut renversé dans la mêlée sous les pieds des chevaux, et sans sa bravoure et celle des chevaliers qui l'entouraient, il eût été infailliblement pris ou tué.

Pendant ce temps, l'empereur Othon, placé au centre de son armée, faisait porter au sommet d'un char élevé qui le précédait son étendard impérial, sur lequel était représenté un aigle d'or reposant sur un dragon, afin que toute son armée distinguât de loin le lieu où il combattait. La victoire parut d'abord pencher du côté des alliés; mais lorsque Philippe, remontant à cheval, eut repris le commandement de ses troupes, le désordre se mit dans les rangs des ennemis, et, après d'inutiles efforts pour ressaisir

l'avantage qui leur échappait, leur armée entière fut forcée de chercher son salut dans la fuite.

L'empereur Othon lui-même se laissa entraîner par les fuyards, abandonnant aux mains des Français son étendard, et le comte Ferrand, qui tomba vivant en leur puissance.

Si je vous ai raconté cette bataille de Bouvines avec autant de détails, c'est pour vous donner une idée de toutes celles qui eurent lieu dans cette période, et jusqu'à l'invention de la poudre à canon. Les chevaliers, qui, comme vous savez, combattaient à cheval et couverts des pieds à la tête d'une pesante armure de fer, s'illustrèrent par leur valeur dans cette journée; mais pourtant un grand nombre d'entre eux ayant été renversés dès le premier choc, et n'ayant pu se relever sans le secours de leurs écuyers, la victoire eût peut-être échappé aux Français, si les gens des communes, légèrement vêtus, et armés seulement d'arcs, de flèches et d'épées, n'eussent arrêté seuls,

pendant plusieurs heures, les efforts de toute l'armée ennemie.

Après cette victoire, le roi fit conduire à Paris, dans un chariot attelé de quatre chevaux, le comte de Flandre, qu'il condamna à passer en prison la plus grande partie de sa vie; et Philippe Auguste se trouva le monarque le plus redoutable et le plus respecté de son temps.

Il n'y a pas encore bien des années que l'on voyait à Paris, au-dessus de la porte d'une chapelle qui a été démolie depuis cette époque, une pierre sur laquelle étaient écrits, en vieux français, ces mots que vous comprendrez aisément :

« A la prière des sergents d'armes, monsieur saint Loys fonda cette église et y mist la première pierre. Ce fust pour la joie de la vittoire qui fust au pont de Bovines, l'an 1214.

« Les sergents d'armes pour le temps gardoient ledit pont, et vouèrent que si Dieu leur donnoit vittoire, ils fonderoient une église en l'honneur de madame sainte Katherine. Ainsi fust-il. »

Le même jour que Philippe Auguste battait complétement l'empereur Othon dans les plaines de Bouvines, Louis, son fils aîné, prince jeune et vaillant, mettait en fuité le terrible Jean sans Terre dans un autre combat, et obligeait ce méchant homme à chercher un asile en Angleterre.

Ce double événement, qui ruinait l'espoir des coalisés, assurait désormais à Philippe un règne paisible et glorieux. Jamais aucun prince capétien n'avait possédé un royaume aussi étendu ; ses vassaux les plus turbulents se trouvaient réduits à l'obéissance, et le roi ne songea plus qu'à créer des établissements utiles.

Dans ce temps-là, Paris n'était pas, comme nous le voyons aujourd'hui, une grande ville, où s'élèvent tant de monuments remarquables. Les rues sombres et étroites n'étaient pas même pavées, et l'on ne pouvait les parcourir sans marcher continuellement dans une boue noire et épaisse dont on avait peine à se tirer. Ce fut même pour cette raison que, pendant longtemps, cette capitale avait porté le

nom de LUTÈCE, ce qui voulait dire : « la Ville de Boue. »

Un jour que Philippe Auguste était placé à l'une des croisées de son château, qui s'élevait alors au lieu où l'on voit aujourd'hui le Palais de Justice, il aperçut des chariots pesamment chargés que plusieurs forts chevaux arrachaient avec peine de cette vase épaisse.

Ce spectacle pénible suggéra au roi la pensée de faire disparaître cette fange immonde, au moyen de larges dalles de pierres plates, avec lesquelles on pava d'abord plusieurs des principales rues. Ce n'est que bien longtemps après cette époque, que l'on a commencé à faire usage des pavés bombés que l'on emploie à présent.

Vous connaissez sans doute ce magnifique palais que l'on nomme le LOUVRE, qu'il était réservé à notre époque de voir si somptueusement achevé. Eh bien, c'est à Philippe Auguste que l'on fait remonter la construction, sur ce même emplacement, d'une grosse tour, où il

renferma son trésor royal, et qui servit plus d'une fois de prison aux grands personnages qu'il voulait priver de leur liberté. Ce fut même dans cette tour que le comte de Flandre subit sa longue captivité.

Cet édifice reçut, dit-on, le nom de Louvre, parce qu'il fut bâti au milieu d'une forêt qui servait autrefois de repaire à un grand nombre de loups. Il ne se trouvait pas alors au centre de la ville, comme vous le voyez à présent, et les maisons de Paris les plus rapprochées de ce lieu ne dépassaient guère le palais de la Cité.

Mais ce qui doit paraître à nos yeux bien préférable à la fondation des monuments dont Philippe Auguste embellit sa capitale, ce fut la protection qu'il accorda aux maîtres et aux écoliers qui se rendaient à Paris de toutes les provinces de France pour s'y livrer à l'étude; car il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, des colléges dans la plupart des villes du royaume. Les écoles de Paris devinrent

en peu d'années les plus fréquentées de ce siècle, et ce fut en grande partie à leur illustration que cette grande ville dut sa célébrité et son prodigieux accroissement.

---



# LES ALBIGEOIS.

Depuis l'an 1208 jusqu'à l'an 1226.

---

Tandis que Philippe Auguste régnait ainsi glorieusement sur la France, il se passait en Languedoc, qui, comme vous savez, ne faisait point encore partie des États de ce monarque, des événements trop importants pour qu'il soit possible de les passer sous silence.

A cette époque, les villes du Languedoc étaient, pour la plupart, bien autrement riches et puissantes que celles du reste de la France; leurs communes étaient plus populeuses et plus commerçantes, et les chartes qu'elles avaient obtenues de leurs seigneurs obligeaient ces derniers à respecter les moindres priviléges de la bour-

geoisie, dont les magistrats, librement élus, portaient le titre de consuls.

Mais voilà que cette contrée, dont le climat est un des plus agréables du monde, fut troublée pendant bien des années par les hérésies les plus audacieuses. On y vit paraître des prédicateurs qui attaquaient la foi et la morale des chrétiens eux-mêmes, et qui, s'adressant au peuple, l'excitaient à se soustraire à la discipline de l'Église et à l'autorité de ses pontifes. La foule se pressait autour de ces prédicateurs, et l'on donna à ceux qui embrassaient leurs doctrines le nom d'ALBIGEOIS, parce que ce fut à ALBI, l'une des villes principales de ce pays, qu'ils commencèrent à se faire entendre.

Alors, on assembla des conciles où les doctrines et les mœurs des Albigeois furent condamnées. De savants missionnaires furent chargés de les ramener à la vérité par l'éloquence de leurs discours; et, pendant de longues années, on n'employa contre eux que les exhortations et les plus pressantes in

stances. Non-seulement les Albigeois ne se convertirent point, mais encore, se fortifiant et s'enhardissant chaque jour dans leur audace, ils en vinrent à prêcher publiquement des doctrines capables de renverser toute société, et à se déclarer ouvertement les ennemis de l'Église romaine.

Or il se trouva quelques seigneurs languedociens qui se déclarèrent en faveur des Albigeois, et parmi eux le jeune Raymond Roger, qui était vicomte de Béziers et de quelques autres villes ou châteaux forts. L'exemple de Roger fut suivi de plusieurs de ses voisins, et comme il était très-aimé de ses vassaux, il n'y eut bientôt plus que des Albigeois dans toute cette partie du Languedoc.

Un grand seigneur, presque un souverain, le comte de Toulouse, appelé Raymond VI, qui était l'oncle et l'ami de Raymond Roger, accordait une protection secrète aux Albigeois. Un terrible événement vint mettre le comble aux actes qui leur étaient reprochés.

PIERRE DE CASTELNEAU, légat du saint-
1208. siége, fut frappé d'un coup mortel, au sortir d'une conférence qu'il venait d'avoir avec le comte de Toulouse, et la mort de ce haut personnage devint le signal des plus déplorables catastrophes.

Un pareil crime appelait une répression immédiate. Le pape qui régnait alors à Rome se nommait INNOCENT III. Indigné de l'attentat commis sur la personne de son légat, et ne voulant pas laisser plus longtemps l'Église du Languedoc en proie à de pareils désordres, il excommunia le comte de Toulouse et les meurtriers de Pierre de Castelneau, et fit prêcher une croisade contre les Albigeois, qu'il regardait, pour la religion et la paix publique, comme des ennemis non moins dangereux que les Sarrasins eux-mêmes.

Dans ce temps-là, il y avait encore en France beaucoup de seigneurs turbulents et batailleurs, qui, forcés par les progrès de la puissance royale de mettre un terme à leurs querelles privées, ne demandaient

pas mieux pourtant que de guerroyer; et beaucoup d'entre eux, à la prédica- 1209.
tion de nouveaux envoyés de Rome, se hâtèrent de prendre la croix contre les hérétiques de l'Albigeois, comme leurs pères l'avaient fait autrefois contre les mahométans de la Palestine. Ils emmenèrent avec eux la plus grande partie de leurs vassaux, et leur innombrable armée envahit bientôt les plaines du Languedoc. On mit le siége devant Béziers, qui, emporté d'assaut à l'improviste, devint victime de la fureur du soldat, sans distinction d'âge, de sexe, ni même de croyance. Cet effroyable carnage, où périrent dans une seule journée plusieurs milliers de personnes, accuse l'indiscipline et la passion brutale d'une armée dont la modération chrétienne aurait dû être l'âme, et ce sinistre événement a imprimé à la guerre des Albigeois un caractère odieux qui n'appartient qu'à une époque de barbarie.

Peu après ce sanglant triomphe, l'armée des croisés se présenta sous les

murs de Carcassonne, l'une des principales villes du comté de Béziers, où le peuple des campagnes s'était réfugié auprès de son seigneur, parce que les vainqueurs ravageaient tout sur leur passage.

Cependant Raymond Roger, touché de pitié à la vue de ce pauvre peuple, qui, entassé pêle-mêle dans les rues de la ville, était en proie aux horreurs de la misère et des maladies, ne put résister à ce spectacle déchirant; et, pour mettre fin à tant de calamités, il fit offrir au légat de se rendre au camp des croisés pour se réconcilier avec l'Église et faire sa soumission au pape, pourvu qu'on lui promît d'épargner son peuple, et de faire retirer du Languedoc l'armée des croisés qui dévastait cette province. Mais à peine ce seigneur trop confiant se fut-il présenté au milieu des croisés que, par une impardonnable trahison, il fut chargé de fers, ainsi que ceux qui l'accompagnaient, et jeté dans une prison, où il languit plusieurs années avant de mourir. Quant aux malheureux habitants

de Carcassonne, les croisés, qui commençaient à se rassasier de carnage, les reçurent à composition, c'est-à-dire leur laissèrent la vie sauve, mais à la charge de sortir de la ville, et d'abandonner tout ce qu'ils possédaient.

Presque toutes les villes du comté de Béziers subirent successivement les rigueurs de la guerre. Toulouse elle-même, capitale du Languedoc, tomba au pouvoir des croisés. Le comte Raymond fut chassé de ses États, quoiqu'il se fût soumis à une pénitence publique, et qu'il eût même feint de s'unir aux croisés contre les Albigeois. Pendant quatorze années que dura cette guerre, cette riche province ne présenta qu'un aspect de désolation.

Après les désastres de Béziers et de Carcassonne, la plupart des croisés commencèrent à se disperser. Cependant, comme il fallait donner un prince à cette province dévastée, les barons croisés ne jugèrent personne plus digne de cette élévation que le comte SIMON DE MONTFORT,

l'un des plus habiles, mais aussi l'un des plus impitoyables chefs de la croisade. Celui-ci refusa d'abord d'accepter cette souveraineté; mais, sur les instances du légat du pape, il consentit enfin à se lais-
1215. ser investir de la garde du comté de Toulouse, qui fut enlevé définitivement au comte Raymond, que ses nouvelles relations avec les Albigeois, et les secours qu'il ne cessait de leur prêter, avaient rendu désormais, aux yeux des vainqueurs, indigne de régner sur le Languedoc.

Mais Simon de Montfort ne jouit pas paisiblement de cette haute fortune. Sa vie entière ne fut qu'une suite de combats et de défaites contre les Albigeois sans cesse renaissants, et soutenus par plusieurs grandes communes du Languedoc qui avaient pris le nom de République. Amaury de Montfort, fils de Simon, se vit même contraint, après la mort de son père, d'offrir au roi Louis VIII, qui
233. venait de succéder à Philippe Auguste, la souveraineté de ce malheureux pays qu'il

ne pouvait plus défendre, et ce fut alors que cette province méridionale de l'ancienne Gaule commença à faire partie du royaume de France, dont elle n'a plus été séparée depuis cette époque.

---



# LE RÈGNE DE SAINT LOUIS.

Depuis l'an 1226 jusqu'à l'an 1270.

---

1226. Louis IX n'avait que douze ans, lorsque, par la mort de son père Louis VIII, il fut appelé au trône de France; mais comme il était trop jeune pour régner par lui-même, ce fut la reine Blanche de Castille, sa mère, qui, avec le titre de Régente, gouverna le royaume jusqu'à ce que le jeune prince eût atteint sa quatorzième année, qui était l'âge où les rois français étaient censés avoir assez de raison pour diriger les affaires du pays.

Blanche de Castille, qui était aussi belle que sage, fut certainement une des plus vertueuses princesses qui aient jamais

existé. Douée d'une piété profonde et sincère, elle sut inspirer à son fils, dès sa plus tendre enfance, des sentiments religieux dont il ne s'écarta jamais, et c'est, sans aucun doute, aux vertus éminentes de cette mère chrétienne, que ce prince dut le germe des hautes qualités qui lui ont mérité la vénération des fidèles, et la gloire que l'Église a décernée à sa mémoire en l'invoquant sous le nom de saint Louis.

Le jeune roi avait une physionomie pleine de charme, un regard expressif, et de beaux cheveux blonds dont les boucles retombaient gracieusement sur ses épaules; toute sa personne portait le caractère de la douceur et de la majesté. Toujours vêtu plus simplement que les seigneurs qui l'entouraient, il se distinguait entre eux par la grâce de son maintien et la dignité de ses manières. Affectueux et poli envers les humbles et les pauvres, il était noble et fier à l'égard des riches et des puissants, qui ne pouvaient l'approcher sans être pénétrés d'amour

et de respect. Né avec un courage naturellement bouillant, et que la religion seule pouvait tempérer, il sut à la fois s'illustrer par sa valeur, et adoucir les maux de la guerre par une charité infatigable.

Mais ce qui ajoutait encore à tant de vertus, c'était la tendresse et la reconnaissance qu'il ne cessait de témoigner à la reine sa mère, à laquelle, après Dieu, il se croyait redevable de ses bonnes qualités ; c'est que les plus grands hommes, comme les plus puissants rois, n'ont jamais oublié le respect qu'un enfant bien né conserve toujours pour ses parents. Cette piété filiale que Louis pratiqua dès sa première jeunesse vécut autant que lui, et dans quelque circonstance qu'il se trouvât placé, son amour pour sa mère ne se démentit pas une seule fois.

Il y avait auprès du château de VINCENNES, à peu de distance de Paris, un chêne au pied duquel le jeune roi aimait à venir s'asseoir. C'était là que ses plus pauvres sujets étaient admis à lui parler

sans difficulté; il secourait les uns, il consolait les autres, et jamais personne ne le quittait sans avoir reçu de sa main quelque bienfait, ou de sa bouche quelque parole bienveillante.

A l'époque de la jeunesse de saint Louis, on voyait dans les rues de Paris un grand nombre de pauvres aveugles à demi nus, qui, sans guides, s'en allaient mendiant leur pain, dont ils manquaient le plus souvent. Le roi fut touché de pitié du sort de ces misérables. Il fit bâtir pour eux un hôpital, et ordonna que tous les aveugles qui s'y présenteraient fussent soignés s'ils étaient malades, ou nourris s'ils étaient bien portants. Cet hôpital existe encore aujourd'hui sous le nom d'hospice des QUINZE-VINGTS; et depuis près de six cents ans qu'il a été fondé, c'est à la bienfaisance du saint roi que les aveugles indigents doivent les secours charitables dont ils sont l'objet.

Cependant Louis IX ne s'occupait pas seulement de répandre des bienfaits sur les pauvres et de créer des établissements

utiles, il savait en même temps se faire respecter des ennemis de la France, et lorsqu'il allait à la guerre, c'était toujours à la tête des plus vaillants guerriers qu'on le voyait combattre.

Louis sortait à peine de l'enfance, lorsque le duc de Bretagne, le comte de Toulouse, fils de ce fameux Raymond qui avait eu autrefois à disputer ses États contre Simon de Montfort, et plusieurs autres grands vassaux de la couronne, espérant profiter de sa jeunesse, réunirent des troupes contre le roi de France, comme l'avaient fait autrefois le comte de Flandre et l'empereur Othon, que Philippe Auguste vainquit à Bouvines. Ils appelèrent même à leur aide Henri III, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, qui débarqua bientôt sur les côtes de Bretagne à la tête d'une puissante armée. Mais Louis, ayant marché à leur rencontre,
1242. suivi d'un bon nombre de ses barons, les défit complétement auprès d'une ville appelée TAILLEBOURG, dans une sanglante bataille, où le jeune monarque combattit

lui-même au premier rang avec la plus grande valeur. Le roi d'Angleterre, effrayé d'une pareille défaite, abandonna précipitamment les princes qui l'avaient appelé à leur aide, en les accusant de l'avoir trompé, et le comte de Toulouse se reconnut humblement le vassal du roi de France.

Vous n'avez point oublié sans doute, mes jeunes amis, ces croisades en Palestine dont je vous ai parlé dans les histoires de Philippe Ier, de Louis VII et de Philippe Auguste; je ne sais si ces récits vous ont paru intéressants, mais Louis IX, dès son enfance, prenait un plaisir extrême à se les faire répéter.

Un jour, cet excellent prince tomba si dangereusement malade que toute la France fut plongée dans la désolation. Les religieux des différents monastères, portant les reliques des saints, firent des processions solennelles pour demander à Dieu la conservation de ses jours, et une foule de peuple les suivait pieds nus, et chantant des cantiques souvent interrom-

pus par les sanglots de tous les assistants.

Bientôt on désespéra de sa vie, et la jeune reine sa femme, qui avait nom MARGUERITE DE PROVENCE, se tint assise avec la reine Blanche auprès du lit du malade, où toutes deux ne cessaient de pleurer jour et nuit, en invoquant la miséricorde divine par de ferventes prières. Mais le roi avait conservé toute sa connaissance; et dans le temps que les médecins avaient perdu tout espoir de le sauver, il se remit entre les mains de Dieu, et fit vœu que s'il échappait à cette maladie, il conduirait lui-même une nouvelle croisade contre les Sarrasins.

Aussitôt le mal diminua rapidement; et, en peu de jours, Louis, qui n'avait point oublié sa promesse, fut assez bien rétabli pour se préparer à cette guerre lointaine, dont la reine Marguerite voulut partager les périls. Les princes, frères du roi, s'associèrent aussi à la gloire de cette entreprise, et un grand nombre de seigneurs,

qui n'étaient pas assez riches pour subvenir autrement aux frais d'un si long voyage, vendirent tous leurs biens pour accompagner le roi.

Vous savez sans doute déjà que la Palestine est située dans cette partie de la 1248.
terre que l'on nomme l'ORIENT, parce que c'est de ce côté que le soleil se lève. Eh bien, l'Égypte, dont parle l'histoire ancienne, est aussi une des provinces de l'Orient ; et ce fut vers cette contrée, occupée depuis longtemps par les Sarrasins, que Louis dirigea les nouveaux croisés, qui, à peine débarqués, se rendirent maîtres d'une ville forte appelée DA- 1249.
MIETTE, bâtie sur l'une des principales embouchures du Nil.

Je n'essayerai point de vous raconter ici par quelles belles actions Louis IX s'illustra dans cette guerre ; il vous suffira de savoir qu'il eut à livrer, avec des succès divers, un grand nombre de combats, dont le plus sanglant fut celui de LA MAS- 1250.
SOURE, où périrent un frère du roi et une multitude de nobles croisés.

Louis, blessé et presque mourant, tomba lui-même au pouvoir des infidèles, qui l'eussent sans doute égorgé, s'ils n'eussent été saisis de respect à la vue de ce grand prince, que l'infortune rendait plus vénérable encore que lorsqu'il se trouvait à la tête d'une puissante armée.

Calme et résigné dans un si grand revers, Louis parut encore supérieur à sa mauvaise fortune; car il avait placé toute sa confiance en Dieu, et savait bien qu'il ne devait rien craindre des hommes, même les plus barbares, tant qu'il serait couvert de la protection du ciel.

Après une dure captivité, pendant laquelle le roi, ainsi que tous ceux qui étaient auprès de sa personne, se trouvèrent souvent exposés aux plus grands périls, dont il les tira chaque fois par sa patience et sa fermeté, il lui fut enfin permis de se racheter avec ses serviteurs, en rendant Damiette pour sa rançon.

Alors Louis rejoignit dans cette ville la reine Marguerite et ses enfants; et, après avoir rassemblé les débris de cette vail-

lante armée qui avait partagé ses désastres, il monta sur un vaisseau, et fit voile 1254. pour la France, où il avait appris avec douleur que la bonne reine Blanche venait de mourir.

Mais tandis que la famille royale était embarquée sur ce navire, il survint tout à coup une si violente tempête, que l'équipage se crut au moment d'être submergé. Déjà les matelots ne pensaient plus qu'à recommander leur âme à Dieu ; et chacun suppliait Louis de se jeter dans une barque qui le conduirait, avec toute sa famille, dans une île qu'on apercevait à quelque distance.

La reine elle-même s'était jetée aux pieds du roi pour le déterminer à profiter du seul moyen de salut qui leur restât ; mais cet excellent prince déclara avec fermeté que la vie du dernier matelot était aussi précieuse aux yeux de Dieu que la sienne, et qu'il s'en remettait entièrement aux desseins de la Providence.

Rien ne put le faire renoncer à cette généreuse résolution. Il demeura inébran-

lable, et son courage devint la cause du salut de tout le navire; car les matelots, pour sauver un si bon maître, firent des efforts qu'ils n'auraient point tentés pour conserver leur propre existence. Enfin la tempête se calma, et Louis aborda bientôt en France, où l'appelaient depuis longtemps les vœux de ses sujets.

Ce vaillant roi, que je viens de vous montrer si grand dans l'infortune, regardait comme le premier de ses devoirs de veiller sans cesse au bien des Français; et c'est à sa justice et à son amour pour l'humanité, que l'on doit les premières lois qui aient eu pour objet d'améliorer le sort du pauvre peuple. Ces lois sont connues dans notre histoire sous le nom d'ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS.

Il existait en France, avant ce bon prince, un usage barbare qui remontait déjà à une bien haute antiquité, puisqu'il avait été apporté dans les Gaules par les Francs Ripuaires ou par les Burgundes, et adopté par les seigneurs féodaux, qui, comme vous savez, étaient

obligés de rendre la justice aux vassaux de leurs domaines, et je vais tâcher de vous expliquer comment ils remplissaient ce devoir.

Lorsque deux hommes avaient un procès l'un contre l'autre, leur seigneur, au lieu d'examiner soigneusement les raisons que chacun pouvait alléguer contre son adversaire, en les faisant expliquer devant lui, ordonnait qu'ils se battissent en sa présence jusqu'à ce que l'un des plaideurs fût tué ou s'avouât vaincu. On appelait ce combat, le DUEL JUDICIAIRE ou le JUGEMENT DE DIEU, parce qu'on ne doutait point alors que Dieu n'accordât toujours la victoire à celui qui avait le bon droit pour lui ; tandis que le plus souvent, mes jeunes amis, c'était le plus adroit ou le plus fort qui terrassait son ennemi.

Ces combats ordonnés par le juge avaient lieu le plus souvent à la porte des églises, et en présence de nombreux témoins. Les seigneurs y combattaient avec la lance et l'épée, et couverts de leurs

cottes de mailles ou de leurs armures; mais les serfs, s'il leur était ordonné d'en venir au jugement de Dieu, ne devaient se servir que de bâtons.

Saint Louis voulut remédier à cet usage cruel, qui mettait ainsi la fortune et la vie du faible et de l'innocent à la merci de l'homme injuste mais adroit, et il établit qu'à l'avenir, les juges, au lieu d'ordonner le combat, seraient obligés d'écouter les deux adversaires et les témoins qu'ils amèneraient, de recueillir par écrit leurs déclarations, et enfin de rendre à chacun une bonne et exacte justice.

Or, ce changement important dans la manière de juger ne se trouva point du goût des barons français, qui, pour la plupart, ne sachant que manier la lance ou l'épée, regardaient encore comme indigne d'eux d'apprendre à lire et à écrire. Ils se fatiguèrent bientôt d'écouter les plaideurs, qui se présentaient le plus souvent devant leur tribunal portant des sacs remplis de parchemins écrits, au moyen desquels chacun prétendait faire

valoir ses droits, et ils ne trouvèrent rien de mieux que de confier ce soin, qui leur était désagréable, à des hommes plus instruits qu'eux, auxquels ils donnèrent le titre de BAILLIS. Le roi lui-même, voyant que ses barons ne se rendaient plus qu'avec répugnance à son parlement, se vit forcé d'appeler aussi dans ce tribunal des LÉGISTES, c'est-à-dire des hommes qui avaient étudié les lois dans les écoles de Paris, qui, depuis Philippe Auguste, n'avaient pas cessé d'être fréquentées. Ces personnages, qui en grande partie appartenaient à la bourgeoisie des communes, reçurent le nom de GENS DE ROBE, parce que les juges portaient dès lors, comme aujourd'hui, de longues robes noires, et bientôt ils furent les seuls qui siégeassent dans les tribunaux du roi et des seigneurs.

Saint Louis, par ses Établissements, interdit aussi aux barons de ses domaines ces funestes guerres privées qui s'étaient renouvelées bien des fois depuis le temps de la Paix de Dieu ; et les laboureurs pu-

rent enfin rendre grâce à la Providence, de leur avoir donné un roi qui s'occupât ainsi de mettre un terme aux misères qui avaient si longtemps désolé le peuple des campagnes.

Mais si la sagesse de Louis IX s'efforçait de remédier aux maux qui avaient pesé jusqu'alors sur ses sujets, il déploya une excessive sévérité envers ceux qui, dans un instant de colère ou d'ivresse, proféraient des jurements impies ou insultaient les choses sacrées ; car il ordonna qu'ils eussent les lèvres percées avec un fer rouge, et, s'ils étaient âgés de moins de quatorze ans, qu'ils fussent dépouillés de leurs habits et fouettés en place publique.

Il vous semble peut-être, mes jeunes amis, que c'était punir bien sévèrement une faute qui n'appartient qu'aux gens grossiers ou à ceux qui ont perdu la raison. Mais le saint roi ne connaissait pas de plus grand crime que d'offenser Dieu; tandis qu'au contraire, il se montrait toujours disposé à pardonner les offenses qui lui étaient personnelles : c'est que ce bon

prince avait appris de bonne heure que l'un des plus beaux préceptes de notre religion est celui qui prescrit le pardon des injures.

Cependant Louis IX n'avait point oublié le vœu qu'il avait fait autrefois de 1270
combattre les Sarrasins partout où il les rencontrerait, et il résolut de conduire en Orient une nouvelle armée, pour accomplir sa promesse. Cette fois ce fut contre une ville d'Afrique nommée TUNIS, bâtie précisément sur le lieu où existait autrefois la fameuse Carthage, et qui appartenait aux infidèles, qu'il dirigea cette nouvelle croisade.

Mais à peine eut-il débarqué sur le rivage africain, que la peste, éclatant avec violence au milieu de son camp, y exerça d'horribles ravages. Le roi luimême fut un des premiers atteints de ce mal terrible, qu'il avait contracté en soignant les malades et donnant de ses propres mains la sépulture aux morts, et il comprit aussitôt que son mal était sans remède.

Alors il fit appeler auprès de son lit l'aîné de ses fils, qui devait lui succéder sous le nom de PHILIPPE III ; et, après lui avoir recommandé de faire le bonheur des Français et de vivre dans la crainte de Dieu, il expira saintement sur un lit de cendres, où il s'était fait déposer par humilité, à la vue de son armée inconsolable.

Au moment même où Louis venait de rendre le dernier soupir, le comte d'Anjou, son frère, débarquait sur le rivage avec une troupe considérable de nouveaux croisés. Ce prince s'arrêta consterné en voyant autour de la tente du roi les princes, les barons, les soldats, qui, confondus dans une douleur commune, pleuraient amèrement celui qui, pour la première fois, les quittait au milieu des périls.

Peu de mois après la mort du saint roi, un vaisseau portant des voiles noires quitta tristement le rivage de Tunis, et se dirigea vers la France ; c'était Philippe III qui accompagnait sur ce navire les

dépouilles mortelles de son père, dont il porta ensuite les ossements sur ses épaules, depuis le bord de la mer jusqu'aux tombes royales de Saint-Denis.

---



# MARIE DE BRABANT.

Depuis l'an 1270 jusqu'à l'an 1278.



1270. Le roi Philippe III, fils de saint Louis, qui succéda à son père sur le trône de France, fut surnommé LE HARDI, à cause de la valeur peu commune dont il avait fait preuve dans tous les combats auxquels il avait pris part.

Ce prince avait été marié dans sa jeunesse à une sage et vertueuse princesse, qui mourut bientôt après, en lui laissant un fils nommé Louis, que le roi aimait tendrement, parce que tous les traits de cet enfant lui rappelaient ceux de sa pauvre mère.

Cependant, après plusieurs années de veuvage, les amis du roi l'engagèrent à

prendre une autre femme, avec laquelle il pourrait encore passer une vie douce et exempte de peines ; en même temps, ils lui proposèrent une princesse qui avait nom MARIE, et qui était la sœur du duc de BRABANT, l'un des plus puissants voisins du roi de France.

En effet, Marie de Brabant était encore meilleure qu'elle n'était belle, quoiqu'on parlât depuis longtemps à la cour de France de ses cheveux d'or et de ses doux yeux ; aussi, dès que Philippe eut appris tout le bien qu'on disait d'elle, il n'hésita plus à la demander en mariage, et plaça sur sa tête la couronne royale, qu'elle porta avec autant de grâce que de majesté.

Cet heureux événement fut célébré à la cour par des fêtes magnifiques, des jeux de toute espèce et des festins splendides ; on distribua au peuple plus de largesses et d'aumônes qu'on ne l'avait fait depuis longtemps, et chacun bénissait la jeune reine dont les premiers pas en France étaient marqués par tant de bienfaits.

Or, le roi Philippe le Hardi, mes jeunes amis, avait auprès de lui un homme qui se nommait PIERRE LABROSSE. Ce Pierre Labrosse avait été autrefois le barbier de saint Louis, et, selon l'habitude de ces sortes de gens, en rasant son maître, il lui débitait, pour l'amuser, toutes les nouvelles qu'il avait pu ramasser par la ville.

Cet homme avait beaucoup d'esprit et d'adresse; et Philippe, qui le connaissait depuis son enfance, s'était si bien accoutumé à ses manières et à son langage, qu'il rendit Labrosse dépositaire de ses plus secrètes pensées, et le barbier, comblé des faveurs du roi, se trouva bientôt investi de toute la confiance de son maître.

Cependant cet homme, qui paraissait à Philippe d'un caractère si enjoué et d'un esprit si aimable, cachait sous ces dehors séduisants une âme scélérate et un cœur profondément corrompu. Ce misérable conçut une affreuse jalousie de l'affection que le roi portait à sa nou-

velle épouse Marie de Brabant, dont il préférait la conversation et la société à celle de son favori, et il n'en fallut pas davantage pour que Labrosse cherchât à perdre cette bonne et vertueuse princesse.

Vers ce temps-là, il arriva que le jeune Louis, cet enfant qui était né du premier mariage du roi, mourut presque subitement, sans que l'on pût savoir à quelle maladie il avait succombé. Labrosse, se rendant secrètement auprès du monarque, encore plongé dans la stupeur de cette perte douloureuse, lui fit entendre, par des discours perfides, que la reine pouvait avoir empoisonné son fils, pour assurer à ses propres enfants la couronne qui aurait dû appartenir à ce jeune prince.

Cette affreuse dénonciation, quelque dénuée de fondement qu'elle parût être, jeta le roi dans une étrange perplexité. Ce malheureux prince repoussait avec horreur la pensée que Marie pût être coupable d'un si grand crime, après avoir

témoigné une vive affection au pauvre Louis, qu'elle pleurait sincèrement; et pourtant la mort inopinée de ce cher enfant lui paraissait inexplicable.

Alors le perfide Labrosse fit usage des moyens les plus odieux pour que Philippe ajoutât foi à ses calomnies. Comme il prétendait posséder quelque connaissance en médecine, il fit apporter devant le roi le corps du jeune prince, et se plut à faire remarquer à ce père désolé des taches livides, qu'il assurait être autant de traces incontestables de poison.

Ce ne fut pas tout encore. Il vint un homme qui déclara que la veille de la mort du jeune Louis, la reine avait été aperçue, pendant la nuit, dans un appartement écarté du palais, préparant de ses propres mains des sucs de plantes dont l'usage était inconnu. Rien ne fut omis de la part de ce misérable, qui avait été corrompu par l'or de Labrosse, pour donner à cet odieux mensonge une apparence de vérité; et, malgré le doute affreux dans lequel le roi flottait encore,

l'infortunée Marie fut plongée dans une prison, d'où elle ne devait plus sortir que pour être brûlée vive comme empoisonneuse, à moins que quelque chevalier n'eût la générosité de venir la défendre de son épée ; car vous savez que les chevaliers étaient obligés par leur serment de secourir les faibles et les opprimés. En effet, cette femme infortunée n'eût pas évité cet affreux supplice, si le duc de Brabant, son frère, ne se fût présenté lui-même pour prendre sa défense.

La reine se trouva donc préservée des suites de cette accusation, et le peuple, qui ne pouvait croire qu'elle fût coupable, se livra aux transports de la joie la plus vive. Mais ce n'était point assez pour cette princesse innocente d'avoir la vie sauve, si Philippe pouvait encore conserver contre elle quelques soupçons, et elle demeurait inconsolable de l'imposture atroce qui lui avait déjà coûté tant de larmes.

A cette époque, il y avait dans une petite ville de Flandre une religieuse qui,

dans tous les pays voisins, passait pour être éclairée par une lumière surnaturelle sur beaucoup d'événements cachés au reste des hommes. Elle était connue sous le nom de la Béguine de Nivelle.

Marie avait souvent entendu parler de la béguine de Nivelle, et, dans son désespoir, elle imagina de supplier le roi d'envoyer auprès de cette femme habile quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs, pour lui demander ce qu'il fallait croire des accusations qui avaient été portées contre la reine. Philippe, qui ne souhaitait rien tant au monde que de voir sa chère Marie complétement justifiée, consentit avec joie à cette nouvelle épreuve, espérant enfin, par ce moyen, découvrir la vérité tout entière.

Pierre Labrosse, comme vous pouvez croire, eût vivement désiré que la béguine gardât le silence, car il savait que le roi ne lui pardonnerait jamais son odieuse calomnie; mais il ne put empêcher que les envoyés de Philippe ne se missent en

route pour Nivelle, où ils trouvèrent aisément la retraite de la béguine.

Du plus loin que celle-ci les aperçut, et avant même qu'ils lui eussent exposé le sujet de leur visite, elle s'écria qu'ils se hâtassent d'assurer le roi qu'il avait été trompé, et que Marie de Brabant n'avait jamais commis le crime dont on l'accusait ; mais elle ne fit point connaître le calomniateur.

Les bons serviteurs s'en retournèrent donc au plus vite auprès de Philippe, qui éprouva une joie extrême en entendant cette réponse. Le fourbe Labrosse feignit de se réjouir avec lui ; et, dans toute la Cour, Marie fut la seule personne qui restât plongée dans une tristesse que rien ne pouvait distraire, passant les jours et les nuits à prier Dieu de faire connaître à la fois son innocence et l'auteur de tous ses maux. Les vœux de cette bonne princesse ne tardèrent pas à être exaucés.

A quelque temps de là, un étranger,
dont personne ne put découvrir le nom 1278.

ni le pays, vint apporter à Philippe une lettre qu'un voyageur mourant l'avait chargé de remettre entre les mains du roi seul ; cette lettre apprenait au monarque toute la trahison de son favori, et je vous laisse à penser quelle fut l'indignation de ce prince, lorsqu'il connut de quelle trame odieuse l'infâme Labrosse avait été l'auteur. Dans sa juste colère, il ordonna que ce scélérat fût pendu comme un méchant et un malfaiteur ; et la bonne reine, pleinement justifiée cette fois aux aux yeux de son mari, vécut longtemps heureuse avec Philippe, qui ne songea plus dès lors qu'à lui faire oublier par sa tendresse toutes les douleurs qu'elle avait éprouvées.

C'est ainsi, mes jeunes amis, que la Providence, par des moyens inattendus, vient souvent en aide à ceux qui l'invoquent dans leur détresse.

---



# LES VEPRES SICILIENNES.

Depuis l'an 1278 jusqu'à l'an 1285.



Pendant que le roi Philippe le Hardi régnait en France, il se passa dans l'île de Sicile, que d'autres histoires vous ont appris à connaître, un événement que je ne dois pas vous laisser ignorer.

Charles d'Anjou, frère de saint Louis, avait autrefois conduit dans cette île une armée française, à l'aide de laquelle il avait fait la conquête du royaume de Naples, dont la Sicile faisait partie. Ce prince, aussi généreux que vaillant, accorda de si grandes récompenses aux soldats qui l'avaient suivi, que beaucoup d'entre eux, renonçant à leur patrie,

consentirent à se fixer dans un pays dont ils se croyaient devenus les légitimes possesseurs.

Malheureusement, la plupart de ces guerriers étaient des hommes grossiers, fiers et insolents, qui crurent avoir le droit de mépriser les Siciliens, parce qu'ils les avaient vaincus ; mais ceux-ci, dont le caractère national est implacable et vindicatif, supportaient impatiemment que la présence de ces étrangers leur rappelât sans cesse leur défaite. Plusieurs des principaux seigneurs du pays, parmi lesquels se faisait remarquer un gentilhomme nommé Jean de Procida, de l'une des plus illustres familles de Sicile, ne cessaient pas d'ailleurs d'entretenir des relations secrètes avec les princes étrangers ennemis de la France, et de nourrir parmi le peuple l'espoir d'une délivrance prochaine.

Or vous saurez que la capitale de la Sicile est la ville de Palerme, et qu'à cette époque, un grand nombre de Français s'y étaient établis.

Un jour de Pâques, qui dans tous les pays chrétiens est la principale fête de l'année, au moment même où sonnaient les cloches des vêpres, un soldat français, dont le vin avait troublé la raison, ayant maltraité une jeune fille dans une rue de Palerme, celle-ci, par ses cris, appela les passants à son secours, et la populace ameutée, se jetant sur cet homme, le mit en pièces. Jusque-là, cette vengeance paraissait légitime, puisqu'elle n'avait frappé que l'auteur d'une action criminelle ; mais la fureur du peuple, une fois soulevée, ne se borna point à ce seul meurtre. 1282.

Pendant que les cloches des vêpres retentissaient encore dans Palerme, tous les Français établis dans cette ville furent égorgés, sans distinction d'âge ni de sexe, et la multitude en furie ne s'arrêta que lorsqu'elle ne trouva plus de victimes. Un seul Français fut épargné, parce qu'il ne se trouva personne qui voulût porter la main sur un vieillard bienfaisant et inoffensif.

Dès que ce massacre fut connu dans les autres villes de Sicile, le même sort devint le partage de tous les Français contre lesquels Procida excitait l'indignation populaire. Cette épouvantable boucherie reçut le nom de VÊPRES SICILIENNES, et le nombre des victimes de cette déplorable catastrophe s'éleva, dit-on, à plus de huit mille.

Il est à remarquer que, depuis cette époque, le royaume de Naples, qui se trouva par cet événement séparé pendant près de cent cinquante ans de celui de Sicile, a été funeste à notre nation, et que la maison d'Anjou, que le frère de saint Louis avait appelée à régner sur cette contrée, s'éteignit elle-même après une longue suite de revers et de crimes de toute espèce,

Philippe le Hardi ne fut pas maître de sa douleur et de son ressentiment, lorsqu'il apprit que son oncle Charles d'Anjou avait perdu cette couronne qui venait de coûter la vie à un si grand nombre de ses sujets. Il se disposait lui-même à conduire

une armée formidable contre le roi d'Aragon, qui s'était déclaré pour Jean de Procida et les révoltés de Palerme, lorsqu'il mourut de maladie dans un âge encore peu avancé.

Philippe, son fils aîné, âgé de dix-sept ans, monta sur le trône à sa place, et on le nomma PHILIPPE IV, ou PHILIPPE LE BEL, à cause de la beauté de son visage et de sa taille noble et élevée.

---



# LES TEMPLIERS.

Depuis l'an 1285 jusqu'à l'an 1314.

Quoique Philippe le Bel sortît à peine
1285. de l'enfance, lorsque la couronne lui échut en partage, il annonçait déjà un caractère si énergique et des qualités tellement remarquables, que son avénement fit concevoir l'espérance d'un règne comparable aux plus beaux temps de la monarchie ; et en effet, cet espoir se fût réalisé, s'il n'en eût terni l'éclat par une action aussi injuste que barbare.

Dans le cours de ces croisades dont je vous ai parlé tant de fois, tous les guerriers qui se rendaient en Palestine étaient certainement doués d'une grande bravoure, que relevait encore l'éclat d'une

foi vive et ardente; mais parmi les plus illustres, on distinguait des religieux soldats qui portaient le nom de Templiers ou de chevaliers du Temple, parce qu'ils s'étaient voués à la garde et à la défense du temple de Jérusalem.

Le chef des Templiers était investi du titre de grand maître, et c'était ordinairement un vieillard aussi renommé par ses vertus que par son courage. Du temps de Philippe le Bel, le grand maître des Templiers se nommait Jacques de Molay.

Pendant les guerres des croisades, et longtemps encore après, les chevaliers du Temple avaient vaillamment combattu les Sarrasins, et l'histoire de cet ordre est remplie du récit des belles actions qu'ils accomplirent, en défendant pied à pied la terre sainte contre les infidèles.

Cependant leurs efforts étant devenus inutiles, depuis que les peuples de l'Europe avaient paru renoncer aux croisades (car après la mort de saint Louis on ne vit plus d'expéditions de ce genre), les

Templiers rentrèrent en France, et d'immenses richesses qu'ils avaient acquises dans leurs guerres furent employées par eux à élever de magnifiques palais, où ils passaient leurs jours dans l'abondance et peut-être dans la mollesse. Une pareille existence n'était certainement pas honorable pour des guerriers qui, en se consacrant à la défense du saint sépulcre, avaient fait vœu de vivre dans la pauvreté et dans le travail; mais ils ne méritaient pourtant pas le sort terrible qui les attendait.

Depuis un certain nombre d'années, les choses avaient bien changé en France. Les premiers rois capétiens, lorsqu'ils étaient contraints de faire la guerre, n'avaient pas eu besoin de payer les soldats que les barons leur amenaient. Mais depuis que la plupart de ces seigneurs avaient vu démolir leurs châteaux, et les habitants de leurs villes établir des communes, ils ne réunissaient plus autour de leur personne qu'un petit nombre de vassaux, que les rois étaient en outre obligés d'é-

quiper et d'armer à leurs propres dépens; de sorte que, sous le règne de Philippe le Bel, les trésors que renfermait autrefois la tour du Louvre étaient entièrement épuisés, et ce prince se vit contraint d'avoir recours à une multitude de moyens plus ou moins injustes pour subvenir aux besoins les plus urgents de sa couronne. Tantôt il dépouillait les marchands étrangers établis en France, que l'on nommait alors des LOMBARDS, parce que la plupart de ces négociants étaient originaires d'Italie; tantôt il répandait dans le royaume des monnaies d'une valeur inférieure à celle qu'il leur supposait; expédient désastreux qui, en altérant la confiance publique envers le souverain, lui valut de la part du peuple le surnom de « Faux Monnayeur. »

Malheureusement, parmi les conseillers de Philippe le Bel, il se trouva des hommes qui lui persuadèrent que les Templiers, fiers de leur opulence, autrefois soldats fidèles et obéissants, n'étaient plus que des sujets séditieux, qui, oubliant

leur ancienne gloire, ne songeaient plus qu'à s'assurer une vie molle et efféminée ; d'autres encore lui insinuèrent que les immenses richesses que renfermaient les caves des chevaliers du Temple seraient mieux placées dans ses mains que dans les leurs, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de s'en emparer : de sorte que Philippe, entraîné par de pernicieux avis, résolut la perte de cet ordre religieux, qui avait autrefois servi si utilement la cause de la chrétienté.

Le même jour, à la même heure, avec le même secret, dans toutes les provinces
1307. du royaume, les Templiers, saisis par les ordres du roi, passèrent de leurs palais somptueux dans de sombres cachots. On les accusa de crimes abominables ; on les chargea de fers, et ils furent soumis à d'effroyables tortures, qui étaient alors le moyen employé pour forcer un accusé de déclarer ce qu'on voulait lui faire dire. Le plus grand nombre d'entre eux, vaincus par la douleur, ou dans l'espoir d'échapper à la mort, confessèrent tout ce

qu'on exigea d'eux, et renoncèrent ainsi, pour sauver leur vie, aux douceurs du Temple et aux richesses de leur ordre.

Mais le grand maître Jacques de Molay et plusieurs de ses compagnons, après avoir langui pendant plusieurs années dans une dure captivité, préférèrent la mort à une confession aussi mensongère. En vain on les menaça du supplice du feu, auquel on condamnait alors les sacriléges et les apostats, c'est-à-dire ceux qui avaient outragé la religion et renoncé au christianisme, ils préférèrent monter ensemble sur un bûcher qui avait été dressé à cet 1314.
effet à l'extrémité de l'une des îles de la Seine, au lieu même où s'élève aujourd'hui la statue d'Henri IV.

Dès que ces intrépides chevaliers virent briller autour d'eux la flamme qui devait les consumer, ils commencèrent à entonner d'une voix forte les vêpres des morts, et ces chants funèbres ne cessèrent de se faire entendre que lorsque la fumée les eut tous suffoqués.

On raconta, vers cette époque, que

Jacques de Molay, ce vieillard vénérable qui avait inutilement protesté de l'innocence de ses frères, lorsque déjà la flamme s'élevait au-dessus de sa tête, proféra une citation terrible, en appelant le roi Philippe à paraître avant un an au tribunal de Dieu. La foule du peuple qui entourait le bûcher fut frappée de terreur en entendant ces paroles.

En effet, l'année n'était pas achevée, lorsque Philippe le Bel, qui avait regretté, mais trop tard, sa rigueur envers les Templiers, mourut de maladie, et la Providence permit que la prédiction du grand maître se trouvât ainsi accomplie.



# ENGUERRAND DE MARIGNY.

Depuis l'an 1314 jusqu'à l'an 1316.

---

Philippe le Bel, en mourant, laissa trois fils, dont je vous parlerai chacun à son tour, parce qu'ils furent successivement rois des Français. L'aîné de ces princes est ordinairement nommé Louis X, dit le Hutin, ce qui voulait dire alors le mutin ou le batailleur, quoiqu'il n'ait guère assez vécu pour se montrer l'un ou l'autre.

Dès qu'il fut monté sur le trône, Louis, selon l'usage, voulut aller se faire sacrer 1314.
à Reims, où cette cérémonie ne se célébrait jamais sans être suivie de fêtes splendides et de grandes largesses envers

le peuple; mais il en coûtait beaucoup d'argent pour déployer cette magnificence, et quand le nouveau roi se fit montrer le trésor qui avait appartenu à son père, il reconnut avec douleur qu'il était presque entièrement vide.

Alors il manda devant lui ENGUERRAND DE MARIGNY, qui avait été le confident et le trésorier du roi Philippe, et lui ordonna de déclarer ce qu'étaient devenus toutes les richesses que ce prince avait enlevées aux marchands étrangers et les trésors que renfermaient les caves des Templiers.

Or, Enguerrand de Marigny était un ministre habile et expérimenté, qui pouvait, mieux que personne, donner au jeune roi les renseignements qu'il désirait, parce qu'il avait été chargé à diverses reprises, par Philippe le Bel, d'employer des sommes considérables à lever des troupes et à diriger plusieurs entreprises secrètes. Mais il craignit d'exciter le mécontentement de son nouveau maître, en lui découvrant les prodigalités souvent inutiles

qui avaient épuisé le trésor royal sous le dernier règne.

Cependant Enguerrand avait un grand nombre d'ennemis, à cause des faveurs dont Philippe le Bel, qui appréciait tout son mérite, n'avait cessé de le combler pendant toute sa vie; mais le plus implacable de tous était CHARLES, comte de VALOIS, frère du dernier roi et oncle de Louis X, envers lequel le favori n'avait peut-être pas toujours montré assez de déférence et de respect.

Le comte de Valois se rendit donc auprès de son neveu, qu'il trouva fort mécontent de se voir ainsi appauvri, lorsqu'il s'imaginait qu'il lui suffisait d'être roi pour posséder des trésors, et il n'eut pas de peine à lui persuader qu'Enguerrand s'était approprié une partie des richesses que renfermaient les coffres du roi son maître, dans le temps que les clefs avaient été confiées à sa garde. Les insinuations de son oncle agirent même si vivement sur l'esprit de Louis, qu'il fit aussitôt jeter Marigny dans le plus som-

bre cachot du palais du Temple, où il ordonna qu'il serait renfermé jusqu'à ce qu'il eût restitué les sommes énormes qui avaient été dilapidées.

Lorsque le malheureux Enguerrand se vit ainsi plongé dans une prison où le jour et l'air même ne pénétraient qu'avec peine, il tomba dans une profonde affliction. Vainement il protesta de son innocence; vainement il demanda avec instance qu'il lui fût permis de parler au roi, en affirmant que quelques mots lui suffiraient pour se justifier, cette faveur lui fut opiniâtrément refusée par ses accusateurs qui entouraient le monarque, et la rigueur dont ils usèrent à son égard alla même jusqu'à interdire à sa propre femme de lui apporter des consolations dans la triste prison où il gémissait.

J'ai déjà eu occasion de vous faire remarquer combien d'erreurs et de superstitions s'étaient, dans ce temps reculé, répandues parmi les différentes classes de la nation. Quoique sous Louis le Hutin, les Français se montrassent déjà

moins ignorants que par le passé, depuis que beaucoup d'entre eux acquéraient quelque instruction dans les écoles de Paris, bien des personnes encore ajoutaient foi à de prétendus maléfices, auxquels aujourd'hui l'homme le plus simple rougirait de croire un seul instant.

Ainsi l'on assurait alors que certains magiciens possédaient l'art de fabriquer de petites figures en cire à la ressemblance des personnes qu'ils voulaient faire mourir, et qu'ensuite, en enfonçant une aiguille dans le cœur de ces poupées, ils faisaient maigrir et sécher à volonté ceux dont ils avaient représenté les images.

Or, Louis le Hutin, quoique tout jeune encore, était d'une santé languissante, et l'on crut s'apercevoir que, depuis quelques jours, il semblait dépérir à vue d'œil. Il n'en fallut pas davantage pour que le comte de Valois accusât la dame de Marigny d'avoir, dans l'espoir de sauver son mari, préparé contre le monarque un semblable maléfice, et cette

vague accusation parut suffisante pour que cette dame fût aussi jetée en prison.

C'est ce qu'attendaient les calomniateurs d'Enguerrand pour le faire périr. Ils pressèrent le roi avec tant d'instances de faire justice d'un homme qui avait ainsi
1315. conspiré contre sa vie, que ce prince, faible d'esprit et déjà très-malade, consentit enfin à ce que cet innocent fût tiré de son cachot, et pendu aux fourches de MONTFAUCON, que lui-même venait de faire construire, auprès de Paris, pour le supplice des malfaiteurs.

Cependant Louis X, que l'accomplissement de cet acte d'iniquité ne rendit ni plus riche ni mieux portant, imagina, pour se procurer quelque argent, de vendre aux serfs de ses domaines la liberté dont jouissaient depuis si longtemps les bourgeois des communes. Mais il se trouva peu de ces pauvres gens qui eussent assez de confiance dans les promesses du roi pour lui abandonner, sous ce prétexte, le peu de bien qu'ils avaient amassé par leur travail; de sorte que cet expédient ne

réussit pas encore à remplir le coffre royal.

Un autre moyen dont se servit encore Louis le Hutin pour réparer la pénurie de ses finances, c'est-à-dire du trésor de l'État, ce fut, comme son père lui en avait donné l'exemple, de forcer les marchands étrangers à lui payer chaque année de grosses sommes d'argent. A ce prix seulement, il leur fut permis de continuer leur négoce, sans craindre de voir leurs marchandises pillées, ou leurs maisons incendiées par la populace ou même par les gens du roi.

Louis le Hutin ne survécut que peu de temps au malheureux favori de son père.
Il mourut quelques mois après, non par 1316.
l'effet des sortiléges de la dame de Marigny, qui fut aussitôt rendue à la liberté, mais des suites d'une lente et douloureuse maladie, dont il était atteint depuis plusieurs années.

Le comte de Valois ne jouit pas d'une fin aussi paisible que le roi son neveu. Dès que sa haine contre Marigny fut sa-

tisfaite, il reconnut toute l'énormité du crime qu'il avait commis en calomniant un innocent. Il vécut accablé des remords les plus déchirants, fit faire de magnifiques funérailles à sa victime, et ordonna qu'on récitât chaque jour, dans une chapelle qu'il avait fondée tout exprès, des prières pour le repos de l'âme de messire Enguerrand de Marigny.

---



# LES PASTOUREAUX.

**Depuis l'an 1316 jusqu'à l'an 1328.**

(172)

Louis le Hutin, en mourant, ne laissa 1316.
qu'une fille nommée JEANNE ; mais peu de mois après sa mort, la reine, sa femme, mit au monde un petit garçon que l'on appela JEAN I^er^, et que l'on compte ordinairement au nombre des rois de France, quoiqu'il n'ait vécu que cinq jours.

Alors les légistes consultés allèrent chercher une vieille coutume des Francs, que l'on nommait la LOI SALIQUE, par laquelle il était interdit aux femmes d'hériter d'une terre salienne ; et, comparant la couronne de France à un domaine, ils déclarèrent qu'elle ne pouvait appar-

tenir à la princesse Jeanne, et que le second fils de Philippe le Bel, frère de Louis X, en était le légitime héritier. Ce prince parvint alors au trône sous le nom de PHILIPPE V, et on le surnomma LE LONG, à cause de sa haute taille.

Du temps de Philippe le Long, il arriva plusieurs événements qui troublèrent la paix du royaume, et causèrent une infinité de malheurs que l'on eût évités dans un siècle plus éclairé.

Deux moines qui avaient quitté leurs
1320. cloîtres se mirent à parcourir les campagnes, prêchant une croisade d'un nouveau genre. Au lieu de s'adresser, comme Pierre l'Ermite, au pape et aux seigneurs, ils annonçaient que la terre sainte ne pouvait être délivrée que par les bergers et les pauvres d'esprit, désignant ainsi les hommes simples et livrés à la plus complète ignorance.

Les prédications de ces moines produisirent un effet prodigieux sur le peuple des campagnes, qui, en divers lieux, s'assembla tout à coup en foule pour les

entendre et les accompagner. Les laboureurs et les enfants qui gardaient les troupeaux furent les premiers à abandonner les champs où ils avaient vécu jusqu'alors, et bientôt ces nouveaux croisés se trouvèrent réunis au nombre de plusieurs milliers. On leur donna dès lors le nom de PASTOUREAUX, parce que la plupart d'entre eux appartenaient à la classe des pasteurs.

D'abord ces pastoureaux se bornèrent à suivre en procession et pieds nus une grande croix de bois qu'ils faisaient porter devant eux; ils marchaient deux à deux et en silence, se bornant à demander du pain à la porte des églises et des monastères.

Mais bientôt ils pénétrèrent dans les villes, et vinrent même jusqu'à Paris, où leur entrée fut marquée par toutes sortes de désordres. Ils forcèrent les prisons pour en arracher ceux de leur troupe qui s'y trouvaient enfermés, et maltraitèrent même le prévôt, qui était le premier magistrat de cette grande ville.

De semblables actions méritaient déjà une sévère punition. Mais les pastoureaux se livrèrent à bien d'autres excès envers les juifs, qu'ils détestaient parce qu'ils les regardaient tous comme les auteurs de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Or vous savez déjà que les juifs, depuis la prise de Jérusalem par l'empereur Titus, sont disséminés sur toute la surface de la terre, sans pouvoir jamais se réunir pour former un grand peuple, comme celui qui habitait autrefois la terre sainte. Le nombre de ces juifs était alors fort considérable en France. Pendant de longues années, leur condition avait été des plus misérables, exposés qu'ils étaient à tous les affronts de la populace qui les repoussait avec horreur et les accablait de toute sorte d'outrages; mais un grand nombre d'entre eux ayant amassé d'immenses richesses par le commerce, qu'ils exerçaient presque seuls à cette époque, Philippe le Bel, et après lui Louis le Hutin, les assimilant aux

Lombards et aux autres marchands étrangers, leur avaient accordé aide et protection, sous la condition qu'ils payeraient chaque année au roi une somme d'argent assez considérable.

Ce fut contre ces infortunés que les pastoureaux déployèrent toutes leurs fureurs. Partout où ils les rencontraient, ils les poursuivaient avec rage comme s'ils eussent été des animaux malfaisants, les égorgeaient sans pitié, et se partageaient leurs dépouilles.

On raconte que quarante ou cinquante de ces malheureux, ne sachant comment échapper à leurs persécuteurs, se réfugièrent dans une tour élevée, où ils se défendirent longtemps avec des pierres et des bâtons, et lorsque ces armes furent épuisées, ils poussèrent le désespoir jusqu'à précipiter leurs propres enfants sur les assaillants. A la fin, ces misérables, égarés par tant de maux, chargèrent le plus jeune d'entre eux de les égorger tous jusqu'au dernier, et de n'ouvrir la porte de la tour que lorsqu'il se verrait

seul. Cet homme fit en effet ce qu'on lui avait commandé, et lorsqu'il laissa les pastoureaux pénétrer dans ce lieu de désolation, ces barbares eux-mêmes, frappés d'horreur, reculèrent épouvantés d'un pareil spectacle.

Les insensés qui avaient pris faussement la religion pour prétexte de tant de cruautés ne profitèrent pas du pillage des biens de leurs victimes. Le roi Philippe le Long ordonna à ses officiers du Languedoc, vers lequel ces bandes s'étaient dirigées, de se mettre à leur poursuite, et de les enfermer dans de vastes plaines, voisines de la mer, où, manquant d'abri et de nourriture, ils périrent bientôt tous de misère et de maladie. Telle fut la fin des pastoureaux, dont on n'ententendit plus parler en France depuis cette époque.

Cependant le trésor de Philippe le Long n'était pas mieux garni d'écus que celui de son frère Louis X ne l'avait été ; et comme un roi sans argent est fort à plaindre, la seule préoccupation de ce prince était de chercher un procédé pour remplir

ses coffres. Mais parmi les conseillers dont il était entouré, il se trouvait des hommes peu scrupuleux, à qui tous les moyens étaient bons pourvu qu'ils fussent profitables, et vous allez voir ce qu'ils inventèrent pour procurer au roi cet argent dont il était si avide.

Il y avait alors en France beaucoup d'hommes et de femmes atteints d'une maladie incurable que l'on nommait la LÈPRE. Cette lèpre était une espèce de gale que les chrétiens, au temps des dernières croisades, avaient rapportée de l'Orient, où la malpropreté du peuple de ces climats l'avait rendue fort commune; mais comme cette maladie, qui est d'un aspect hideux et dégoûtant, pouvait se communiquer très-aisément, on obligeait les lépreux à se tenir cachés dans leurs maisons, et à vivre absolument séparés des autres hommes. Il y avait même alors, dans la plupart des villes de France, des édifices construits loin des habitations, auxquels on donnait le nom de LÉPROSERIES, parce qu'ils étaient destinés

à servir de refuge aux malheureux atteints de ce mal affreux.

1321. Tout à coup le bruit se répandit qu'un grand nombre de fontaines et de puits du royaume avaient été empoisonnés par les lépreux. On assurait même que la femme de l'un de ces infortunés avait été vue jetant dans une rivière un petit sac contenant la tête d'une couleuvre, les pattes d'un crapaud, et des cheveux d'homme imprégnés d'une liqueur noire, comme si de pareils objets eussent pu empoisonner une rivière; mais, à cette époque, l'ignorance du peuple était si profonde, que nombre de gens n'hésitèrent point à accueillir des propos aussi dénués de vraisemblance.

Sans s'informer seulement si quelques personnes avaient été incommodées pour avoir bu de l'eau des fontaines que l'on prétendait infectées, ni même si ce crime était possible, Philippe le Long, qui n'avait en vue que d'acquérir de l'argent, ordonna à ses juges de faire saisir tous les lépreux, et de les condamner au sup-

plice du feu, que l'on faisait subir aux empoisonneurs.

Un grand nombre de juifs furent encore enveloppés dans ces persécutions, comme complices des prétendues scélératesses des lépreux ; ils furent brûlés avec ces derniers, et les biens de ces malheureux, confisqués au profit du roi, passèrent ainsi dans ses trésors.

Mais déjà ce prince, quoique à peine âgé de trente ans, ne pouvait plus jouir des richesses qu'il arrachait ainsi aux souffrances de tant de misérables ; et tandis que la France s'épouvantait de tous 1322.
ces supplices, Philippe succombait aux atteintes d'une maladie mortelle, que bien des personnes regardèrent comme une juste punition de son avarice et de sa cruauté.

Philippe le Long ne régna que cinq années, et je n'aurai point d'histoire à vous raconter sur son frère CHARLES IV, qui lui succéda, et que l'on surnomma LE BEL, comme son père Philippe, qui avait détruit l'ordre des Templiers.

Vous saurez seulement que Charles IV,
1328. qui mourut aussi après un règne de peu d'années, ne laissa point d'enfant mâle; et comme les légistes avaient décidé que la loi salique excluait les femmes du trône de France, ainsi que nous l'avons vu dans l'histoire du règne précédent, ce fut PHILIPPE DE VALOIS, cousin des derniers rois et fils du comte Charles de Valois, qui obtint la couronne après Charles le Bel.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# RÉSUMÉ

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

## DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

---

### 1re PÉRIODE.

**La Gaule romaine.**

### LA GAULE ET LES GAULOIS.

50 avant J. C. — 496 de l'ère chrétienne.

## L'INVASION DES BARBARES.

406-481.



## 2e PÉRIODE.

**La Gaule franque.**

**1. Dynastie Mérovingienne.**

**481—752.**

## LE BAPTÊME DE CLOVIS.

481-511.

## LES ENFANTS DE CLODOMIR.

511-534.

## LE REPENTIR.

534—561.



## LES FRANCS D'AUSTRASIE.

561—575.

## LA REINE FRÉDÉGONDE.

575—584.

## LA MORT DE BRUNEHAUT.

584—613



## LES MONASTÈRES.

613—638.

## LES ROIS FAINÉANTS.

### 638—656.



## LES MAIRES DU PALAIS.

### 656—678.



••

## PÉPIN D'HÉRISTAL.

### 679—691.

## LA DÉFAITE DES SARRASINS.

### 691—741.

## LE COMBAT DU LION.

### 741—768.



## 2. Dynastie Carlovingienne.

### 752—987.

## CHARLEMAGNE.

### 768—814.

## LA VALLÉE DE RONCEVAUX.

778.



## LOUIS LE DÉBONNAIRE.

814—843.

## LES CHATEAUX FORTS.

843—877.



## LE SIÉGE DE PARIS.

877—888.

## LA FÉODALITÉ.

888—923.

## LES DERNIERS KAROLINGS.

### 923—987.

## 3e PÉRIODE.

### La Nation Française.

#### I. Dynastie Capétienne.

987—1789.

#### 1re BRANCHE. CAPÉTIENS DIRECTS.

987—1328.

#### L'EXCOMMUNICATION.

987—1031.

## LA TRÊVE DE DIEU.

### 1031—1060.

## LA PREMIÈRE CROISADE.

### 1060—1108.



## L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

### 1108—1137.

## LE PARLEMENT.

## 1137—1180.

## LA BATAILLE DE BOUVINES.

### 1180—1214.

## LES ALBIGEOIS.

### 1208—1226.



## LE RÈGNE DE SAINT LOUIS.

### 1226—1270.

## MARIE DE BRABANT.

### 1270—1278.

## LES VÊPRES SICILIENNES.

## 1278—1285.



## LES TEMPLIERS.

## 1285—1314.

## ENGUERRAND DE MARIGNY.

1314—1316.

## LES PASTOUREAUX.

### 1316—1328.



FIN DU RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# TABLEAU SOMMAIRE

DES

# MŒURS ET COUTUMES DES FRANÇAIS

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS DE LEUR HISTOIRE[1].

---

## PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

Costumes gaulois; usage des tissus de laine bariolés; ajustement, bijoux et coiffure des femmes, 100. — Armes de pierres, 438. — Architecture grossière des monuments druidiques, 173. — Voracité dégoûtante des Gaulois ; usage du vin connu de ces peuples ; leurs vases à boire, 275.— Passion désordonnée des Celtes pour les jeux de hasard, 318. — Femmes gauloises adonnées à la magie et à la divination; prêtresses armoricaines de l'île de Sein, 408. — Instruments de musique employés par les druides dans les pratiques de leur culte, 195. — Cérémonies observées chez les Celtes pour les funérailles ; sépultures pratiquées par les nations de cette origine ; Tumuli de l'époque gallo-romaine, 437 et suiv.

1. Voir l'*Histoire des mœurs et coutumes des Français*, par M. Lamé Fleury. Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.

## PÉRIODE GALLO-FRANQUE.

### 1. Époque Mérovingienne.

Armement des Francs au vᵉ siècle, 17. — Leurs vêtements grossiers ; mode générale des fourrures ; chevelure de la race conquérante, 103 et suiv. — Chants nationaux des barbares, 196. — Usages de tables empruntés aux Romains, 277. — Tombeaux des nations germaniques, 440. — Traditions celtiques conservées en France pour les funérailles, 449.

Costume des femmes franques ; fermail et joyaux de cette époque, 107. — Adoption du manteau romain par les Mérovings, 101. — Armes offensives et défensives, 18. — Architecture romane, 179. — Basterne de la reine Clotilde, 225. — Abondance de la vaisselle d'or et d'argent, 286. — Luxe de table au vᵉ siècle, 277. — Coutume de la composition établie par la loi salique ; manière de rendre la justice ; épreuves de l'eau et du fer rouge ; combat judiciaire, 371 et suiv. — Supplices des barbares, 400. — Cérémonies observées pour les funérailles ; monuments funéraires de la dynastie mérovingienne, 440.

Classes distinctes existant en France pendant la période mérovingienne, 5. — Fixité du costume des Francs du vᵉ au viiiᵉ siècle, 107. — Continuation de l'architecture romane, 179. — Chansons de guerre ou de geste, 196. — Sacrifices humains encore usités aux cérémonies des funérailles, 411.

Chant guerrier attribué à Clotaire II, 196. — Fondations nombreuses d'églises et de palais, 173. — Continuation de l'architecture romane, 180. —

### 2. Époque Carlovingienne.

## PÉRIODE FRANÇAISE.

### 1. Moyen Age.

(*La suite à la deuxième partie.*)

---

# TABLE DES CHAPITRES

## DE LA PREMIÈRE PARTIE.

---

FIN DE LA TABLE.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, Paris.

